

# GR

# AM

# EE

## Verdissement et évaluation des effets sociaux dans l'est de Lachine : le cas d'étude du quartier Duff-Court

Par

Étienne Tardif-Paradis

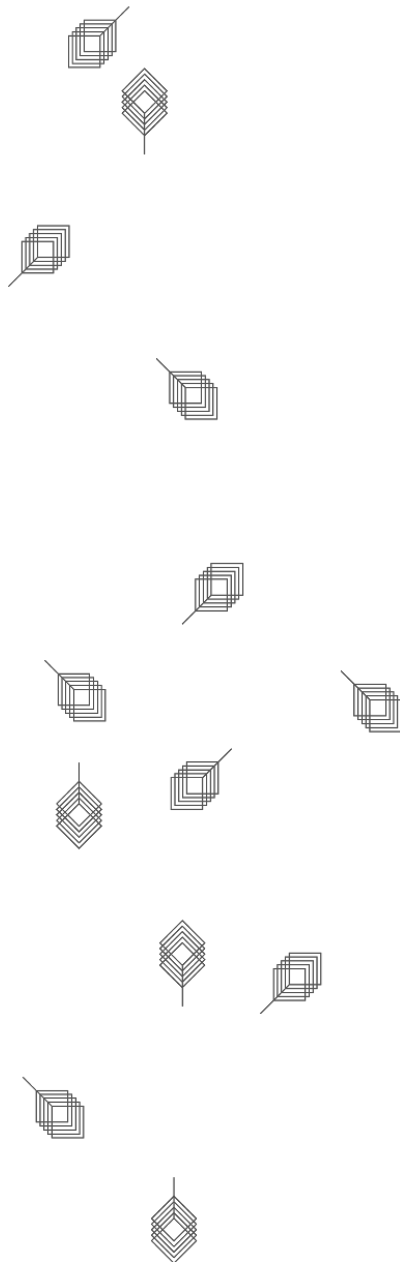
Étudiant à la maîtrise à  
l'Université de Montréal

Département de géographie  
Faculté des arts et des sciences

Groupe de  
recommandations  
et d'actions  
pour un meilleur  
environnement

## GRAME

*Travail présenté dans le cadre d'un contrat de recherche*  
© Étienne Tardif-Paradis, 2022



**GRAME**



Groupe de recommandations et d'actions  
pour un meilleur environnement

## **Verdissement et évaluation des effets sociaux dans l'est de Lachine : le cas d'étude du quartier Duff-Court**

Mémoire soumis en mai 2022 par Étienne Tardif-Paradis, étudiant à la maîtrise à l'Université de Montréal, Département de géographie, Faculté des arts et des sciences.

Au Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME)

Dans le cadre d'un contrat de recherche

## Présentation du GRAME

Le GRAME est une organisation d'intérêt public fondée en 1989 et basée à Montréal. Acteur important au Québec lorsqu'il est question de solutions novatrices et réalistes aux grands problèmes environnementaux, c'est aussi une force collective inspirante bien enracinée dans sa communauté. Le GRAME oeuvre à la protection de l'environnement en tenant compte du long terme et des enjeux globaux, dont celui des changements climatiques.

Reconnu pour son expertise approfondie en matière de transport, d'énergie, d'écofiscalité, de gestion des matières résiduelles, de verdissement et d'aménagement urbain, le GRAME oeuvre en orientant ses activités autour de trois pôles complémentaires : l'influence auprès des décideurs, la sensibilisation et l'éducation relative à l'environnement et l'intervention directe sur le terrain.

S'enrichissant mutuellement, ces divers pôles ajoutent de la profondeur aux activités de l'organisme et donnent du sens à chacune des interventions terrain du GRAME en s'inscrivant à l'intérieur d'une démarche de sensibilisation continue et d'une vision globale de l'environnement.

Cette approche s'inscrit aussi dans une attitude coopérative qui s'illustre à travers les nombreux partenariats diversifiés mis en place pour mener à bien les projets du GRAME. La campagne *ICI, on Verdit!* constitue un bel exemple de cette pratique collaborative<sup>1</sup> qui met l'environnement au centre des préoccupations dans Lachine.

---

<sup>1</sup> Les principaux partenaires d'*ICI, on verdit!* sont : L'Arrondissement Lachine, la Ville de Dollard-des-Ormeaux, l'organisme Soverdi, la Cité de Dorval, la Ville de Baie D'Urfé, le Réseau montréalais de développement économique local (PME MTL) et la ville de Montréal. Voir <https://www.icionverdit.org/>.

## Résumé

Le présent projet de recherche s'inscrit dans le contexte des activités de verdissement du GRAME et du désir de celui-ci de connaître les impacts sociaux de ses activités sur les populations de l'arrondissement de Lachine. Les objectifs généraux de la recherche sont de (1) développer un protocole de recherche permettant de cibler trois grandes retombées; (2) contribuer à la compréhension générale de l'impact des actions de verdissement sur l'amélioration de la qualité de vie des populations urbaines; (3) participer à l'amélioration des pratiques de verdissement; et (4) contribuer à la réflexion générale concernant les éléments de mesure de l'impact social de ces pratiques. Pour atteindre ces objectifs, le projet a mis en place un portrait général des activités de verdissement et des profils socio-économiques des populations locales. Cela a permis de dégager une problématique articulée autour des enjeux d'équité environnementale (justice distributionnelle) et de la satisfaction résidentielle, d'après les perspectives des populations concernées par les activités de verdissement, et surtout les franges vulnérables. Cette problématique renvoie à des objectifs spécifiques servant de fil conducteur à l'étude, c'est-à-dire questionner les relations entre: le verdissement d'espaces urbains dans les quartiers paupérisés et les effets bénéfiques pour les populations vulnérables; les activités de verdissement (équité environnementale) et l'accessibilité; la satisfaction résidentielle et les populations vulnérables. Par la suite, la recherche construit une méthodologie d'évaluation des impacts sociaux appuyée sur une étude de cas et un terrain de recherche dans le quartier Duff-Court dans Lachine. À partir des informations collectées, l'étude offre une analyse transversale de celles-ci et leurs interprétations basées sur la littérature scientifique et le terrain de recherche. En conclusion, la recherche vient mettre en évidence les contributions et limitations relatives aux effets sociaux découlant des activités de verdissement du GRAME, mais surtout elle propose une grille d'évaluation/préparation pour les pratiques de verdissement, ainsi qu'une piste de réflexion sur l'enjeu de l'équité environnementale concernant les activités de verdissement du GRAME.

**Mots-clés :** *Verdissement, effets sociaux, équité environnementale, espaces verts, accessibilité, satisfaction résidentielle, vulnérabilités socio-spatiales, justice socio-environnementale, Arrondissement Lachine, étude de cas et quartier Duff-Court.*

## Abstract

This research project is part of GRAME's participatory greening activities and its desire to know the social impacts of its activities on the populations of the Lachine borough. The general objectives of the research are to develop a research protocol to target three main outcomes; to contribute to the general understanding of the impact of greening actions on the improvement of the quality of life of the urban populations, to participate in the improvement of greening practices and to the general reflection on the elements of measurement of the social impact of these practices. To achieve these objectives, the project developed a general portrait of greening activities and the socio-economic profiles of local populations, which allowed the identification of a problematic articulated around the issues of environmental equity (distributional justice) and residential satisfaction through the perspectives of the populations concerned by greening activities, and particularly the vulnerable bangs. This problematic refers to specific objectives serving as a guideline for the study, i.e. questioning the relationships between; greening of urban spaces in impoverished neighborhoods and beneficial effects for vulnerable populations, greening activities (environmental equity) and accessibility, then residential satisfaction and vulnerable populations. The research then builds a methodology for assessing social impacts based on a case study and a research field in the Duff-Court neighbourhood in Lachine. Based on the information collected, the study offers a cross-sectional analysis of the information and an interpretation rooted in the scientific literature and the research field. In conclusion, the research highlights the contributions and limitations of the social effects of GRAME's greening activities, but more importantly, it proposes an evaluation/preparation grid for greening practices, as well as an avenue for reflection on the issue of environmental equity in relation to GRAME's greening activities.

**Keywords** : *Greening, social impacts, environmental equity, green spaces, accessibility, residential satisfaction, socio-spatial vulnerabilities, socio-environmental justice, Lachine Borough, case study and Duff-Court neighbourhood.*

# Table des matières

Présentation du GRAME .....	3
Résumé .....	5
Abstract.....	7
Table des matières.....	9
Liste des tableaux.....	13
Liste des figures.....	15
Liste des sigles et abréviations.....	17
Remerciements .....	21
Introduction : Relation entre verdissement, effets sociaux et populations de Lachine .....	23
1. Le GRAME au coeur de Lachine : enjeux sociaux et verdissement.....	26
1.1 Mise en contexte : quelle place pour le GRAME dans Lachine ?.....	26
1.1.1 Profil socio-démographique de Lachine .....	26
1.1.1.1 <i>Lachine-Est, Duff-Court et Saint-Pierre : enjeux socio-économiques</i> .....	30
1.1.1.2 <i>Inventaire des projets de verdissement du GRAME dans Lachine</i> .....	31
1.1.1.2.1 Duff-Court : entre vulnérabilités sociales et projets de verdissement .....	35
1.2 Problématique : espaces verts et équité environnementale.....	36
1.3 Questions de recherches : entre verdissement et vulnérabilités.....	37
1.4 Revue de la littérature : espaces verts, équité, satisfaction et vulnérabilité.....	37
1.4.1 Espaces verts, aménagement et vulnérabilités: effets socio-spatiaux.....	38
1.4.2 Espaces verts urbain et perspectives : entre satisfaction et insatisfaction .....	43
1.4.3 Équité environnementale : l'enjeu de l'accessibilité aux espaces verts .....	47
2. Méthodologie : l'étude de cas pour comprendre les réalités du terrain .....	50
1.2 Approche méthodologique : l'étude de cas de Duff-Court .....	50
1.2.1 Terrain de recherche : donner la voix aux populations locales.....	51
1.2.2 Réflexion et positionnement : biais de recherche .....	52
1.3 Structure de l'échantillonnage : paramètres et instruments.....	53

1.3.1	Choix de l'échantillon : lieux et personnes à l'étude.....	53
1.3.2	Paramètres de recherche : variables et indicateurs.....	55
1.3.2.1	Vérifier les phénomènes observés.....	56
1.3.2.1.1	Deux groupes de variables : verdissement, perspective et accessibilité .....	56
1.3.2.1.2	Indicateurs de recherche : multidimensionnels et interreliés.....	57
1.3.2.2	Les instruments de collecte des données : questionnaires et entrevues .....	58
1.3.2.3	Compilation des données : tableaux d'informations.....	59
1.4	Collecte des données : terrain et synthèse des tendances.....	59
1.4.1	Déroulement du terrain : Duff-Court et le COVIQ .....	60
1.4.2	Synthèse des questionnaires et grandes tendances observées .....	61
1.4.3	Synthèse des entrevues et grandes tendances observées.....	64
2.	Analyse et interprétation : au-delà des arbres de Duff-Court .....	69
2.2	Analyse transversale : des résultats inattendus.....	69
2.2.1	Verdissement et effets socio-spatiaux : constance dans les tendances .....	71
2.2.2	Équité environnementale et satisfaction résidentielle : une absence remarquée 73	
2.3	Interprétation des résultats : réflexion sur les différentes réalités.....	75
2.3.1	Réponses aux questions de recherche : enjeux socio-environnementaux.....	75
2.3.2	Effets sociaux du verdissement : accessibilité, équité et satisfaction .....	76
2.3.2.1	<i>Les effets sociaux du verdissement : une portée limitée.....</i>	<i>77</i>
2.3.2.2	<i>Accessibilité, espaces verts et équité environnementale : des effets diffus .....</i>	<i>78</i>
2.3.2.3	<i>Satisfaction résidentielle : un statu quo socio-environnemental .....</i>	<i>80</i>
2.3.2.4	<i>Retombées actuelles et envisageables : plus qu'un enjeu de verdissement ....</i>	<i>81</i>
3.	Conclusion et recommandations: comprendre pour améliorer les pratiques .....	83
3.2	Ce qu'il faut retenir, où regarder à l'avenir ! .....	83
3.3	Contribuer aux pratiques de verdissement : une grille de terrain .....	84
3.4	Approfondir la réflexion : activités du GRAME et équité environnementale.....	85
3.	Références bibliographiques.....	87

4. Annexes..... 91



## Liste des tableaux

<b>Tableau 1. –</b>	<b>Les catégories d'indicateurs de recherche par thématique .....</b>	<b>100</b>
<b>Tableau 2. –</b>	<b>Modèle de questionnaire.....</b>	<b>101</b>
<b>Tableau 3. –</b>	<b>Modèle d'entrevue semi-dirigée.....</b>	<b>103</b>
<b>Tableau 4. –</b>	<b>Compilation des 20 questionnaires.....</b>	<b>105</b>
<b>Tableau 5. –</b>	<b>Compilation des 10 entretiens semi-dirigés .....</b>	<b>107</b>
<b>Tableau 6. –</b>	<b>Grille de terrain : augmenter la portée des effets sociaux bénéfiques .....</b>	<b>111</b>
<b>Tableau 7. –</b>	<b>Inventaire des projets de verdissement du GRAME de 2014 à 2019 : par secteur et nombre d'arbre .....</b>	<b>112</b>

## Liste des figures

<b>Figure 1. –</b>	<b>Territoire de l'arrondissement de Lachine</b> .....	27
<b>Figure 2. –</b>	<b>Proportion d'immigrant.e.s dans les ménages privés en 2016</b> .....	28
<b>Figure 3. –</b>	<b>Revenu moyen avant impôts des particuliers en 2015</b> .....	29
<b>Figure 4. –</b>	<b>Îlots de chaleur/fraicheurs urbains et température de surface en 2016</b> .....	33
<b>Figure 5. –</b>	<b>Arbres plantés par quartier de 2014 à 2019</b> .....	34
<b>Figure 6. –</b>	<b>Chaine d'événements du verdissement</b> .....	57
<b>Figure 7. –</b>	<b>Variation de la population de Lachine, 2011-2016</b> .....	91
<b>Figure 8. –</b>	<b>Proportion de ménages locataires en 2016</b> .....	91
<b>Figure 9. –</b>	<b>Les deux groupes de variables (verdissement et perspective)</b> .....	91
<b>Figure 10. –</b>	<b>Relation au sein du groupe verdissement</b> .....	92
<b>Figure 11. –</b>	<b>Relation au sein du groupe perspective</b> .....	92
<b>Figure 12. –</b>	<b>Série photos du quartier Duff-Court : espaces verts et habitations</b> .....	92

## **Liste des sigles et abréviations**

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

COVIQ : Comité de vie de quartier Duff-Court

GRAME : Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement

HLM : Habitation à loyer modique

*Je dédie ce projet de recherche aux résident.e.s du quartier Duff-Court que j'ai eu la chance de rencontrer lors de mon terrain de recherche, et plus spécifiquement aux personnes devant travailler d'arrache-pied pour nourrir leurs familles ou encore venir en aide à leurs ami.e.s. Ces personnes méritent de vivre dans des conditions sociales décentes, mais aussi dans un environnement sain et correspondant à leurs réalités, ainsi qu'à leurs besoins.*

## Remerciements

Tout d'abord merci à Lia Chiasson pour ton aide et ton support tout au long du projet de recherche malgré un contexte social instable et incertain causé par une pandémie mondiale. Merci de toujours avoir conservé une vision ouverte sur mes idées et d'avoir contribué à celles-ci, mais aussi d'avoir été compréhensive avec ma réalité d'étudiant.

Merci au GRAME de m'avoir fait confiance pour réaliser ce projet de recherche, j'espère que celui-ci répond à vos attentes. Je souhaite que ce projet puisse contribuer à une meilleure compréhension des effets sociaux du verdissement dans Lachine, et donc, à la raison d'être de l'organisation.

Un merci spécial à l'équipe du COVIQ pour m'avoir aidé dans ce projet de recherche, sans qui ce projet n'aurait aucune base concrète, et particulièrement à Jesus Alcalde pour ton soutien essentiel lors de mon terrain de recherche. J'espère avoir été à la hauteur de vos attentes lors de ma participation aux différentes activités de distribution alimentaire.

# Introduction : Relation entre verdissement, effets sociaux et populations de Lachine

L'organisme le GRAME s'implique dans l'arrondissement de Lachine en proposant des solutions concrètes aux différents problèmes environnementaux à travers une approche communautaire. Cette implication multiforme s'illustre notamment à travers son expertise en verdissement<sup>2</sup> et aménagement urbain mis à contribution par sa campagne « ICI, on verdit »<sup>3</sup> lancée en 2013<sup>4</sup> pour permettre l'accroissement de la canopée urbaine, ce qui permet notamment de mettre en place des îlots de fraîcheur urbains.

C'est dans ce cadre que s'enracine le présent projet de recherche<sup>5</sup> sur le verdissement et l'évaluation des impacts sociaux. Celui-ci s'inscrit aussi : dans le cadre de référence de la mesure 17 de santé publique<sup>6</sup> produite par la Direction régionale de santé du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal; dans les objectifs de verdissement de l'arrondissement de Lachine et de la ville de Montréal énoncés dans son plan local de développement durable 2016-2020<sup>7</sup>; dans le Plan d'action canopée 2012-2021 de la ville de Montréal<sup>8</sup>; puis dans le Plan d'action de quartier concerté en développement social 2017-2022 de l'arrondissement de Lachine<sup>9</sup>. En d'autres mots, ce projet répond à plusieurs objectifs municipaux attachés aux enjeux sociaux et environnementaux.

Le projet du GRAME comporte deux volets, soit 1) le verdissement des espaces collectifs où vivent les populations vulnérables de l'est de Lachine (surtout les quartiers Duff-Court et ville Saint-Pierre), puis 2) l'évaluation de l'impact social de ses activités de verdissement. Cela dit, c'est le deuxième volet qui sera à l'étude dans la présente recherche. Ce dernier vise à évaluer

---

<sup>2</sup> Par verdissement, il s'agit d'une action ou d'un ensemble d'actions visent à intégrer des végétaux (p. ex : plantation d'arbres, de plantes ou de pelouse) dans un espace, souvent urbain, pour des raisons socio-écologiques.

<sup>3</sup> Le GRAME offre une approche clés en main pour les propriétaires qui veulent aménager des espaces verts (p. ex : plantation d'arbres) diversifiés sur leurs terrains industriels, commerciaux, institutionnels et résidentiels, et ce dans une perspective écologique pérenne. Voir <https://www.icionverdit.org/>.

<sup>4</sup> Bien que 2013 est l'année du lancement officiel, l'initiative de verdissement (plantation d'arbres) est antérieure, soit avec la campagne « ICI, un arbre pour mon quartier » en 2011.

<sup>5</sup> Soutien financier du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal aux organismes communautaires afin de favoriser des interventions au niveau de l'environnement qui prennent en compte les inégalités sociales de santé sur le territoire.

<sup>6</sup> Voir le cadre de référence pour plus d'informations : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/>.

<sup>7</sup> Voir [https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8117,143099555&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8117,143099555&_dad=portal&_schema=PORTAL).

<sup>8</sup> En partenariat avec l'organisme Soverdi. Voir en ligne pour plus d'informations : [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/GRANDS\\_PARCS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PAC\\_JUIN\\_2012\\_FINAL.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/GRANDS_PARCS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PAC_JUIN_2012_FINAL.PDF).

<sup>9</sup> Voir ligne pour plus d'informations : <https://www.concertactionlachine.com/plan-d-action-2017-2022>.

les différents effets sociaux des activités de verdissement du GRAME sur les populations concernées par ces aménagements.

L'objectif général de ce travail est de développer un protocole de recherche incorporant : une méthodologie d'évaluation des impacts sociaux liés aux interventions de verdissement; la collecte de données basée sur les activités de verdissement du GRAME; l'analyse et l'interprétation des données recueillies à partir d'un terrain de recherche; et la formulation de recommandations sur les pratiques de verdissement du GRAME. Le projet de recherche cible trois grandes retombées : contribuer à la compréhension générale de l'impact des actions de verdissement sur l'amélioration de la qualité de vie des populations; participer à l'amélioration des pratiques de verdissement; aider à la réflexion générale concernant les éléments de mesure de l'impact social des pratiques de verdissement.

Pour atteindre cet objectif et ces retombées, il est question dans la première partie du projet de dresser un portrait général de la relation entre activités de verdissement du GRAME et les populations de l'arrondissement de Lachine dans le sud-ouest de l'île de Montréal. La première section offre une vision d'ensemble (échelle municipale) du profil socio-démographie de Lachine et plus spécifiquement les quartiers de Lachine-Est, Saint-Pierre et Duff-Court, pour ensuite former un inventaire des activités (projets) de verdissement du GRAME à Lachine. La deuxième section examine les différents enjeux concernant les relations entre activités de verdissement et effets sociaux sur les populations vulnérables, et ce, pour permettre de repérer la problématique qui est détaillée dans la partie suivante, ainsi que les questions de recherche en lien avec cette dernière. Enfin, la dernière section offre une revue de la littérature portant sur les concepts centraux d'accessibilité, de vulnérabilité urbaine, d'équité environnementale (justice distributionnelle) et de satisfaction résidentielle qui ont été dégagés dans la problématique.

La deuxième partie du projet de recherche met en place la structure méthodologique de la recherche et détermine le cadre/déroulement du terrain de recherche. Tout d'abord, la première section présente l'approche méthodologique appuyée sur une étude de cas portant sur le quartier Duff-Court. Dans un deuxième temps, il s'agit de présenter l'échantillonnage choisi et des paramètres (lieux, personnes ciblées, indicateurs et variables), puis des outils méthodologiques employés pour collecter les données empiriques (questionnaire et entrevues semi-dirigées). La dernière section présente quant à elle le déroulement de la collecte des données durant le terrain de recherche et les grandes tendances observées à l'aide de tableaux de synthèse des informations recueillies.

La troisième partie présente l'analyse et l'interprétation des données collectées lors du terrain de recherche dans Duff-Court. La première section analyse en détail et de manière transversale (questionnaire et entrevues) les grandes tendances illustrées par les tableaux de synthèse. Ensuite, il s'agit de répondre aux questions de recherche générale et spécifique pour fournir une base empirique à l'interprétation des informations récoltées. Dans la dernière section, il est question d'interpréter les tendances précédemment analysées au regard de la revue de la littérature présentée dans la première partie, mais aussi à partir des informations tirées du terrain de recherche.

Pour terminer, la conclusion fait un retour sur les contributions et limitations des effets sociaux générés par les activités de verdissement du GRAME et parallèlement sur les trois grandes retombées ciblées. Ensuite, à partir des limitations concernant la portée des effets sociaux bénéfiques, il est question de proposer un instrument (grille) de terrain pouvant être utilisé pour les activités de verdissement du GRAME afin d'intégrer des considérations d'ordre social liées aux effets engendrés par le verdissement des espaces urbains sur les populations vulnérables. Enfin, il s'agit d'offrir une piste de réflexion sur l'enjeu de l'équité environnementale au sein du GRAME et sur la répartition des ressources (activités de verdissement) de l'organisme communautaire dans les différents quartiers de Lachine.



# 1. Le GRAME au coeur de Lachine : enjeux sociaux et verdissement

## 1.1 Mise en contexte : quelle place pour le GRAME dans Lachine ?

Pour avoir une bonne idée de la place qu'occupe le GRAME dans les différents quartiers de l'arrondissement de Lachine, un profil socio-démographique orienté sur des données<sup>10</sup> socio-économiques permettant de repérer les quartiers avec une haute densité de population vulnérable et d'activités de verdissement du GRAME est présenté ci-dessous. À partir de ces données, il est question de cibler une problématique claire et d'élaborer des objectifs de recherches spécifiques. Puis, pour mieux comprendre les enjeux soulevés par la problématique, une revue de la littérature est proposée pour illustrer les savoirs scientifiques entourant ces derniers.

### 1.1.1 Profil socio-démographique de Lachine

Globalement, le territoire de Lachine<sup>11</sup> qui comprend les secteurs Duff-Court, Saint-Pierre, Lachine-Ouest et Lachine-Est (voir figure 1) s'étend sur une superficie de 17,7 kilomètres carrés avec une population de 44 489 personnes composée de 52% de femmes et 48% d'hommes selon le dernier recensement de statistique Canada (Ville de Montréal, 2018). La tranche d'âge la plus importante est celle des 35 à 64 ans avec 43% des individus, et les ménages sont dans 40% des cas composés d'une personne pour une moyenne de 2,1 personnes (Ville de Montréal, 2018). La majorité des individus parlent le français et l'anglais à 61,7% (Ville de Montréal, 2018). La population est formée à 23% d'immigrant.e.s<sup>12</sup> dont la tranche d'âge 25 à 44 ans y représente 49% ; 7% de la population de Lachine n'a pas la citoyenneté canadienne (Ville de Montréal, 2018). Le taux d'emploi de personnes de plus de 15 ans s'établit à 58,9% et le taux de chômage à 9,3%, tandis que le revenu personnel médian annuel est de 31 285\$ et que le revenu annuel médian des ménages est de 52 500\$ en 2016 (Ville de Montréal, 2018). La majorité des

---

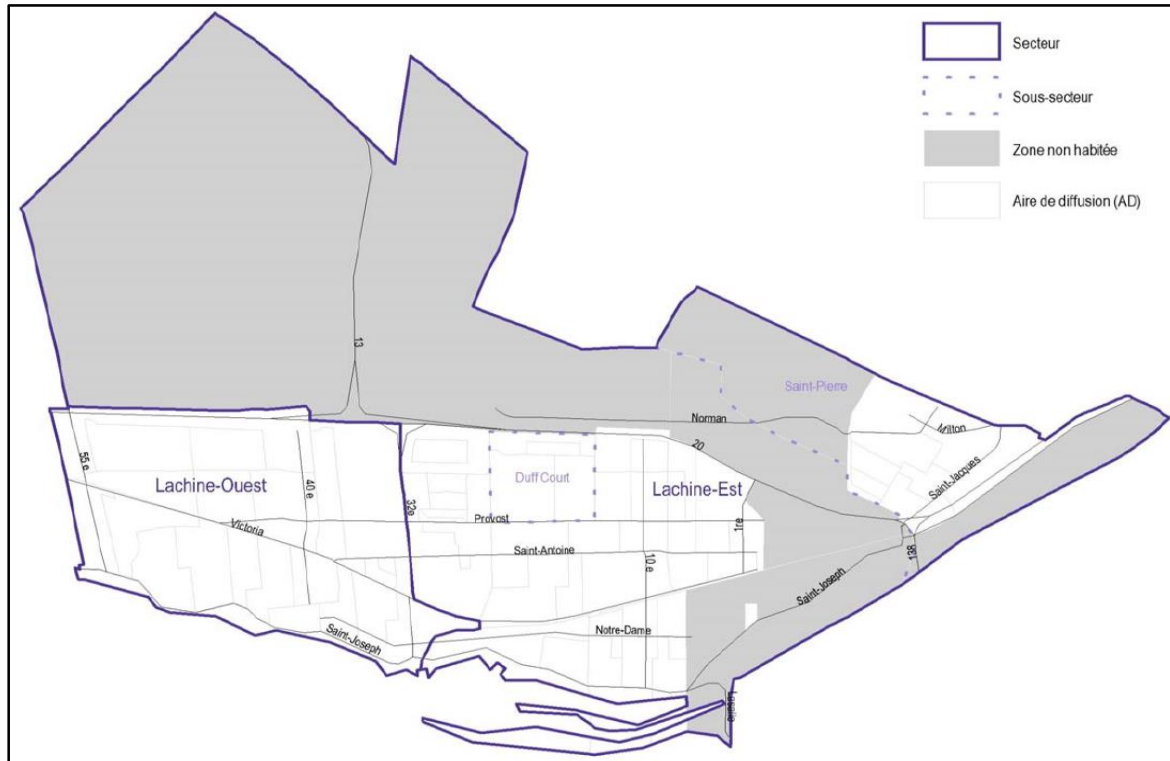
<sup>10</sup> La majorité des données ont été prises du recensement 2011-2016 de Statistique Canada.

<sup>11</sup> «Intégré à la ville de Montréal dans le cadre des fusions municipales de 2002, l'arrondissement de Lachine s'étend le long du lac Saint-Louis à l'ouest du centre-ville de Montréal. Le territoire est ceinturé par le canal de Lachine et le lac Saint-Louis au sud, l'arrondissement de Saint-Laurent et Côte-Saint-Luc au nord, la municipalité de Dorval à l'ouest, et Montréal-Ouest et LaSalle à l'est. Il est par ailleurs scindé en deux par l'autoroute 20. La partie nord est essentiellement constituée d'un parc industriel, tandis que la partie sud est principalement résidentielle» (Centraide, 2020).

<sup>12</sup> En accord avec l'Office québécois de la langue française (OQLF), le présent travail de recherche adopte une approche de rédaction épique pour assurer un équilibre dans la représentation des hommes et des femmes.

logements de l'arrondissement, soit 92%, est jugée en bon état et dans six cas sur dix ceux-ci sont occupés par des locataires (Ville de Montréal, 2018).

**Figure 1. – Territoire de l'arrondissement de Lachine**



**Figure 1 : Note : Reproduit de «Portait statistique de la population du territoire de l'arrondissement de Lachine», par Paquin, 2018.**

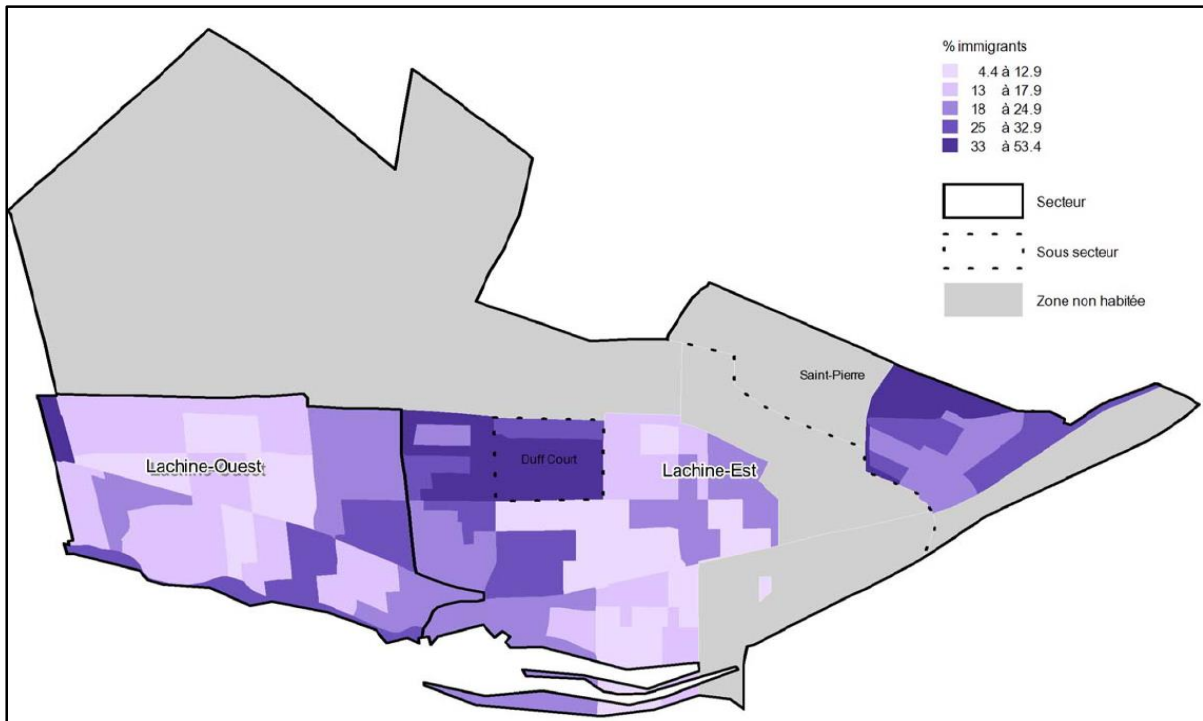
Il est important de souligner une augmentation de 6,9% de la densité de population entre 2011 et 2016 ce qui nous amène 2 510,7 habitant.e.s au kilomètre carré, contrairement à 2 335,8 en 2006 (voir figure 7 en annexe) (Ville de Montréal, 2018). À noter que les familles avec enfant ont augmenté de 4,2 %, le nombre de ménages de 7,8% et les ménages avec une seule personne de 12,4% entre 2011 et 2016. Une croissance de la densité de population entraîne nécessairement une fréquentation des espaces urbains, dont des espaces verts<sup>13</sup> (Ville de Montréal, 2018).

Les nouveaux immigrant.e.s représentent 21% de la population immigrante (voir figure 2), et leurs lieux de naissance sont très variés, mais la Chine est le premier lieu avec 9,5%, suivi par les

<sup>13</sup> Par espace vert, il s'agit de manière générale, de faire référence à un espace à dominance végétale (pelouse, herbes, arbres), d'origine naturelle ou anthropique, situé dans un environnement urbain ou bâti.

Philippines à 5,5% et le Maroc à 5,2% (Ville de Montréal, 2018). Les immigrant.e.s économiques<sup>14</sup> représentent la grande majorité avec 54%, puis 27% sont parrainés par la famille, suivi par les réfugiés qui représentent 17% en 2016 (Ville de Montréal, 2018). Plus largement<sup>15</sup>, 24% de la population de l'arrondissement s'identifie à une minorité visible, dont les groupes les plus importants sont les afro-descendants à 47% et les groupes asiatiques à 13% et autochtone à 1,5% (Ville de Montréal, 2018).

**Figure 2. – Proportion d'immigrant.e.s dans les ménages privés en 2016**



**Figure 2 : Note : Reproduit de «Portait statistique de la population du territoire de l'arrondissement de Lachine», par Paquin, 2018.**

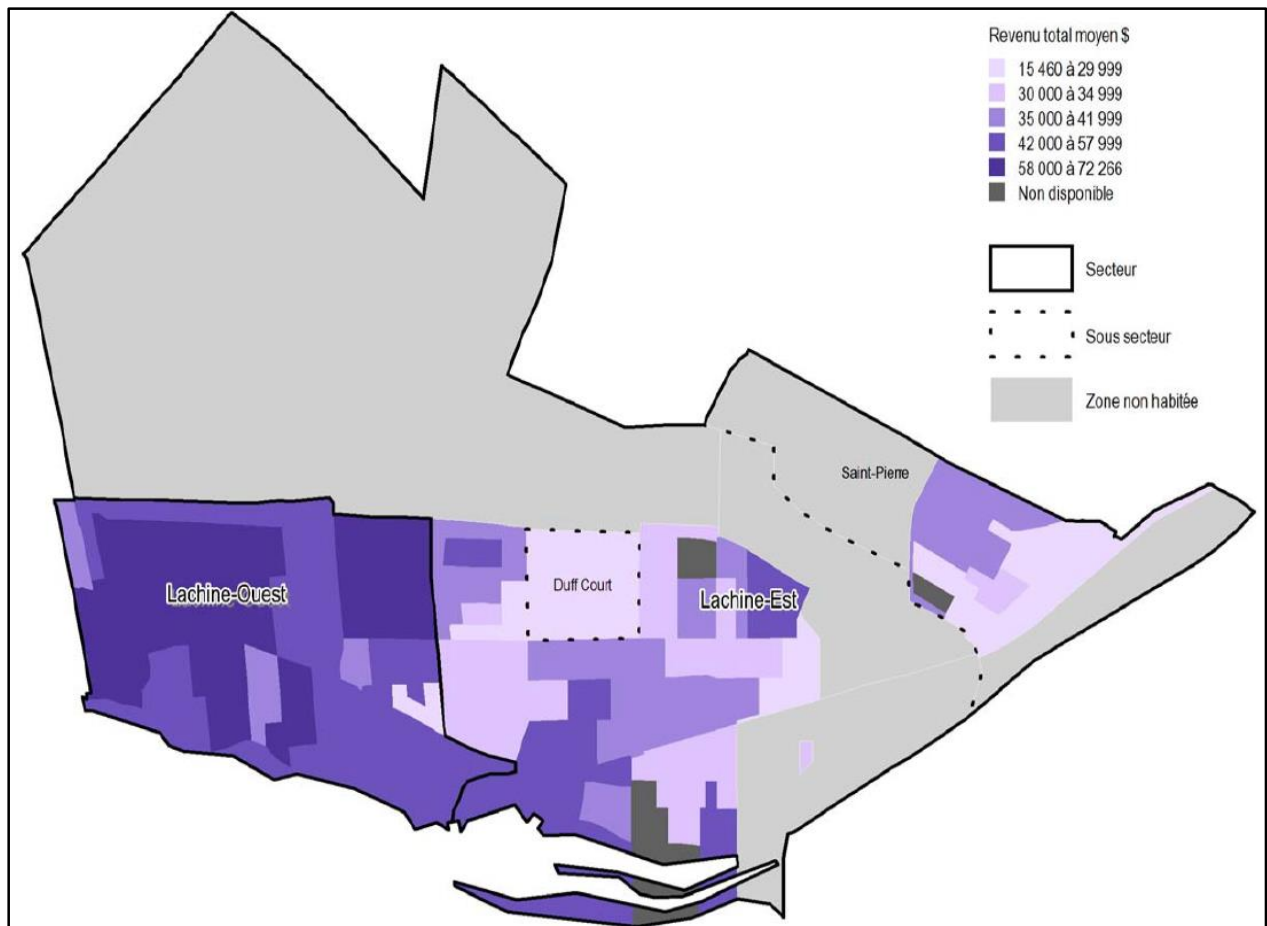
Au niveau socio-économique, il est possible de constater que 28% de la population de 15 ans et plus a déclaré un revenu annuel personnel de 50 000\$ et plus (5% 100 000\$ et plus), 33% un revenu annuel de moins de 20 000\$, 39% entre 20 000\$ et 49 000\$, et 4% de la population étaient sans revenu en 2015 (voir figure 3) (Ville de Montréal, 2018). Le revenu individuel médian

<sup>14</sup> Sélectionnés pour leur capacité de contribuer à l'économie par les deux paliers de gouvernement (Statistique Canada, 2017).

<sup>15</sup> Les immigrant.e.s ne sont pas forcément des minorités visibles, comme les minorités visibles ne sont pas constamment des immigrant.e.s.

annuel varie aussi selon l'identité de sexe, soit 34 329\$ pour les hommes et 28 580\$ pour les femmes, tandis que le revenu annuel médian des ménages est de 46 045\$ après impôt. 15% des ménages avaient un revenu inférieur à 20 000\$ (17% de la population de l'arrondissement est en situation de faible revenu) alors que 20% d'entre eux gagnaient 100 000\$ et plus (Ville de Montréal, 2018). Ces chiffres révèlent une importante disparité entre les revenus, ce qui peut constituer un élément révélateur de certaines inégalités sociales.

**Figure 3. – Revenu moyen avant impôts des particuliers en 2015**



**Figure 3 : Note : Reproduit de «Portrait statistique de la population du territoire de l'arrondissement de Lachine», par Paquin, 2018.**

En lien avec la dimension socio-économique, les logements les plus répandus sont les appartements faisant partie d'un immeuble de moins de cinq étages avec 52,6%, suivis par les appartements dans un duplex avec 19,9% de l'ensemble des logements en 2016, alors que les maisons individuelles représentent 14,2% (voir figure 8 en annexe) (Ville de Montréal, 2018). Pour

l'ensemble des logements, il est possible de remarquer que 57% des habitants sont des locataires et 43% des propriétaires (16% copropriété et 84% autres qu'une copropriété), et 27% des ménages de l'arrondissement consacrent plus de 30% de leurs revenus aux frais de logement (Ville de Montréal, 2018). En terme de loyer, les coûts médians d'habitation des ménages propriétaires sont de 1 260\$ par mois, tandis que pour les locataires, le prix médian s'élève à 715\$ par mois, et ce en sachant que parmi ceux-ci, 10% vivent dans un logement subventionné et 33,2% y consacrent au moins 30% de leurs revenus (Ville de Montréal, 2018). À noter qu'une partie importante de la population de Lachine doit consacrer plus de 30% de son revenu dans les frais de loyer, ce qui a un impact important sur la qualité de vie de ces personnes.

### **1.1.1.1 Lachine-Est, Duff-Court et Saint-Pierre : enjeux socio-économiques**

En 2016, le secteur de Lachine-Est<sup>16</sup> recensait 21 400 résident.e.s, celui de Duff-Court<sup>17</sup>, 2 730 personnes et celui de Saint-Pierre<sup>18</sup>, 5 230 habitant.e.s, pour une population totale à Lachine de 44 489 habitants (Centraide, 2020). Ces trois quartiers ont été sélectionnés parce qu'ils diffèrent grandement de Lachine-Ouest de par leurs indicateurs de défavorisation (p. ex : pauvreté, faible revenu et sous-scolarisation). Pour le quartier Duff-Court, ce dernier est caractérisé par le grand nombre d'habitations à loyer modique (HLM), des logements locatifs vieillissants avec des problèmes d'insalubrité, une population (82% de familles, 32% d'immigrant.e.s, 10% de nouveaux arrivants et 47% de minorités visibles) vulnérable socialement (66% des familles sont monoparentales et 33% n'ont pas de diplôme secondaire) et économiquement (plus de 50% des personnes sont à faible revenu dont 66% d'enfants et 38% d'ainés) (Centraide, 2020).

Le quartier Saint-Pierre compose avec d'importants enjeux d'aménagement urbain (p. ex : détérioration du cadre bâti), une offre commerciale limitée (p. ex : secteur alimentaire), une pression financière importante concernant les frais de logement (p. ex : 40% des ménages locataires consacrent plus de 30% de leurs revenus et une personne sur quatre vit avec un faible revenu), et, comme le quartier Duff-Court, la pauvreté (p. ex : monoparentalité et sous-scolarisation des adultes) touche principalement enfants (29%) et aînés (30%) (Centraide, 2020). De plus, il est intéressant de remarquer la diversité ethnoculturelle dans le quartier comparativement à Lachine-Est et Lachine-Ouest, avec 27% de personnes migrantes et 36% en situation de minorité visible (Centraide, 2020).

---

<sup>16</sup> Le secteur Lachine-Est est situé dans la partie est de l'arrondissement de Lachine. Il est délimité par le canal de Lachine, la 6<sup>e</sup> Avenue, la rue Victoria et les voies du Canadien Pacifique.

<sup>17</sup> Situé sur la rue Duff-Court (entre la 14<sup>e</sup> et la 24<sup>e</sup> avenue).

<sup>18</sup> Situé au nord-est de Lachine.

Finalement, Lachine-Est est un secteur en grande transformation, mais malgré les nouveaux projets d'aménagements, le quartier compte une grande proportion de personnes à faible revenu (plus de 4000 individus) et doit composer aussi avec des indicateurs de vulnérabilité inquiétante (p. ex : sous-scolarisation : 22% ; et monoparentalité : 41%) (Centraide, 2020). À noter que la pauvreté touche 28% des habitant.e.s du quartier, que la maturité scolaire<sup>19</sup> concernant les jeunes à la maternelle n'est pas atteinte dans 38% des cas, et que la mobilité résidentielle<sup>20</sup> pour les locataires s'élève à 47% (Centraide, 2020).

### **1.1.1.2 Inventaire des projets de verdissement du GRAME dans Lachine**

Maintenant qu'un profil sociodémographique et économique de Lachine a été mis en place, il est nécessaire de faire un inventaire des différentes activités de verdissement du GRAME pour connaître la localisation physique de celles-ci. L'objectif de cet exercice est d'examiner dans quels quartiers les projets prennent place pour ainsi repérer les endroits névralgiques qui seront choisis pour évaluer les effets sociaux des projets de verdissement sur les populations de Lachine. Cela dit, avant de poursuivre, il est primordial de définir les étapes d'un projet de verdissement.

L'objectif est de verdir des espaces urbains par la mise en oeuvre de campagnes<sup>21</sup> dont les projets<sup>22</sup> suivent une procédure adaptée pour assurer la viabilité des arbres à long terme, soit la planification (visite du site, élaboration d'un plan sommaire, sélection des essences, validation du plan avec essences auprès du propriétaire terrien, planification de la logistique de plantation)<sup>23</sup>, la plantation (marquage, excavation si nécessaire, liste des végétaux, prise de photos et plantation), le suivi post-plantation (facturation, suivi des dépenses, ajuster les plans de plantation au besoin, géolocaliser les arbres, la création d'une fiche projet et l'ajout à l'inventaire).

---

<sup>19</sup> Par maturité scolaire, il s'agit de faire référence à la préparation de l'enfant afin qu'il soit prêt à développer un ensemble particulier de compétences et d'habiletés académiques et effectuer des tâches de façon indépendante.

<sup>20</sup> La mobilité résidentielle est entendue comme le changement de logement au cours d'une période donnée.

<sup>21</sup> Un arbre pour mon quartier, Ici, on verdit et Arbres résidentiels de plus gros calibre.

<sup>22</sup> Pour plus de détail, voir le document sur la procédure de verdissement du GRAME dans le cadre de la campagne Ici, on verdit !

<sup>23</sup> Cette étape de planification correspond à ce qui se fait dans le cadre de la campagne *ICI, on verdit!* et, dans une moindre mesure, à la plantation d'arbres de gros calibre en secteur résidentiel. La campagne *Un arbre pour mon quartier* ne comporte pas une telle étape.

Il est primordial de rappeler que les projets de verdissement cherchent aussi à répondre à la problématique des îlots de chaleur<sup>24</sup> dans l'arrondissement Lachine (voir figure 4). Il est possible de constater sur la figure 4 ci-dessous<sup>25</sup> que les quartiers Lachine-Est, Saint-Pierre et dans une moindre mesure Duff-Court et Lachine-Ouest sont touchés par cette problématique dont les causes principales sont « les émissions de gaz à effet de serre, la perte progressive du couvert forestier dans les milieux urbains, l'imperméabilité et les bas albédos des matériaux, les propriétés thermiques des matériaux, la morphologie urbaine et la taille des villes ainsi que la chaleur anthropique » (Giguère, 2009, p.6).

Les impacts des îlots de chaleur sont néfastes sur l'environnement<sup>26</sup> et la santé<sup>27</sup>, mais il existe de nombreuses mesures pour contrer ces effets, comme « les mesures de végétalisation<sup>28</sup>, les mesures liées aux infrastructures urbaines (architecture et aménagement du territoire), les mesures de gestion des eaux pluviales et de perméabilité du sol, et les mesures de réduction de la chaleur anthropique » (Giguère, 2009, p. 13). Le GRAME s'inscrit dans l'approche des mesures de végétalisation.

---

<sup>24</sup> «L'expression « îlots de chaleur urbains » signifie la différence de température observée entre les milieux urbains et les zones rurales environnantes. Les observations ont démontré que les températures des centres urbains peuvent atteindre jusqu'à 12 °C de plus que les régions limitrophes » (Giguère, 2009).

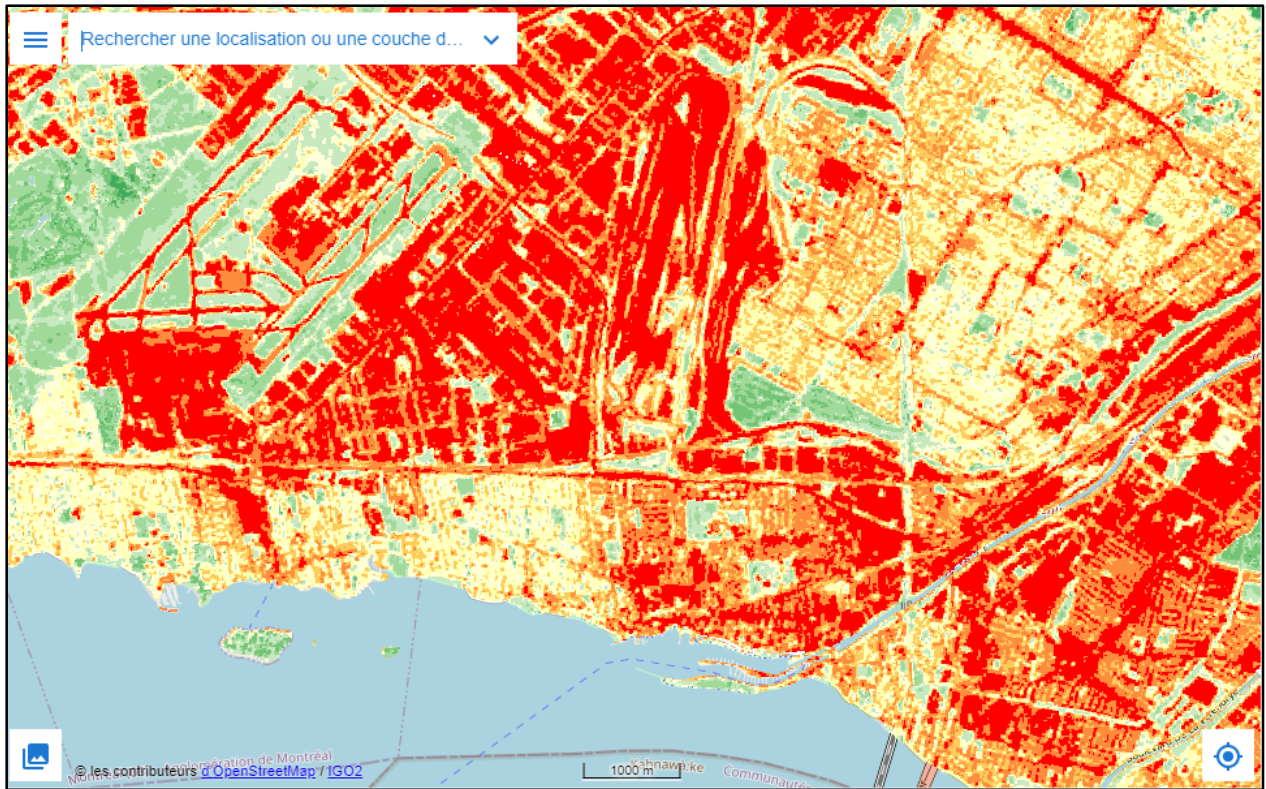
<sup>25</sup> Voir la carte interactive du carrefour collaboratif en données ouvertes québécoise du gouvernement du Québec pour plus de précision (<https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/ilots-de-chaleur-fraicheur-urbains-et-temperature-de-surface/resource/82a3e8be-45d2-407e-8803-fcc994830fcc>).

<sup>26</sup> Détérioration de la qualité de l'air extérieur, détérioration de la qualité de l'air intérieur, hausse de la demande en énergie, et hausse de la demande en eau potable (Giguère, 2009).

<sup>27</sup> « La chaleur accablante accentuée ou générée par les îlots de chaleur urbains peut créer un stress thermique pour la population. Certaines personnes peuvent être davantage vulnérables aux îlots de chaleur urbains, comme les personnes atteintes de maladies chroniques, les populations socialement isolées, les très jeunes enfants, les travailleurs extérieurs, les personnes ayant un faible niveau socioéconomique, les sportifs extérieurs de haut niveau et les personnes souffrant de troubles mentaux (...) Enfin, les personnes âgées sont également prédisposées à des troubles liés à la chaleur, notamment en raison des changements physiologiques associés au vieillissement (...). La chaleur accablante engendrée par les îlots de chaleur urbains peut provoquer des inconforts, des faiblesses, des troubles de la conscience, des crampes, des syncopes, des coups de chaleur, voire exacerber les maladies chroniques préexistantes comme le diabète, l'insuffisance respiratoire, les maladies cardiovasculaires, cérébrovasculaires, neurologiques et rénales, au point de causer la mort » (Giguère, 2009, p. 9).

<sup>28</sup> «La végétation permet de créer de la fraîcheur par différents processus, plus précisément : l'ombrage saisonnier des infrastructures, l'évapotranspiration, la minimisation des écarts de température au sol (...) La végétation offre également d'autres avantages intéressants et complémentaires en milieu urbain, dont : l'amélioration de la qualité de l'air par la production d'oxygène, la captation du CO<sub>2</sub>, la filtration des particules en suspension et la réduction de la demande énergétique liée à la climatisation, l'amélioration de la qualité de l'eau grâce à la rétention de l'eau de pluie dans le sol et le contrôle de l'érosion des sols; et des bienfaits pour la santé de la population, y compris la protection contre le rayonnement ultraviolet (UV), la réduction du stress dû à la chaleur et la disponibilité de lieux pour faire de l'activité physique » (Giguère, 2009, p. 13).

**Figure 4. – Îlots de chaleur/fraicheurs urbains et température de surface en 2016**



**Figure 4 : Note : Reproduit de «carte interactive» Gouvernement du Québec, 2016.**

L'inventaire est basé sur les projets de verdissement de 2014 à 2019 incluant les projets dans l'arrondissement de Lachine et à l'extérieur (fortement minoritaire) (voir figure 5). Au total<sup>29</sup>, le GRAME a planté 50 arbres dans le quartier Saint-Pierre, 224 dans Lachine-Est, 341 pour Duff-Court, 552 dans Lachine-Ouest et 57 arbres ont été plantés à l'extérieur de l'arrondissement de Lachine (voir tableau 7 en annexe pour les détails des différentes années).

<sup>29</sup> Utilisation de l'outil en ligne Batchgeo pour cartographier la localisation des projets de verdissement.



**Figure 5. – Arbres plantés par quartier de 2014 à 2019**



**Figure 5 : Note adaptée de Banque de données du GRAME et Paquin, 2018.**

Toujours selon l’inventaire des projets de verdissement du GRAME de 2014 à 2019 dans l’arrondissement de Lachine, il est possible de regrouper les activités de verdissement (à 99% de la plantation d’arbres) par projet (un projet peut varier d’un arbre à plusieurs dizaines) et par quartier. Les espèces d’arbres choisies par le GRAME sont sélectionnées en fonction de plusieurs objectifs<sup>30</sup>, et plus particulièrement ceux d’offrir le plus grand déploiement du feuillage (hauteur et largeur) afin d’augmenter les zones d’ombrage pour diminuer les effets négatifs des îlots de chaleur, et aussi de planter une grande variété d’espèces pour augmenter la biodiversité des végétaux et donc favoriser la santé et la résilience de la canopée.

<sup>30</sup> Surtout en fonction des objectifs en lien avec le Plan d’Action Canopée (augmenter l’indice de canopée de cinq points de pourcentage).

En 2014, dans Lachine-Est, 2 projets ont été mis en place, contre 3 projets dans Lachine-Ouest (les variétés d'arbres sont inconnues). En 2015, un projet a été mis en place dans le quartier Saint-Pierre, 3 projets dans Lachine-Est, 2 dans Lachine-Ouest et, dans l'ensemble, les projets regroupent 17 variétés d'espèces d'arbres<sup>31</sup>, dont la grande majorité (*Gleditsia triacanthos*<sup>32</sup>, *Celtis occidentalis*<sup>33</sup>, *Acer freemanii*<sup>34</sup>, *Ginkgo biloba*<sup>35</sup> et *Picea pungens*<sup>36</sup>) varie, à maturité, entre 6,1 et 24,4 mètres de hauteur, et entre 3 à 15 mètres de largeur (Leboeuf, 2006).

En 2016, un projet a été mis en place dans le quartier Saint-Pierre, 3 du côté de Lachine-Est, 2 (plus de 75 arbres) dans Duff-Court, et 6 dans Lachine-Ouest (plus de 100 arbres). De manière générale, les projets ont rassemblé 27 espèces d'arbres, dont la majorité (*Acer ginnala*<sup>37</sup>, *Amelanchier laevis*<sup>38</sup> et *Gleditsia triacanthos*) varie entre 4,6 et 20 mètres de hauteur, et 4,6 à 15 mètres de largeur (Leboeuf, 2006).

En 2017, 5 projets (plus de 100 arbres) dans Lachine-Est, 1 projet dans Duff-Court (plus de 25 arbres), 10 (plus de 100 arbres) du côté de Lachine-Ouest ont été mis en œuvre. De manière générale, les projets ont utilisé plus de 45 espèces d'arbres dont moins de la moitié (*Betula papyrifera*<sup>39</sup>, *Acer rubrum*<sup>40</sup> et *Celtis occidentalis*) varie entre 6,1 et 21,3 mètres de hauteur, et de 3 à 15,2 mètres de largeur (Leboeuf, 2006).

En 2018, 3 projets (plus de 100 arbres) ont été mis en place dans Duff-Court et 3 (plus de 100 arbres) dans Lachine-Ouest. Dans l'ensemble, les projets regroupent plus de 40 espèces d'arbres (*Celtis occidentalis*, *Acer rubrum*, *Amelanchier canadensis*<sup>41</sup>, *Betula papyrifera* et *Acer ginnala*) avec une courte majorité variant entre 4,6 et 21,3 mètres de hauteur, et de 4,6 à 15,2 mètres de largeur (Leboeuf, 2006). En 2019, deux projets ont vu le jour à Saint-Pierre, 2 dans Lachine-Est, un à Duff-Court, et 3 du côté de Lachine-Ouest (les variétés d'arbres sont inconnues à ce jour).

### **1.1.1.3 Duff-Court : entre vulnérabilités sociales et projets de verdissement**

Suivant le nombre de projets (activités), d'arbres plantés et la superficie des quartiers, il est intéressant de remarquer une concentration particulièrement marquée dans le quartier Duff-

---

<sup>31</sup> Classification taxonomique internationale

<sup>32</sup> Hauteur de 15 à 20 mètres, et largeur de 10 à 15 mètres (Leboeuf, 2006).

<sup>33</sup> Hauteur de 6.1 à 12.1 mètres, et largeur de 3 à 4.5 mètres (Leboeuf, 2006).

<sup>34</sup> Hauteur de 12.1 à 16.7 mètres, et largeur de 9.1 à 12.1 mètres (Leboeuf, 2006).

<sup>35</sup> Hauteur de 15.2 à 24.4 mètres, et largeur de 9.2 à 12.2 mètres (Leboeuf, 2006).

<sup>36</sup> Hauteur de 9.2 à 18.3 mètres, et largeur de 3.1 à 6.1 mètres (Leboeuf, 2006).

<sup>37</sup> Hauteur de 4.6 à 6.1 mètres, et largeur de 4.6 à 6.1 mètres (Leboeuf, 2006).

<sup>38</sup> Hauteur de 4.6 à 12.2 mètres, et largeur de 4.6 à 12.2 mètres (Leboeuf, 2006).

<sup>39</sup> Hauteur de 15.2 à 21.3 mètres, et largeur de 7.6 à 15.2 mètres (Leboeuf, 2006).

<sup>40</sup> Hauteur de 12.2 à 21.3 mètres, et largeur de 9.1 à 15.2 mètres (Leboeuf, 2006).

<sup>41</sup> Hauteur de 7.6 à 9.1 mètres, et largeur de 4.6 à 6.1 mètres (Leboeuf, 2006).

Court du nombre d'arbres (341) et de projets (7) proportionnellement au territoire (306 376,06 mètres carrés) et à la population (2 730). De plus, il s'agit d'un quartier qui montre plusieurs indicateurs de vulnérabilité sociale (66% des familles sont monoparentales et 33% n'ont pas de diplôme secondaire) et économique (plus de 50% des personnes sont à faible revenu dont 66% d'enfants et 38% d'ainés) parmi sa population (82% de famille, 32% d'immigrant.e.s, 10% de nouveaux arrivants et 47% de minorités visibles) (Centraide, 2020). Cette correspondance entre concentration de projet de verdissement et indicateurs de vulnérabilité socio-économique, soit une dimension centrale dans cette étude, fait du quartier Duff-Court un choix de premier plan pour analyser les impacts sociaux des activités du GRAME sur les populations concernées, mais aussi un cas d'étude intéressant pour dégager une problématique plus large.

## **1.2 Problématique : espaces verts et équité environnementale**

Les projets de verdissement des espaces urbains montréalais ont pour objectif commun d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des populations, ainsi que de diminuer les effets négatifs des nuisances urbaines (p.ex : les îlots de chaleurs et la pollution) sur la santé des populations (p. ex : prévenir la formation des îlots de chaleur, la gestion des eaux pluviales et maintenir la biodiversité en ville) (Ville de Montréal, 2010). Comme nous allons voir dans la revue de la littérature, il existe une multitude de travaux scientifiques démontrant que les activités de verdissement ont d'importants effets positifs directs autant sur la santé physique que la santé sociale des populations fréquentant les espaces verts.

Or, la problématique soulevée dans le cadre de cette recherche s'intéresse surtout aux effets sociaux engendrés par les activités de verdissement par l'entremise des perspectives qu'ont les populations résidentes à proximité des espaces verts issus du verdissement (p. ex : parcs, ruelles vertes ou plantations d'arbres aux abords des rues). Les effets sociaux liés au verdissement des espaces urbains mobilisent différents enjeux socio-environnementaux, mais dans le cas du quartier Duff-Court (aussi ailleurs dans Lachine) qui réunit à la fois d'importants indicateurs de vulnérabilités et une haute densité d'activités de verdissement pilotées par le GRAME, ces enjeux s'articulent surtout autour des questions d'accessibilité aux espaces verts, d'équité environnementale et de satisfaction résidentielle, puisque les populations vulnérables sont plus à risque d'avoir un accès limité aux espaces verts (accessibilité), aux ressources urbaines (équité) et à des espaces verts de qualité à proximité de leurs résidences (satisfaction) (Séguin et Apparicio, 2013).

En somme, puisque les espaces publics sont transformés par les activités/projets de verdissement, il est important d'évaluer les effets sociaux de ces transformations sur les populations vulnérables plus sensibles aux changements matériels comme immatériels, et

cela à partir de leurs propres perspectives (satisfaction résidentielle) tout en prenant en considération l'équité environnementale liée à l'accessibilité des espaces publics verts. Ce dernier aspect permet de savoir si les populations vulnérables peuvent réellement profiter des effets bénéfiques liés à la fréquentation des espaces verts urbains. Ceci étant dit, ces constats soulèvent d'importantes questions sur la relation entre verdissement et enjeux sociaux.

### **1.3 Questions de recherches : entre verdissement et vulnérabilités**

Maintenant que nous avons dressé un portrait socio-économique détaillé de l'arrondissement de Lachine et constitué un inventaire des projets de verdissement du GRAME, ainsi que ciblé la problématique en lien avec ces projets de verdissement, il est primordial de fixer des objectifs de recherche qui formeront le fil conducteur du présent projet dans le contexte du quartier Duff-Court.

Il est pertinent de se demander : est-ce que le verdissement d'espaces urbains dans les quartiers paupérisés (haute densité de personnes vulnérables) est bénéfique socialement pour les populations vulnérables ? ; est-ce que ces activités de verdissement favorisent l'équité environnementale par une meilleure accessibilité aux espaces verts ? ; est-ce qu'une plus grande équité environnementale contribue à améliorer la satisfaction résidentielle des populations vulnérables à l'endroit de leurs quartiers ? Afin de bien comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent ces questionnements, il est important de faire un survol de la littérature concernant les concepts mobilisés dans la présente recherche.

### **1.4 Revue de la littérature : espaces verts, équité, satisfaction et vulnérabilité**

L'objectif de cette partie est de contextualiser les principaux éléments de la problématique à travers la littérature scientifique. À partir des disciplines de la géographie urbaine et de l'écologie politique urbaine, il est question : d'examiner la littérature scientifique portant sur les effets bénéfiques des espaces verts sur la santé physique et sociale des populations avec une attention particulière aux personnes vulnérables; aborder les travaux sur les espaces publics verts et la signification de ceux-ci pour les résident.e.s d'un quartier à partir de la notion de satisfaction résidentielle; décortiquer les travaux portant sur la relation entre équité environnementale, accessibilité aux espaces verts aménagés, ainsi que le concept de justice environnementale sous-entendu par cette relation. À travers l'exploration de ces travaux scientifiques, il est aussi question de cibler les principaux concepts qui seront repris pour définir les paramètres de recherche et fournir le cadre théorique du présent travail de recherche.

### **1.4.1 Espaces verts, aménagement et vulnérabilités: effets socio-spatiaux**

Il existe une importante littérature scientifique démontrant les effets socio-spatiaux bénéfiques des espaces verts sur les populations qui les fréquentent, et ce, autant dans les sciences humaines que les sciences naturelles. Le rapport *Verdir les villes pour la santé de la population* publié par l'institut national de santé publique et rédigé par Mélanie Beaudoin et Marie-Eve Levasseur nous permet d'avoir une bonne idée de l'étendue des connaissances dans ce domaine (2017). Ces auteures mettent de l'avant que les espaces verts aménagés dans les milieux urbains offrent un large éventail de bénéfices pour l'amélioration de la santé physique des populations par le « biais de l'activité physique, de la réduction de l'obésité, ou encore par la diminution de la mortalité » (2017, p. 11).

Premièrement, les espaces verts contribuent à l'amélioration de la santé physique puisque ceux-ci prédisposent les individus habitant à proximité à faire de l'activité physique (p. ex : faire des marches) et une meilleure condition physique engendre des impacts positifs sur les problèmes de morbidité (p. ex : obésité et maladies cardiovasculaires) (2017). De plus, les espaces verts améliorent la perception des individus sur la santé générale d'un quartier et par effets de ricochet renforcent la pratique d'activité physique (2017).

Deuxièmement, les espaces verts sont associés à l'amélioration de la santé mentale des populations autant au niveau de leurs perceptions (satisfaction) que de symptômes cliniques (p. ex : dépression), car ils créeraient « influence positive, notamment sur le niveau de stress et d'anxiété, sur les symptômes de dépression, et sur le bien-être, et offriraient un sentiment réparateur » (2017, p. 16). Les personnes qui habitent à proximité des espaces verts seraient plus enclines à voir leurs niveaux de stress et d'anxiété diminuer, soit deux symptômes liés à la dépression (2017). De plus, les espaces verts seraient aussi bénéfiques aux enfants habitant à proximité de ces aménagements, car ils favorisent un meilleur développement physique (activité physique) et physiologique (santé mentale) (2017).

Le travail de Beaudoin et Levasseur met aussi l'accent sur les effets positifs touchant la dimension de la santé sociale, soit l'importance des effets indirects pour la santé de la population et des communautés en favorisant les échanges sociaux, la diminution de la criminalité locale et l'augmentation de la biodiversité (2017). Tout d'abord, la contribution bénéfique aux échanges sociaux est surtout justifiée par une amélioration de la cohésion sociale puisque les espaces verts « fournissent des endroits pour certaines activités récréatives ayant le potentiel de créer des interactions sociales » (2017, p. 25), et celles-ci permettent de briser l'isolement social (principalement en zone défavorisée) (2017). Les espaces verts sont des

lieux propices pour établir des contacts entre diverses franges de la population, s'impliquer dans l'environnement local (social, culturel et naturel), et surtout, tel que Mélanie Beaudoin l'avance dans ses travaux sur les projets de verdissement :

*« Les projets avaient eu sur les communautés de nombreux bénéfices : revitalisation des quartiers, insertion des jeunes, réduction des déchets, présence d'un lieu rassembleur utilisé par les populations vulnérables, solidarité sociale développée, saines habitudes de vie encouragées et sécurité alimentaire, notamment pour certains projets situés en plein désert alimentaire » (Beaudoin, 2016, p. 25).*

Ensuite, les auteures affirment que dans certains cas il est possible de remarquer une relation positive entre végétation et réduction de la criminalité due à un accroissement de la surveillance des espaces verts attribuable à une augmentation de leur utilisation par les populations qui résident à proximité (2017). Cela dit, s'il est vrai qu'une plus grande importance accordée aux espaces verts par les populations entraîne une amélioration de la vigilance et une meilleure médiation des problèmes de sécurité au sein de ces espaces, il est possible de remarquer la relation inverse dans la situation d'un espace mal entretenu et non accueillant fréquenté principalement par des groupes considérés comme dangereux par les communautés (2017).

Selon Beaudoin et Levasseur, il est possible d'éviter cette problématique lors de la conception, l'aménagement et l'entretien des espaces verts (2017). De plus, l'augmentation de la biodiversité des espaces verts influence indirectement et positivement la santé physique et mentale des individus « puisque la biodiversité et la nature sont des composantes importantes de plusieurs cultures et traditions » (2017, p. 26), et surtout « les personnes davantage connectées avec la nature passent plus de temps à l'extérieur, sont plus soucieuses de la préservation de la nature et ont des comportements et des attitudes favorables à la protection de l'environnement » (2017, p. 26).

Finalement, le rapport de Beaudoin et Levasseur s'intéresse brièvement à la promotion de l'accessibilité aux espaces verts pour améliorer la justice environnementale et la diminution des inégalités sociales liées à la santé (2017). Selon celles-ci, les espaces verts offrent davantage de bénéfices pour les populations à faible et moyen revenu qui sont davantage touchées par les inégalités sociales et les injustices environnementales :

*« Les interventions visant le verdissement dans ces milieux contribueraient donc à améliorer la qualité de vie et à réduire le fardeau de la maladie pour*

*ce groupe de la population, puisque les individus ayant de plus faibles revenus vivent davantage d'anxiété, de stress et de dépression, selon une étude américaine. De même, la proximité d'espaces verts et leur utilisation par les groupes à faible revenu et les minorités ethniques réduiraient les inégalités sanitaires pour les troubles psychologiques et pour la morbidité associée au plus faible poids à la naissance » (2017, p. 27).*

Toutefois, les auteures mettent en garde les municipalités sur l'aménagement d'espaces verts dans des quartiers défavorisés, car un phénomène d'éco-gentrification<sup>42</sup> pourrait en émerger, et de ce fait contribuer à réduire l'accessibilité des populations vulnérables à ces espaces et donc aux bénéfices pour la santé physique et sociale (2017), ce qui constitue une injustice environnementale. La professeure Sarah Dooling précise que l'éco-gentrification consiste en la mise en œuvre d'un agenda d'aménagement urbain par des acteurs publics et/ou des acteurs privés légitimés par une éthique environnementale, et qui peut mener au déplacement et à l'exclusion des populations vulnérables causées par une augmentation du coût de la vie dans un quartier défavorisé (2009).

Cela dit, il est important de préciser qu'un tel phénomène est alimenté par une multitude de facteurs économiques, sociaux et politiques mis en branle par d'importants projets d'aménagement vert ayant d'importantes répercussions sur le paysage matériel et immatériel d'un quartier (Dooling, 2009). Donc, il est raisonnable de croire que des projets de verdissement ayant une portée réduite sur un espace urbain n'engendrent pas d'éco-gentrification, mais ces activités de verdissement pourraient contribuer à un phénomène de gentrification déjà en place dans un quartier avec une importante proportion de personnes vulnérables.

Selon Beaudoin et Levasseur, «les milieux plus verts offriraient davantage de bénéfices pour la santé des résidents dans les quartiers à revenus plus faible et moyen que dans les quartiers à revenu élevé» (2017, p. 27), ou, en d'autres mots, aux personnes économiquement vulnérables. Cette affirmation nous amène à nous intéresser à la notion même de la vulnérabilité. Ce concept peut avoir plusieurs définitions selon l'angle d'approche, mais pour Ben Wisner, Piers Blaikie, Terry Cannon et Ian Davis, la vulnérabilité désigne les capacités d'une personne ou d'un groupe à faire preuve de résilience (anticiper, faire face et résister) face aux impacts d'événement sociaux qui ont le potentiel de causer des dommages socio-économiques (2003). L'incapacité de certains groupes de personnes à faire preuve de résilience est attribuable aux

---

<sup>42</sup> Pour Sarah Dooling, la gentrification verte, environnemental ou écologique sont des synonymes de l'éco-gentrification, ou encore l'embourgeoisement vert. La terminologie peut changer selon les disciplines (p. ex : études urbaines et géographie urbaine), mais la définition du concept reste essentiellement la même à quelques différences près (Dooling, 2009).

dynamiques sociales et économiques qui leur sont défavorables. Celles-ci peuvent prendre racine dans des problématiques d'ordre institutionnel et sociétal (Wisner, et al, 2003).

Les contributions de Jean Étienne Bidou et Isabelle Droy sur la mesure des vulnérabilités sociale et économique sont d'une grande importance pour le présent travail puisqu'elles fournissent des outils de mesure (2015). Selon les auteur.e.s, les études sur la vulnérabilité économique et sociale émergent au début des années 2000 dans plusieurs disciplines des sciences humaines, et ce tout en s'inscrivant dans les contextes des analyses sur la pauvreté liée aux conséquences de désastres naturels et/ou politiques (2015). La chaîne de risques est au centre des études de la vulnérabilité puisqu'elle vient décomposer la notion en une chaîne conceptuelle :

*«l'aléa : une sécheresse, un cyclone, une crise économique, un conflit armé, etc. (...) les réponses ex-post ou les stratégies ex-ante des populations pour faire face au risque engendré par l'aléa, (...) les conséquences sur les populations (outcomes) : ce sont les pertes humaines et/ou les pertes économiques affectant le bien-être des populations ; ces conséquences sont provoquées par la combinaison d'un aléa/risque avec les propriétés du système humain qui se trouve exposé à cet aléa ou risque» (Bidou et Droy, 2015).*

Les auteur.e.s conçoivent la notion de vulnérabilité « comme un état changeant, multidimensionnel, d'où la difficulté à la décrire par des indicateurs » (p. 3), et c'est pourquoi ces derniers s'inspirent des contributions scientifiques de la sociologie (p. ex : l'insécurité du bien-être des individus, des ménages et des groupes face à un environnement changeant) et de l'économie (p. ex : le résultat d'une réponse insuffisante à un risque, qui, ici, est celui de devenir pauvre) (2015). Les travaux des auteur.e.s se penchent sur une multitude d'indicateurs pour mesurer les vulnérabilités sociales et économiques, et ceux-ci précisent que ces derniers ne peuvent pas être séparés les uns des autres. Surtout, la notion de vulnérabilité doit être approchée en tenant compte « d'une part des interactions entre les individus, les groupes sociaux auxquels ils appartiennent et la société tout entière et d'autre part, entre les hommes et l'espace qu'ils occupent » (2015, p. 10).

Tout d'abord, il y a la dimension de la pauvreté (risques directs et indirects) qui comprend des indicateurs monétaires (p. ex : perte de revenus), des indicateurs multidimensionnels (p. ex : santé, éducation, et niveau de vie) (2015). Ensuite, la dimension des groupes de vulnérabilité socio-spatiale s'articule autour de l'idée qu'un aléa particulier (p. ex : réchauffement et îlots de chaleur) touche un groupe particulier (p. ex : population pauvre n'ayant pas accès à des îlots de



fraîcheurs), et ces groupes de vulnérabilité sont le produit « d'inégalités sociales qui façonnent l'exposition des différents groupes et conditionnent leur capacité à faire face aux aléas » (2015, p. 11), et aux vulnérabilités sociales structurelles (politique et économique). Finalement, il y a la dimension de vulnérabilité sociale qui touche aux individus et aux ménages (capabilités et/ou *sustainable livelihoods*), et écosystémique qui concerne les processus de changement externe et interne (p. ex : accroissement de la population et/ou pandémie) qui doivent être incorporés dans la même analyse (2015).

Afin de contextualiser les différents types de vulnérabilité à Montréal, il suffit de nous tourner vers les organes étatiques municipaux qui traitent largement de ces problématiques. La ville de Montréal possède sur son portail en ligne un large éventail de documents portant sur les vulnérabilités (p. ex : économique, sociale, etc.), dont plusieurs sur la vulnérabilité climatique. Par exemple, la métropole a mis en place un Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 qui reconnaît les différents types de vulnérabilité climatique sur son territoire (p. ex : îlots de chaleur). Il est aussi possible de constater de nombreux organismes communautaires qui s'intéressent aux enjeux de vulnérabilité, dont dans l'arrondissement Lachine avec des organisations comme Centraide du Grand Montréal qui vient en aide aux personnes les plus vulnérables socialement et économiquement.

Le travail de Félissa Lareau et Yves Beaudouin, *Évaluation et cartographie de la vulnérabilité à la chaleur dans l'agglomération de Montréal*, illustre bien un croisement de différentes dimensions de la vulnérabilité, soit sociale et physique (2015). L'objectif de l'article est « de produire une méthode d'évaluation simple et reproductible capable de croiser des facteurs sociaux et physiques afin d'identifier et de cartographier les secteurs les plus vulnérables en prenant comme étude de cas l'île de Montréal » (2015, p. 234). Le travail démontre qu'il existe un lien entre vulnérabilité thermique et sociale (populations défavorisées), et les résultats « révèlent que les secteurs du sud-ouest, centraux et nord-est sont plus vulnérables à un épisode de chaleur extrême » (p. 244), car il s'agit d'endroits où il existe une combinaison des différents facteurs de vulnérabilités (2015).

Maintenant que nous avons décortiqué les effets positifs des espaces verts sur la santé physique et sociale des populations les fréquentant, ainsi que la notion de vulnérabilités socio-spatiale, il devient incontournable de questionner la relation entre espaces publics verts et leurs significations pour les populations vulnérables.

## 1.4.2 Espaces verts urbain et perspectives : entre satisfaction et insatisfaction

Les espaces publics sont considérés par Hélène Bélanger, professeure en études urbaines, comme des espaces physiques ouverts à tous et toutes et dont les modifications de ceux-ci peuvent affecter le quotidien des individus et le développement des collectivités (2010). Si ces espaces sont des lieux pour des activités civiles, commerciales et autres, il s'agit aussi d'endroits pour créer des liens sociaux et identitaires (Bélanger, 2010). En ce sens, des transformations matérielle (physique) ou immatérielle (sociale) générées par une intervention publique ou privée dans ces lieux viennent affecter de plusieurs manières les populations habitant ces espaces, notamment à travers leurs représentations et leurs modes d'appropriation de ceux-ci (Bélanger, 2010).

Par exemple, la transformation d'un espace de stationnement en ruelle verte vient influencer la représentation de celui-ci pour les personnes fréquentant cet espace. Selon la nature des changements apportés à ces espaces, ainsi que le profil sociodémographique des quartiers, il est tout à fait possible que ces transformations créent de la satisfaction ou de l'insatisfaction chez les résident.e.s motivé.e.s par un sentiment de redéfinition du territoire du chez-soi (Bélanger, 2010). Pour Bélanger, le degré d'ouverture et d'accessibilité d'un espace au public peut fortement varier, ainsi que les dynamiques d'interactions sociales exercées par les individus et les groupes de personnes dans ces lieux (2010), et donc :

*«Ces espaces ouverts, accessibles au public, font partie des représentations des résidents de leur milieu de vie. Ils sont aussi des espaces de sociabilité qui permettent la rencontre de l'autre, et la reconnaissance des similitudes et des différences. En ce sens, ils font partie du processus de construction identitaire. Différentes dimensions structurent l'identité individuelle, dont le genre, les caractéristiques socioprofessionnelles, le profil ethnoculturel ainsi que l'identité du lieu. L'identité du lieu communique une identité, mais cette dimension spatiale permet également de rassembler les différentes dimensions dans l'espace» (2010, p. 146).*

Toujours selon Bélanger, il est intéressant de remarquer que les espaces publics ne sont pas appropriés de la même manière par les individus et les groupes, et ce selon leurs positions sociales. Par exemple, les classes moins fortunées, et donc vulnérables, ont plutôt tendance à utiliser ces espaces pour sociabiliser (2010). Dans les quartiers résidentiels, les résident.e.s s'approprient l'espace public par l'entremise de leurs pratiques quotidiennes et lorsqu'ils développent un sentiment d'attachement, ces derniers peuvent considérer ces espaces

publics « comme leur appartenant, comme une extension de leur logement, comme leur chez soi » (Bélanger, 2010, p. 147). En résumé, un espace public favorise les interactions sociales et son appropriation par les résident.e.s, ce qui encourage un sentiment d'appartenance, ainsi qu'un sentiment de satisfaction résidentielle.

Avant d'approfondir les différentes significations des espaces publics verts pour les populations vulnérables, il est important de se familiariser avec la littérature sur les transformations urbaines, soit un processus incontournable lors du verdissement d'espaces publics. Il existe une multitude de sources de transformations urbaines (p. ex : économique et politique) qui ont des effets socio-spatiaux, mais dans la présente revue il s'agit de se concentrer sur les transformations liées aux activités d'aménagement d'espaces verts.

En géographie humaine et en études urbaines, il existe d'importants débats sur les mécanismes entourant les transformations urbaines, surtout depuis la montée en popularité du concept de développement durable urbain (Maassen et Galvin, 2019). Anne Maassen et Madeleine Galvin se sont intéressées au concept de transformation urbaine sous différents angles, notamment en dressant un portrait des différents enjeux qui y sont liés, et celles-ci ont remarqué une littérature importante sur les transformations urbaines (2019). Selon les auteures, il existe plusieurs types de changements en lien avec cette dernière notion, soit 1) l'environnement physique<sup>43</sup>, 2) les structures et routines institutionnelles<sup>44</sup>, 3) les flux d'argent financier<sup>45</sup>, 4) les comportements et vie quotidienne<sup>46</sup>, et 5) les perceptions et modèles psychologiques<sup>47</sup> (Maassen et Galvin, 2019). Dans le cas de notre recherche, ce sont les transformations de l'environnement physique, de comportements et vie quotidienne, puis de perceptions qui seront essentiellement mobilisées en lien avec les activités de verdissement et les espaces verts publics.

---

<sup>43</sup> « Les changements dans l'utilisation des terres, l'environnement bâti et / ou naturel des villes, y compris les nouvelles infrastructures et / ou les espaces publics, la mise à niveau et l'entretien des structures existantes et les changements d'externalités » (Maassen et Galvin, 2019, p.12).

<sup>44</sup> « Des changements dans les dispositions institutionnelles, les pratiques et les lois, y compris les structures de gouvernance et les entreprises nouvelles et renforcées, les approches de planification, l'établissement d'un agenda sur les nouvelles priorités, les normes, les données, la réforme juridique et les précédents » (Maassen et Galvin, 2019, p.12).

<sup>45</sup> « Les changements dans le type, l'origine et la destination des flux monétaires, y compris les finances publiques et privées, telles que les finances municipales (...) » (Maassen et Galvin, 2019, p.12).

<sup>46</sup> « Changements dans les modes de comportement dans la vie quotidienne, tels que les modes de déplacement et de transport, les pratiques de consommation, l'accès aux opportunités économiques, sociales et récréatives, (...) » (Maassen et Galvin, 2019, p.12).

<sup>47</sup> « Les changements qui pourraient affecter un éventail de parties prenantes, telles que les propriétaires d'entreprises locales, les résidents, les visiteurs, les fonctionnaires, les membres (...) » (Maassen et Galvin, 2019, p.12).

Revenons à la dimension significative des espaces publics verts, ou en d'autres mots les perspectives qu'ont les populations (surtout vulnérables dans le cadre de cette recherche) à l'égard de ceux-ci. Pour Mélanie Beaudoin, les populations vulnérables fréquentant ces espaces ont une perspective positive de ces derniers, car il s'agit de lieux rassembleurs pour développer un sentiment de solidarité sociale (2016). Ce sentiment est d'autant plus puissant lorsque les habitant.e.s d'un quartier participent aux activités de verdissement, car les personnes développent un lien d'appartenance et d'appropriation des espaces publics verts (Beaudoin, 2016).

De plus, ces espaces favorisent les interactions entre les jeunes et les familles, ce qui favorise les liens de voisinage et donc la cohésion sociale entre différentes communautés fréquentant ces espaces (Beaudoin, 2016). Dans cet ordre d'idées, les professeur.e.s Xiaolu Zhou et Masud Parves Rana ont démontré les bénéfices sociaux des espaces verts à travers la perspective des personnes utilisant ceux-ci, soit qu'ils offrent des opportunités d'activités récréatives, un plaisir esthétique, la promotion de l'exercice physique, un ajustement du bien-être, des opportunités d'éducation et surtout la capacité de renforcer les liens sociaux (2012). Ces derniers éléments contribuent tous à une satisfaction résidentielle, mais le dernier point est particulièrement important, car :

*« Les espaces verts urbains offrent un environnement qui facilite les contacts sociaux. Les interactions sociales ont lieu plus fréquemment dans un environnement préférable que dans d'autres lieux. D'une part, les immeubles de grande hauteur séparent les résidents, ce qui entraîne une déconnexion sociale ; d'autre part, l'environnement urbain surpeuplé rend difficile le contact avec les autres, en délimitant des communications sociales productives. Kweon et al. (1998) notent que les personnes âgées dans un centre-ville avec une plus grande accessibilité aux espaces verts ont plus de liens sociaux que d'autres. En outre, un sentiment de communauté peut être créé en utilisant fréquemment l'espace vert extérieur » (2012, p. 176).*

Zhou et Parves Rana démontrent aussi que les bénéfices sociaux sont interconnectés et surtout que l'utilisation et la signification des espaces publics verts varient en fonction de la tranche d'âge, des valeurs professionnelles, éducatives et culturelles, et du statut socio-économique (2012). Considérant les populations vulnérables, la variable de l'âge démontre une perspective positive chez les personnes jeunes (activité physique et créative) et plus âgées (sociabilisation et quiétude), la variable socio-culturelle et du genre montre une utilisation

variable selon les communautés, et la variable du statut socio-économique varie en fonction de l'accessibilité des espaces verts (2012).

Toutefois, bien qu'il soit clair que ces espaces verts sont bénéfiques pour les populations vulnérables habitant à proximité et que ceux-ci influencent positivement leur signification auprès de ces populations, est-ce que les espaces verts affectent leurs satisfactions résidentielles dans une perspective de quartier? La satisfaction se mesure par rapport aux environnements immédiats du logement, à savoir si ces derniers sont sécuritaires, en bon état (entretien et esthétique) et de qualité (bruit, pollution et odeur). La thèse du chercheur Samy Youssoufi vient éclairer et préciser cette dimension :

*«La satisfaction résidentielle résulte d'un processus complexe faisant intervenir des composantes physiologiques, sociales et spatiales. Chaque individu exprime un niveau de satisfaction résidentielle qui lui est propre et qui résulte de la confrontation entre un processus mental et des attributs spatiaux objectifs de son environnement. En simplifiant, nous considérons que le degré de satisfaction résidentielle d'un individu correspond au niveau de congruence entre les attributs spatiaux de son cadre de vie et ses préférences environnementales, elles-mêmes issues de divers processus cognitifs » (2011, p. 111).*

En somme, chaque individu construit sa propre représentation de son environnement, mais il partage aussi des éléments communs, tel que les effets bénéfiques associés à la fréquentation des espaces verts (p. ex : qualité de l'air). C'est à partir de la recherche de ces effets bénéfiques qu'il est possible d'établir une satisfaction résidentielle, ou d'ailleurs une insatisfaction, et de ce fait lier signification/représentation et satisfaction résidentielle pour les populations vulnérables. Les espaces publics verts incorporent des éléments matériels (p. ex : arbres ou infrastructures) et immatériels (p. ex : socialisation entre des personnes) qui peuvent être modifiés par des transformations urbaines (p. ex : verdissement). Ces changements ont des effets sur la signification de ces espaces auprès des populations, et d'autant plus pour celles accordant une importance sociale à ces espaces. Des modifications peuvent donc engendrer une meilleure satisfaction résidentielle, ou au contraire une plus grande insatisfaction résidentielle, mais celle-ci est aussi attachée aux enjeux d'équité environnementale.

### **1.4.3 Équité environnementale : l'enjeu de l'accessibilité aux espaces verts**

Maintenant que nous avons parcouru la littérature académique portant sur les effets socio-spatiaux bénéfiques des espaces verts et leurs significations pour les populations résidentes à proximité, il est question d'explorer le concept d'équité environnementale et plus particulièrement sa dimension d'accessibilité aux espaces verts. Avant d'examiner cette dernière dimension, il est important de traiter du principe de justice/injustice environnementale mobilisé à partir des disciplines de la géographie urbaine et de l'écologie politique urbaine.

Pour Anne-Marie Séguin et Philippe Apparicio, les premiers travaux traitant de l'injustice environnementale émergent dans les années 1980 et cherchent à démontrer que les populations vulnérables (afro-américaines) sont davantage exposées à certains risques environnementaux (p. ex : pollution et matières dangereuses) (2013). Pour les auteur.e.s, il est possible de constater aujourd'hui trois dimensions constitutives de la justice environnementale qui sont non mutuellement exclusives, soit la justice distributionnelle ou équité environnementale, la justice de la reconnaissance (non-reconnaissance ou manque de reconnaissance de certains groupes socio-démographiques) et la justice procédurale (rapports de pouvoir dans les processus décisionnels concernant l'environnement) (2013).

Bien que ces dimensions soit toutes pertinentes (interreliées), nous allons principalement nous intéresser à l'équité environnementale puisque les travaux qui s'inscrivent dans ce courant de pensée s'intéressent à :

*« La distribution des nuisances et des ressources urbaines en fonction de la répartition dans l'espace de certaines catégories sociales. Ils tentent de vérifier si certaines populations sont plus exposées aux nuisances de l'environnement ou encore si leur accessibilité aux éléments bénéfiques de l'environnement (parcs, services de santé, épiceries de grande surface, etc.) est plus limitée. Les catégories sociales les plus souvent étudiées sont les populations pauvres et les minorités ethniques. Ainsi, les travaux récents de ce courant s'intéressent à la répartition non seulement des nuisances, mais aussi des ressources ou éléments bénéfiques de l'environnement en lien avec la distribution résidentielle de différentes catégories sociales » (Séguin et Apparicio, 2013, p. 211).*

En ce sens, le travail collectif *Spatial distribution of vegetation in Montreal: An uneven distribution or environmental inequity?* de Thi-Thanh-Hien Pham, Philippe Apparicio, Anne-Marie Séguin, Shawn Landry et Martin Gagnon démontre qu'à Montréal, les populations vulnérables socialement et économiquement ont un accès limité aux espaces verts en comparaison des groupes socio-démographiques plus aisés (2012). En somme, il est possible de constater une situation d'inégalité environnementale à travers la disparité dans la répartition des espaces verts entre ces groupes socio-démographiques, et donc une injustice sociale par la limitation d'accès des populations aux espaces naturels (p. ex : parc, ruelle verte) qui offrent des bénéfices pour la santé (physique et sociale) des individus qui les fréquentent (2012).

Un deuxième travail collectif, *Road traffic noise in Montreal and environmental equity : What is the situation for the most vulnerable population groups ?* réalisé par Mathieu Carrier, Philippe Apparicio et Anne-Marie Séguin, vient renforcer les observations précédentes (2016). Ce dernier travail illustre que les personnes à faible revenu et les minorités visibles, soit des populations considérées vulnérables au niveau économique et social, vivent dans des quartiers marqués par des niveaux de bruit (circulation routière) légèrement supérieurs à ceux du reste de la population (2016). Cette situation révèle aussi que ces populations habitent des milieux urbains susceptibles d'être des îlots de chaleurs (importante circulation routière et pollution atmosphérique) et donc des quartiers avec peu d'espaces verts (îlots de fraîcheur).

Chez les chercheuses Lydie Laigle et Mélanie Tual, il est possible de constater quatre catégories d'inégalités écologiques, c'est-à-dire les inégalités d'exposition aux nuisances urbaines (p.ex : pollutions) et aux risques (p.ex : naturel et sanitaire), les inégalités d'accès à un cadre de vie de qualité en milieu urbain, les inégalités liées à l'héritage et au développement des territoires urbains, et finalement les inégalités dans la capacité d'agir sur l'environnement et d'interpeller la puissance publique pour améliorer le cadre de vie (2007). Encore une fois, l'ensemble de ces catégories est pertinent puisqu'interrelié, mais nous allons nous intéresser aux inégalités d'accès à un cadre de vie de qualité en milieu urbain (2007). L'idée centrale est ici basée sur la justice distributionnelle, soit que tout individu a le droit à disposer d'un environnement de qualité en milieu urbain et ce, peu importe son statut social. Donc, lorsqu'un individu ne peut avoir accès à un environnement de qualité, il est victime d'une injustice environnementale ou d'inéquité environnementale (2007).

Toutefois, il est important de joindre au concept d'inéquité environnementale une dimension sociale. La chercheuse Kawtar Najib s'est penchée sur le contexte urbain des inégalités sociales, et selon celle-ci les sociétés urbaines sont marquées par de multiples inégalités socio-spatiales

correspondant aux dysfonctionnements sociaux qui entraînent la séparation de différents groupes socio-démographique dans un même espace (2017). Ces inégalités et dysfonctionnements sociaux sont attribuables aux différentes dynamiques politique et économique urbaines, et « ces inégalités socio-spatiales se traduisent notamment dans les villes par des différences d'accès à l'emploi, de qualité des logements ou encore d'intégration territoriale » (p. 1, 2017). L'auteure met de l'avant que les enjeux d'inégalités socio-spatiales sont engendrés par des transformations urbaines qui à leur tour engendrent des tensions sociales causées par un manque de justice sociale et spatiale (2017). Dans cette optique, l'auteure explore les différentes dynamiques (sociale, géographique, économique, démographique et politique) menant aux inégalités socio-spatiales, et ce à travers les structures sociales (p. ex : groupes) et spatiales (p. ex : quartiers), ainsi qu'avec des indicateurs socio-spatiaux (p. ex : de logement, socio-professionnel, démographique et familial) (2017). Najib met en évidence dans son travail l'importance des inégalités sociales et les tensions qui en découlent à travers les transformations urbaines.

Finalement, il est possible de constater que l'équité environnementale met de l'avant l'importance de l'accessibilité aux espaces verts pour remédier à certaines inégalités sociales, notamment en lien avec la dimension de la santé physique et sociale. L'enjeu de l'accessibilité est donc central pour comprendre la relation entre justice environnementale et inégalités socio-environnementales. Le travail de Roland Ngom, Pierre Gosselin et Claudia Blais, *Reduction of disparities in access to green spaces: Their geographic insertion and recreational functions matter*, illustre parfaitement cette relation. Les auteur.e.s démontrent à partir de la région métropolitaine de Montréal que les espaces verts ont de nombreux effets positifs sur la santé des individus, mais plusieurs processus socio-économiques, démographiques et géographiques peuvent rendre difficile l'accès des populations aux espaces verts (2016). Leur étude démontre que les populations les plus aisées de Montréal ont un meilleur accès aux espaces verts puisqu'elles vivent à proximité de ces derniers, et que certains de ces espaces sont marqués par un processus urbain d'éco-gentrification (2016). Les auteur.e.s soulignent aussi les limites des mesures gouvernementales d'accessibilité aux espaces verts causées par la difficulté à promouvoir la justice environnementale compte tenu de la complexité des processus sociodémographiques (2016), et donc de l'incapacité à améliorer l'accès des populations vulnérables aux espaces verts.

En d'autres mots, une meilleure accessibilité des populations vulnérables aux espaces verts est bénéfique pour celles-ci, car elle favorise l'équité environnementale. À l'inverse, une diminution de cette accessibilité ne serait pas bénéfique d'un point de vue social, et cela en contribuant à une inéquité environnementale.



## **2. Méthodologie : l'étude de cas pour comprendre les réalités du terrain**

La présente partie illustre la démarche de terrain adoptée pour nourrir empiriquement la recherche, ainsi qu'exposer la logique permettant de faire les liens entre savoir scientifique (revue de la littérature) et le terrain de recherche, dans le but de saisir de quelle manière les activités de verdissement peuvent influencer les populations locales, et surtout de fournir les éléments nécessaires pour répondre aux questions de recherche.

La structure méthodologique est divisée en trois parties, c'est-à-dire la construction d'une approche méthodologique basée sur la technique de l'étude de cas (Duff-Court), la création de la structure d'échantillonnage (paramètres et instruments), puis finalement la mise en oeuvre de la collecte des données (déroutement du terrain de recherche et synthèse des données).

### **2.1 Approche méthodologique : l'étude de cas de Duff-Court**

La présente approche est appuyée sur une étude de cas élaborée pour étudier et analyser en détail les enjeux socio-environnementaux inhérents à la relation entre verdissement et effets sociaux dans le contexte du quartier Duff-Court, ainsi que pour répondre directement aux questions de recherche (Barlatier, 2018). Celle-ci implique l'observation des relations entre les individus partageant un espace-temps commun pour accéder à des sources d'informations adaptées au contexte spécifique du quartier (Gauthier, 2010). Cette approche favorise l'analyse des relations au sein des populations, ainsi qu'avec leurs environnements immédiats transformés par des activités de verdissement (Gauthier, 2010; Maingueneau, 2012). Bien que le cas à l'étude se réfère à un contexte particulier, celui-ci peut également faire référence à des réalités le dépassant, et certaines dynamiques analysées peuvent être repérées ailleurs, notamment dans d'autres quartiers de Lachine, comme Saint-Pierre qui partage d'importantes similarités démographiques avec Duff-Court.

L'étude de cas permet aussi de construire une trame narrative unique, puisqu'elle émane de cas particuliers qui ont leurs propres réalités. L'étude dans son exploration rend possible la découverte de nouveaux phénomènes, ou encore l'amélioration de certains d'entre eux mal adaptés à d'autres contextes (Flyvbjerg, 2001; Gauthier, 2010). De plus, si cette approche ne permet pas de généralisation dans une perspective de science naturelle, elle offre certainement un scénario ouvert dans lequel divers réflexions, instruments et informations sont mobilisés pour comprendre un sujet (Flyvbjerg, 2001). Ce sont ces différents éléments qui

peuvent être généralisés par leurs réutilisations, ajoutant possiblement de la profondeur à d'autres recherches, ou encore pour compléter des activités de terrain d'organisations locales.

Le choix du quartier Duff-Court est justifié par sa haute densité de populations vulnérables et de projets de verdissement du GRAME comme précisé dans la première partie de la recherche, ce qui permet de mesurer et vérifier plus facilement les effets sociaux des activités de verdissement. Ce cas spécifique est aussi une source d'inspiration pour mieux saisir la relation à l'étude et améliorer la compréhension des enjeux liés à celle-ci (Barlatier, 2018). Cet élément vient aussi contribuer directement à une meilleure connaissance des dynamiques socio-environnementales dans Duff-Court. De plus, elle possède le potentiel d'apporter de nouvelles idées «générées par l'immersion dans un cas riche grâce à une approche inductive» (Barlatier, 2018, p. 129).

En ce sens, cette étude de cas possède un intérêt scientifique important pouvant contribuer aux savoirs scientifiques en offrant un scénario unique et ouvert, appuyé par la puissance émanant du secteur à l'étude, soit le quartier Duff-Court. Cette façon de faire contribue aussi aux pratiques en matière de verdissement participatif, car elle amène à questionner les effets sociaux des interventions sur les populations locales et prendre en considération les différentes réalités locales.

### **2.1.1 Terrain de recherche : donner la voix aux populations locales**

Il est important d'incorporer une dimension socio-ethnographique à la présente approche méthodologie, puisque que l'objet d'étude est la communauté de Duff-Court, et surtout ses populations locales socialement et économiquement vulnérables (Bordes, 2015). Dans cet ordre d'idées, la dimension socio-ethnographie qui est greffée à l'étude de cas aide à saisir la nature de la relation entre ces populations et les activités de verdissement à travers leurs perspectives, mais aussi influencée par les lieux (p. ex : espace vert public) entourant les résidences de ces populations. Donc, puisque l'étude de cette relation et ses effets s'inscrit dans un système relationnel complexe aux dynamiques sociales tout aussi compliquées, il me semble crucial d'ancrer le terrain de recherche dans une approche relationnelle mettant en valeur l'expérience personnelle des participant.e.s (Bordes, 2015).

À partir de cette dimension, nous pouvons identifier des éléments d'observation centraux à travers lesquels le terrain fait émerger le coeur de la recherche (Bordes, 2015), c'est-à-dire un fondement empirique ancré dans les perspectives et réalités des populations vulnérables. Tout d'abord, il est question d'accorder une importance particulière aux discours de ces populations, puisque ceux-ci permettent de mieux comprendre leurs visions de leurs environnements

immédiats, mais aussi de la signification accordée aux activités de verdissements ou encore à leurs satisfactions/insatisfactions résidentielles. Ensuite, il est important d'observer les lieux (p. ex : espaces verts) entourant ces populations pour comprendre de quelles manières celles-ci utilisent ces derniers ou encore examiner comment ces lieux peuvent influencer les populations locales de Duff-Court. Cet ensemble d'éléments vient enraciner l'étude de cas dans les perspectives des populations locales, ce qui permet aussi de mieux connaître leurs réalités et de donner à cette recherche une plus grande légitimité.

### **2.1.2 Réflexion et positionnement : biais de recherche**

Il n'existe pas dans les sciences sociales et humaines de frontière définie entre d'une part les chercheur.se.s, et d'autre part, leurs sujets d'étude (p. ex : lieux et individus). Un terrain de recherche implique une construction continue de la pensée du chercheur ou de la chercheuse engagée et influencée par son sujet d'étude, et en conséquence, une adaptation des questions de recherche aux diverses réalités du terrain (Flyvbjerg, 2001; Massey, 2005; Collignon, 2010; Gauthier, 2010). Cette observation m'amène à rédiger ce mémoire en considérant mes biais personnels, car la recherche qualitative employée ici est inductive et se construit à travers le terrain et les données récoltées, et donc, par l'entremise de ma perspective, ce qui vient influencer ma posture de recherche (Savin-Baden et Howell Major, 2010; Reuter, 2021).

Cette posture critique à l'égard de la position du chercheur vise à mieux comprendre celle-ci et prendre conscience des biais qui y sont liés, car je n'ai aucun doute sur le fait que ma représentation du quartier Duff-Court et de ses résident.e.s a une influence sur mon interprétation des données (Gauthier, 2010; Paillé et Mucchielli, 2016; Reuter, 2021). Bien que ma perspective ait évolué au fil de la recherche, j'ai pris conscience de différents biais personnels liés à la subjectivité de mon raisonnement et sa dimension de représentativité, c'est-à-dire l'idée qu'une théorie et les pratiques lui étant liées peuvent permettre d'expliquer et de représenter l'ensemble des observations d'un phénomène (Savin-Baden et Howell Major, 2010).

Dans cette optique, différents biais de représentativité renvoient aux perspectives que les personnes rencontrées en entrevue ou dans les espaces publics ont de moi, ainsi qu'à l'inverse (Gauthier, 2010; Bourque et Maillé, 2015). Ma position dans l'espace social, soit celle d'un homme blanc cisgenre et chercheur universitaire, a une influence directe et indirecte sur les participant.e.s de la recherche. Mon identité sociale et particulièrement les dimensions de race et de genre affectent les participant.e.s, car certaines personnes, en l'occurrence des femmes et/ou des personnes racisées, peuvent être affectées par mon regard qui peut être interprété négativement et créer un malaise, même si de mon point de vue je n'ai aucune mauvaise pensée. Cette perception à mon égard peut venir modifier les réponses et donc influencer les

données. En entrevue, ma position de chercheur peut quant à elle intimider certaines personnes qui ne sont pas habituées à interagir avec des individus provenant du monde universitaire; elles pourraient ainsi se sentir jugées sur leurs statuts et actions sociales, tandis que d'autres personnes peuvent tenter d'utiliser la recherche pour faire valoir leurs visions et leurs agendas personnels.

Dans l'ensemble, ces biais constituent des limitations personnelles et celles-ci ont une incidence sur mon interprétation des données, ainsi que sur les informations collectées auprès des participant.e.s affecté.e.s par mon regard ou mon identité sociale. Ces biais viennent confirmer l'utopie de l'objectivité du chercheur.euse.s en situation de recherche et l'importance de prendre conscience de ses biais (Reuter, 2021).

## **2.2 Structure de l'échantillonnage : paramètres et instruments**

La structure méthodologique utilisée pour cette recherche s'inscrit dans une approche inductive, car il est question de partir de la réalité empirique (p. ex : projet de verdissement) pour vérifier la problématique proposée dans cette recherche (Giugni, 2019). Cette recherche n'adopte pas une structure rigide, c'est-à-dire que certains aspects des méthodes qualitatives (entrevue semi-dirigée) et quantitatives (questionnaire) peuvent être compatibles si la dimension quantitative est subsidiaire à la seconde (Giugni, 2019). L'approche méthodologique s'inscrit aussi dans perspective analytique relationnelle inspirée de la géographie relationnelle puisque le projet s'intéresse aux expériences interreliées et aux actions des individus (Rogers, Castree et Kitchin, 2013; Massey, 2005).

Le présent échantillonnage cherche à mettre en valeur les paramètres de la présente recherche, soit cibler les populations locales socialement et économiquement vulnérables qui seront interrogées pour offrir une base empirique à la recherche (échantillon) et les éléments à observer (variables et indicateurs de recherche). Ces choix permettent de cerner de manière générale les données à collecter (questionnaires et entrevues) sur le terrain pour répondre aux questions et objectifs de recherches. Spécifiquement, il s'agit de développer des instruments permettant de collecter les informations liées aux éléments à observer et fournir des tableaux de synthèse illustrant les grandes tendances issues de ces informations.

### **2.2.1 Choix de l'échantillon : lieux et personnes à l'étude**

L'échantillon se situe à l'échelle du quartier Duff-Court dans l'arrondissement de Lachine à Montréal (voir figure 1). Celui-ci est bordé au nord par l'autoroute 20 et le parc Michel-Ménard, au sud par la rue Provost, à l'ouest par la 24<sup>e</sup> avenue et le cimetière Catholique de Lachine, puis à l'est par la 14<sup>e</sup> avenue et le complexe de l'École polyvalente Dalbé-Viau. Il est important de

mentionner qu'entre le parc Michel-Ménard et la rue Duff-Court se situent les Habitations Place Lachine, soit des HLM (environ 396 appartements) où réside la grande majorité de la population du quartier, totalisant 2 730 résident.e.s.

Ce complexe de HLM est l'un des plus grands au Canada et il accueille la très grande partie des populations immigrant.e.s et des minorités visibles, économiquement défavorisées (faible revenu), des familles monoparentales et des personnes avec un faible taux de diplomation (secondaire ou équivalent) du quartier (Centraide, 2020). Le COVIQ<sup>48</sup>, une organisation communautaire, est situé en plein cœur du complexe et celui-ci est incontournable dans la vie du quartier puisqu'il vient notamment « susciter et faciliter l'implication des résidents-es dans la vie communautaire (...), contribuer au rapprochement interculturel (...), promouvoir et défendre les droits et les intérêts des résidents-es du secteur (...), offrir sur place des activités et des services directs afin de répondre aux besoins sociaux (...) et embellir le quartier » (COVIQ, 2021). Devant l'importance qu'occupe le complexe d'Habitations Place Lachine et l'organisme communautaire le COVIQ dans le quartier Duff-Court, ces deux éléments sont centraux dans l'échantillonnage.

En ce sens, le terrain de recherche est orienté physiquement vers le complexe d'habitation et le COVIQ (situé dans l'un des immeubles du complexe), ainsi que les espaces verts qui les entourent (p. ex : parc Michel-Ménard) puisqu'il s'agit des lieux avec une haute densité de populations socialement et économiquement vulnérables et aussi de projets de verdissement du GRAME (seuil de représentation proportionnelle), comme mentionné dans la première partie (voir figure 5). Ces espaces urbains constituent un réseau qui incorpore des dimensions physiques (p. ex : parc) et sociales (p. ex : personnes vulnérables) interreliées, ce qui signifie que ces dimensions s'influencent entre elles. Il s'agit aussi des lieux où il est possible de rencontrer directement les populations locales afin de récolter les données empiriques à l'aide de questionnaires, ceux-ci permettant à leur tour de cibler des personnes pour conduire des entrevues semi-dirigées.

Le profil socio-économique et démographie dans la première partie de la recherche a permis d'illustrer un quartier avec d'importants contrastes sociaux (p. ex : dans l'écart des revenus des ménages), mais surtout qu'une importante proportion de la population dans Duff-Court, beaucoup plus élevée que la moyenne montréalaise, répond à un ou plusieurs indicateurs de vulnérabilités (p. ex : personnes immigrantes 32%, minorités visibles 47% et familles

---

<sup>48</sup> La mission du COVIQ est d'encourager la prise en charge des résidentes et résidents par eux-mêmes à partir d'activités et de services collectifs visant l'amélioration de la qualité de vie tant individuelle, sociale, que communautaire dans le quartier.

monoparentales 66%) (Centraide, 2020). Considérant également qu'une plus grande équité ou justice environnementale passe par une meilleure distribution des ressources urbaines (p. ex : accessibilité aux espaces verts) envers les populations vulnérables, il est question ici de construire un échantillonnage basé sur les populations vulnérables de Duff-Court et les personnes directement impliquées avec celles-ci. Ce sont celles-ci qui sont ciblées pour les questionnaires et les entrevues.

En pratique, il est possible de distinguer deux catégories de personnes interrogées, mais celles-ci sont interconnectées et une personne peut tout à fait être dans les deux catégories en même temps. La première catégorie de personnes ciblées est celle des personnes dites socialement et économiquement vulnérables, c'est-à-dire qu'elles répondent à une majorité des indicateurs de vulnérabilités suivants : familles monoparentales, faible revenu, nouveaux arrivants ou issues de l'immigration, minorités visibles et autres. La seconde catégorie renvoie aux personnes travaillant (employé et/ou bénévole) pour le COVIQ et travaillant directement avec les personnes vulnérables. Il peut s'agir de personnes bénévoles ou encore employées par un organisme local. Celles-ci peuvent aussi être résidentes dans le quartier ou encore à l'extérieur, mais dans le second cas elles doivent être souvent présentes dans le quartier. Ceci étant dit, il est important d'établir les paramètres de recherche pour orienter l'échantillonnage.

### **2.2.2 Paramètres de recherche : variables et indicateurs**

L'ensemble des données collectées lors du terrain vont être recueillies à partir d'indicateurs liés aux enjeux de la recherche (sociaux et environnementaux) et dont l'intérêt est d'obtenir des informations empiriques permettant de répondre aux questions de recherche. Les indicateurs servent à mesurer la relation entre verdissement et effets sociaux en s'inscrivant dans des groupes de variables interreliées correspondant aux concepts de verdissement (espaces verts), d'accessibilité (équité environnementale) et de perspective (satisfaction et insatisfaction).

Les indicateurs ont été sélectionnés en fonction des variables mobilisées et puisque celles-ci sont interreliées, les indicateurs ne sont pas statiques et immuables. Il s'agit essentiellement de s'appuyer sur trois catégories d'indicateurs (socio-économique, socio-environnementale et socio-spatiale) en interaction les unes avec les autres et surtout correspondantes aux différents concepts mobilisés. L'appréciation des indicateurs liés aux concepts centraux est mesurée par deux dimensions, soit la fidélité (stabilité, équivalence et pertinence) et la validité (apparente, de contenu, de construit et critérielle) (Gauthier, 2010).

### **2.2.2.1 Vérifier les phénomènes observés**

Tout d'abord, il faut déterminer les variables et indicateurs désirés pour mesurer les phénomènes (relations) que nous allons observer. Le terme variable s'inscrit dans une approche géographique et sociologique et fait référence dans ce travail à des informations relatives aux individus et/ou aux groupes, des pratiques sociales et/ou des opinions et surtout à des interactions sociales (Martin, 2014). Ces informations (variables) désignent des aspects de la réalité qui varient d'un cas à l'autre, et surtout elles permettent « d'exprimer et donc de rendre explicite les similitudes ou des différences entre individus ou situations enquêtées » (Martin, 2014).

Dans le cas des indicateurs, il est question de faire référence à « des dispositifs de mise en forme (et, le cas échéant, de mise en scène) de l'information sociale orientés vers l'évaluation synthétique des états de la société, à des fins notamment de compte rendu politique et de comparaison (dans le temps et dans l'espace) » (Perret, 2003). Spécifiquement, il s'agit de regrouper ces indicateurs par thématiques correspondant à deux groupes de variables interreliées.

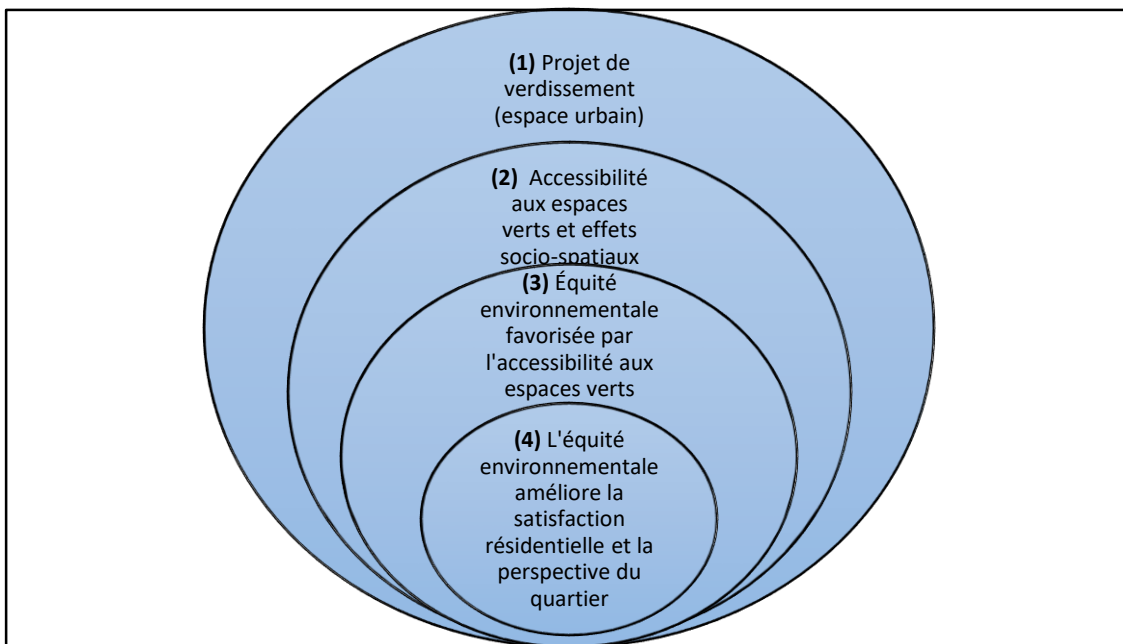
### **2.2.2.2 Deux groupes de variables : verdissement, perspective et accessibilité**

Le premier groupe de variables est lié à la relation espace vert, accessibilité et effets socio-spatiaux sur les populations vulnérables (voir figure 9 en annexe). Ce groupe a pour objectif de déterminer la nature de cette relation, à savoir si les activités de verdissement du GRAME sont bénéfiques ou néfastes. Ce dernier comprend une variable indépendante (espace urbain vert) et une variable dépendante (effets socio-spatiaux), ainsi qu'une variable intermédiaire (l'accessibilité) (voir figure 10 en annexe). Le deuxième groupe de variables est lié à la relation entre équité environnementale, accessibilité aux espaces verts et perspective/satisfactions des populations vulnérables de leurs quartiers (voir figure 11 en annexe). Celui-ci a pour but de vérifier si l'équité environnementale favorisée par l'accessibilité aux espaces verts améliore la perspective des populations vulnérables à l'égard de leurs quartiers par une meilleure satisfaction résidentielle. Le groupe est composé d'une variable indépendante (équité environnementale) et une variable dépendante (satisfaction résidentielle), ainsi qu'une variable intermédiaire (l'accessibilité).

Pour illustrer la relation entre ces deux groupes de variables, il est question d'employer l'exemple d'une chaîne d'événements qui s'inscrit dans une échelle locale (quartier) (voir figure 6). D'abord, le présent contexte s'inscrit dans des projets de verdissement d'espace urbain où le verdissement mène à la création et/ou l'amélioration d'espace vert. Ensuite, ce processus de verdissement mène à la création ou l'amélioration d'espace vert, et ce dernier engendre des

effets socio-spatiaux bénéfiques selon le niveau d'accessibilité, par exemple en favorisant les activités sportives et récréatives. L'amélioration de l'accessibilité aux espaces verts passant par la création et/ou l'amélioration de ces derniers, ainsi que les effets socio-spatiaux bénéfiques qu'ils génèrent favorisent l'équité environnementale. Finalement, l'accessibilité et l'équité environnementale contribuent à une meilleure satisfaction résidentielle et donc une meilleure perspective du quartier chez les populations vulnérables.

**Figure 6. – Chaîne d'événements du verdissement**



**Figure 6 : Note : Cette chaîne d'événement vient illustrer la relation entre verdissement et équité environnementale.**

### **2.2.2.3 Indicateurs de recherche : multidimensionnels et interreliés**

Afin de vérifier la nature des différentes relations précédemment mentionnées, il est important de déterminer les indicateurs qui vont permettre de mesurer les deux groupes de variables (voir figure 9 en annexe). Concrètement, il s'agit d'employer quatre types d'indicateurs/thématiques : socio-économiques, socio-spatiaux et socio-environnementaux. Ceux-ci sont interreliés par leurs dimensions sociales, mais ces derniers varient selon le contexte et son interaction avec les secondes dimensions (économique, spatiale, environnementale et temporelle). Les indicateurs ne peuvent pas être considérés comme statiques et donc ils peuvent être applicables d'un groupe de variables à l'autre selon le cadre.



Premièrement, au niveau socio-économique, il s'agit de pouvoir dresser le profil large des personnes questionnées afin d'avoir une bonne idée de la composition du quartier dans toute sa complexité. Deuxièmement, l'indicateur socio-spatial permet de connaître la vision/perception des personnes questionnées sur leurs espaces matériel (physique) et immatériel (social), ainsi que leurs pratiques au sein de ceux-ci (p. ex : les espaces verts publics). Finalement, la thématique socio-environnementale cherche à déterminer si l'environnement physique et social des espaces verts sont bénéfiques ou non pour les répondant.e.s. De plus, il s'agit de savoir si ceux-ci ont un accès limité ou non aux espaces verts. Ces variables et indicateurs vont orienter la construction des instruments de collecte des données, puisque ces derniers doivent fournir les données empiriques pour répondre aux questions de recherche. Il faut toutefois construire ces instruments permettant de recueillir ces données.

#### **2.2.2.4 Les instruments de collecte des données : questionnaires et entrevues**

Le premier outil de recherche choisi est le questionnaire puisque celui-ci a l'avantage d'être flexible et rapide, et plus particulièrement un sondage de tendance qui permet de s'intéresser aux changements à court ou à long terme (Gauthier, 2010). Les effets socio-spatiaux des espaces verts comme la perspective des populations à l'égard d'un quartier impliquent une analyse à long terme et donc le sondage doit vérifier si certaines variables et indicateurs sont stables ou non dans le temps. L'outil choisi pour effectuer le sondage de tendance est le questionnaire qualitatif, et celui-ci doit mesurer, **1**) les habitudes de vie en lien avec les espaces verts (8 questions), **2**) la satisfaction résidentielle à l'égard du quartier (7 questions), **3**) l'équité environnementale et l'accessibilité (7 questions), et **4**) le profil social, économique et spatial des personnes questionnées (12 questions). Concrètement, le questionnaire est séparé en quatre grandes parties (34 questions) pour une durée maximale de 30 minutes (voir tableau 2 en annexe).

Le deuxième outil de recherche est l'entrevue semi-dirigée, car cette méthode de collecte des données permet de rendre explicites l'univers de l'autre et la compréhension du monde de l'autre, ainsi que d'apprendre la structure de pensée de l'autre. Cette méthode a de plus une fonction émancipatrice (Gauthier, 2010). Qu'il s'agisse des effets socio-spatiaux, de la satisfaction résidentielle ou de l'équité environnementale, différentes dynamiques socio-relationnelles sont à l'œuvre et, pour mesurer celles-ci, il faut saisir la pensée de personnes concernées à travers leurs représentations de la réalité afin de comprendre leurs implications dans les relations à l'étude. Spécifiquement, il s'agit de l'entrevue semi-dirigée qui consiste à poser des questions préalablement choisies, mais à laisser à la personne en entrevue une grande place dans le développement de ses réponses. Cet outil est employé pour aborder, **1**) le

profil socio-économique (professionnel), **2)** la dimension sociale liée à qualité de vie et aux habitudes de vie, **3)** la dimension socio-spatiale attachée à la satisfaction résidentielle à l'égard du quartier, et **4)** l'enjeu de l'équité environnementale et de l'accessibilité. Concrètement, l'entrevue est séparée en quatre grandes parties avec deux sections par partie pour une durée maximale de 30 à 45 minutes (voir tableau 3 en annexe).

#### **2.2.2.5 Compilation des données : tableaux d'informations**

La compilation des données va nous servir à comparer, regrouper et combiner l'information afin de synthétiser celle-ci pour mettre en évidence les éléments récurrents, les différences ou encore les similitudes dans les observations de terrain. La compilation est effectuée après avoir réalisé les questionnaires et les entretiens. L'intérêt du terrain de recherche et de la compilation des données est de saisir le sujet de recherche dans toute sa complexité et de manière nuancée. La compilation des données se fait sous la forme de deux tableaux appuyés respectivement sur les questionnaires (voir tableau 4 en annexe), et les entrevues semi-dirigées (voir tableau 5 en annexe).

Concrètement, le tableau 4 pour les questionnaires vient illustrer les réponses des participant.e.s en pourcentage sur l'ensemble des 20 questionnaires, mais aussi les principales caractéristiques des données, c'est-à-dire les choix de réponses les plus nombreux par question et les choix de réponses les moins nombreux pour ensuite illustrer l'écart entre les deux. Le tableau 5 pour les 10 entrevues permet d'avoir une vue d'ensemble sur le profil socio-économique des participant.e.s et de leurs perspectives sur les espaces verts dans leurs quartiers en lien avec les notions de satisfaction et d'équité environnementale. De plus, bien que le tableau soit divisé en deux catégories, soit employé/bénévole et résident.e.s, celles-ci ne sont pas complètement distinctes, car un employé peut habiter le quartier et à l'inverse un résident.e. peut être un bénévole. Ces derniers vont fournir les données empiriques pour construire des tableaux de synthèse des grandes tendances observées lors du terrain de recherche.

### **2.3 Collecte des données : terrain et synthèse des tendances**

À partir de la méthodologie qualitative et inductive employée, il apparaît judicieux de faire un retour sur le cadre spatio-temporel de l'étude de cas, c'est-à-dire la description du déroulement du terrain de recherche, puis de faire le point sur les données recueillies par l'entremise des questionnaires et des entrevues semi-dirigées (échantillonnage). À l'aide de la compilation des données (voir tableau 4 et 5 en annexe), il est question de présenter les grandes tendances

pertinentes pour l'analyse, suivies de commentaires liés à leurs contributions ou limitations conceptuelles et techniques.

### **2.3.1 Déroulement du terrain : Duff-Court et le COVIQ**

Le terrain de recherche s'est déroulé sur une période de trois mois entre mars et mai 2021 dans le quartier Duff-Court et plus précisément au sein des locaux de l'organisme communautaire le COVIQ situé en plein coeur du quartier. La fréquence des visites sur le terrain s'est située entre 2 et 3 visites par mois à raison d'environ 6 heures par visite pour un total de 54 heures. Ces visites consistaient principalement à participer à la distribution de denrées alimentaires aux populations du quartier et autres activités connexes (p. ex : petit marché local), ainsi qu'à la distribution des questionnaires. La participation aux activités de l'organisme était essentielle pour contribuer à la vie du quartier, comprendre les différentes réalités des populations locales et familiariser les résident.e.s du quartier à ma présence, mais aussi offrir quelque chose en échange de l'aide du COVIQ. Les entrevues se sont déroulées en grande majorité à distance, mais quelquesunes ont été faites sur place tout en respectant les règles sanitaires en vigueur<sup>49</sup>. Les 10 entrevues ont duré un total d'environ 13 heures. De plus, des rencontres avec la table d'habitation de l'est de Lachine étaient ponctuellement programmées à raison d'environ une fois par mois pour une durée d'une heure (total 3 à 4 heures). Celles-ci ont permis de rencontrer différents acteurs communautaires ou universitaires présents dans le quartier et d'échanger sur les différentes réalités du quartier. L'échantillon final est composé de 20 participant.e.s pour les questionnaires et 10 pour les entrevues semi-dirigées.

Il est important se souligner l'importance du COVIQ puisque l'ensemble des contacts avec les participant.e.s ont eu lieu pr l'entremise de l'organisme. Celui-ci a permis d'offrir des lieux de rencontre sécuritaires et familiers pour les participant.e.s, ce qui a aidé à mettre les personnes en situation de confiance, mais aussi aux employés et bénévoles de l'organisation de participer à la recherche. L'importance d'une implication directe dans un organisme local réside aussi dans l'intérêt de contribuer au lieu d'étude et non d'adopter une approche de recherche froide essentiellement orientée vers une extraction des données, car ces dernières cachent des humains avec leurs propres visions et réalités.

Plusieurs photos ont aussi été prises pour permettre d'avoir une meilleure idée des espaces verts et de la place qu'occupent les arbres au sein du quartier, mais aussi pour avoir un aperçu des différents éléments composant le paysage urbain (p. ex : entretien des espaces et

---

<sup>49</sup> Rappelons qu'au moment de réaliser ces activités terrain se déroulait la pandémie de COVID-19.

disposition du mobilier urbain) (voir figure 12 en annexe). Ces photos aident à visualiser le quartier et venir corroborer les perspectives (questionnaires et discours) des participant.e.s à la recherche ou encore s'y opposer. Cela dit, puisque ces photos ont été prises dans des périodes spécifiques, soit au printemps et durant le jour, il faut préciser que leur représentation est partielle.

Ceci étant dit, ces dernières révèlent la présence d'un nombre important d'espaces verts (p. ex : jardin communautaire du COVIQ et parc Michel-Ménard) et d'arbres dont une bonne partie est issue des projets de verdissement du GRAME. Les habitations Place Lachine sont bordées par ces espaces verts. De plus, les photos portent aussi l'attention sur trois enjeux préoccupant les populations locales du quartier, c'est-à-dire ; l'enjeu de la propreté des espaces publics ou encore l'entretien des espaces verts urbains par les autorités concernées, l'enjeu des ressources alimentaires accessibles d'un point de vue monétaire et physique/distance (désert alimentaire), et finalement l'enjeu de la sécurité attachée à la présence policière ou encore la criminalité. Ces derniers enjeux seront abordés plus en profondeur à travers les questionnaires et les entrevues.

### **2.3.2 Synthèse des questionnaires et grandes tendances observées**

La présentation de la synthèse des grandes tendances tirées des informations issues des questionnaires s'appuie sur le tableau 4 en annexe et elle est séparée en quatre étapes, à savoir : les questions liées aux habitudes de vie en lien avec les espaces verts, les questions sur la satisfaction/insatisfaction résidentielle à l'égard de Duff-Court, les questions sur l'équité et l'accessibilité, puis les questions liées au profil socio-économique des participant.e.s.

En premier lieu, il est question de débiter par la dernière partie du questionnaire pour avoir une vue d'ensemble de l'échantillon. Les questions en lien avec le profil socio-économique ont été posées à la fin du questionnaire pour mettre en confiance les répondant.e.s, car il s'agit d'informations qui peuvent être plus sensibles pour certaines personnes. Cette partie montre que l'échantillon du questionnaire est composé de 65% de femmes, 25% d'hommes et 10% qui ne se reconnaissent pas dans ces deux genres et la moyenne d'âge de ces personnes est de 40 ans. La grande majorité des personnes sont citoyennes canadiennes (75%), 15% sont immigrantes et 10% ont la résidence permanente. Les répondant.e.s sont issus d'une importante variété d'identités, à savoir : populations noires (25%), populations asiatiques (10%), populations blanches (35%), populations latino-américaines (15%), populations autochtones (5%) et autres (10%). Parmi ces personnes, 30% considèrent être une minorité visible et 35% ne pas faire partie de ce groupe, tandis que 35% ne savent pas. La très grande partie des participant.e.s (70%) habitent Duff-Court et le reste travaille dans le quartier (30%). La majeure

partie des personnes habitent le quartier depuis plus de 5 ans (45%), une autre partie importante entre 1 et 5 ans (40%) et seulement 15% depuis moins de 1 an. Une mince majorité des personnes interrogées habitent seules (45%), tandis que le reste des participant.e.s résident dans des ménages avec un.e conjoint.e. de fait (famille biparentale) (20%) ou à titre de famille monoparentale (20%), ainsi qu'en union libre (15%). Ces personnes résident à 55% dans des logements à prix modiques, 25% dans des appartements (dont 10% dans des condominiums) et 15% dans des maisons.

Dans l'ensemble, 40% parlent le français à la maison, 25% l'anglais, 25% l'espagnol, et 10% parlent d'autres langues. Parmi ces personnes, une majorité (50%) possède au moins un diplôme ou certificat d'études équivalent au cégep tandis qu'une importante partie n'en possède pas (20% aucun diplôme et 15% de diplôme d'études secondaires), puis une minorité possède un diplôme de niveau universitaire (15%). Enfin, la grande majorité gagne moins de 19 999\$ par année (55%) et seulement 25% entre 19 999\$ et 29 999\$ par année, puis une minorité, entre 30 000 et 39 000\$ par année (20%). De plus, la majorité des répondant.e.s travaillent à temps plein (45%) et à temps partiel (25%) contre un nombre important au chômage (30%).

La première partie du questionnaire révèle trois grandes tendances. D'abord, les personnes interrogées accordent une grande importance aux espaces verts (p. ex : parc Michel-Ménard) et elles utilisent ces derniers pour des activités de socialisation. Deuxièmement, les participant.e.s sont en grande majorité favorables à une augmentation des espaces verts à proximité de leurs logements. Enfin, il y a une tendance d'ambiguïté dans les perceptions des espaces verts du point de vue de leur salubrité ou de la sécurité.

Spécifiquement, les questionnaires démontrent que la majorité des participant.e.s considèrent qu'il y a suffisamment d'espaces verts dans le secteur Duff-Court (55%) et une minorité (30%) affirme que ce n'est pas suffisant. Une importante partie des participant.e.s fréquentent ces espaces à l'occasion (40%), tandis que la majorité des personnes profitent des espaces verts au moins une fois par semaine (50%) et une minorité ne vont pas dans les espaces verts (10%). Un clivage entre les répondant.e.s se dessine sur l'entretien de ces espaces, car 50% considèrent qu'ils sont mal entretenus et 45% sont satisfaits de l'entretien (un seul (5%) ne sait pas). L'enjeu de la sécurité dans les espaces verts est plus ambivalent, car 35% des personnes considèrent ces derniers comme sécuritaires alors que 35% ne savent pas et 20% perçoivent ces espaces comme non sécuritaires. L'utilisation des espaces verts est motivée par plusieurs raisons essentiellement axées sur des intérêts de socialisation (p. ex : discussion et activités récréatives). Une grande majorité des participant.e.s accordent de l'importance aux espaces

verts à proximité de leurs logements (90%) contre une faible minorité qui accorde peu d'importance à ceux-ci (10%). Enfin, une grande majorité estime que les espaces verts sont fréquentés (60%), alors qu'une mince minorité affirme que non (15%).

La deuxième partie du questionnaire illustre deux grandes tendances. La première tendance est un clivage important dans les perceptions à l'égard du quartier qui à la fois positive et négative (attachement à Duff-Court), ou encore de l'influence des espaces verts sur la satisfaction résidentielle du quartier. La seconde tendance est celle d'une importante ambiguïté dans les sentiments d'appartenance ou d'appropriation à l'égard de Duff-Court. Ceci dit, la satisfaction résidentielle pour le quartier est somme toute positive (voir en augmentation à travers le temps).

Concrètement, les questionnaires illustrent que la perspective à l'égard des changements dans le paysage du quartier montre un important clivage puisque 45% des personnes ont remarqué une augmentation des espaces verts (p. ex : augmentation du nombre d'arbres), 40% n'ont pas perçu de changements et 15% ne savent pas. Ce clivage est aussi présent dans le sentiment accordé au quartier, car la moitié des répondant.e.se ressentent de la joie, de la fierté (peu nombreux), ou de l'attachement à Duff-Court, et la seconde moitié de la tristesse ou encore de la honte, puis une minorité de l'ambiguïté. Le sentiment d'ambiguïté est aussi présent en ce qui a trait à la perspective générale du quartier (appropriation du quartier), car les participant.e.s considèrent à 25% avoir la sensation d'être chez soi et 25% ont cette sensation, mais de manière moins forte, tandis que 20% ont ce sentiment à l'occasion (rarement), puis 10% n'ont jamais cette sensation. Un répondant sur cinq ne le sait pas. Le sentiment d'appartenance est un peu moins ambigu avec 30% possédant un sentiment d'appartenance fort, 35% un sentiment plus faible, et 15% un sentiment occasionnel. Deux répondants (10%) ne sentent jamais de sentiment d'appartenance et deux autres (10%) ne le savent pas. La satisfaction à l'égard du quartier à l'arrivée des participant.e.s est plus claire avec 65% d'opinions positives contre 20% de personnes insatisfaites et 15% qui ne savent pas. À travers le temps, cette satisfaction a augmenté à 75% d'opinions positives et une diminution d'insatisfaction (10%), mais le pourcentage d'indécis reste le même. Enfin, selon la moitié des répondant.e.s, une augmentation des projets de verdissement dans Duff-Court est perçue comme très positive (20%) ou positive (30%) pour améliorer leur satisfaction résidentielle, tandis que l'autre moitié croit à l'opposé que cette augmentation est négative (35%) ou très négative (15%).

La dernière étape démontre trois grandes tendances. D'abord, les participant.e.s considèrent globalement que leur quartier ne bénéficie pas des mêmes ressources positives (offertes par les autorités municipales) que les autres quartiers de Lachine. Ensuite, les espaces verts sont

perçus de manière ambivalente au regard de leur accessibilité ou de leur qualité (entretien par les autorités responsables). Troisièmement, le GRAME est bien connu et les personnes interrogées sont impliquées dans le quartier en matière d'activités de verdissement.

En pratique, une majorité des personnes questionnées (40%) ne savent pas si les personnes chargées de s'occuper de l'entretien des espaces verts accomplissent bien leur travail, tandis qu'une importante partie considère que non (35%) et une minorité affirme que oui (25%). La perspective sur l'accessibilité des espaces verts est tout aussi ambivalente, puisque la moitié des répondant.e.s (50%) croient que ces espaces sont accessibles peu importe l'identité d'une personne (genre, origine, classe sociale, etc.), un peu moins que la moitié (40%) croient que ces espaces ne sont pas accessibles à tout le monde (10% ne savent pas). Une majorité (50%) des personnes ont l'impression qu'en comparaison d'autres quartiers dans l'arrondissement de Lachine, les autorités municipales n'offrent pas suffisamment d'espaces verts accessibles dans Duff-Court, alors 25% ont l'impression du contraire, et 25% ne savent pas. Toujours en comparaison avec d'autres quartiers dans Lachine, les personnes sont satisfaites (15% beaucoup, 35% un peu, 20% parfois) de la qualité de l'environnement contre 15% de personnes insatisfaites et 10% qui ne savent pas. De plus, les personnes interrogées croient à 35% que Duff-Court subit disproportionnellement les effets négatifs urbains (pollution atmosphérique et insalubrité) en comparaison d'autres quartiers de l'arrondissement, une majorité des personnes ne savent pas (40%) et une portion de 25% croit que non. Finalement, l'organisme communautaire du GRAME est connu par 65% des participant.e.s et inconnu pour 35%, et plus de la moitié des personnes (55%) ont déjà participé à des activités de verdissement (au moins une fois), tandis que 45% n'ont jamais été impliquées dans une activité de verdissement.

### **2.3.3 Synthèse des entrevues et grandes tendances observées**

La synthèse des grandes tendances tirées des données issues des entrevues s'appuie sur le tableau 5 en annexe et elle est divisée en deux groupes de participant.e.s, ainsi qu'en quatre parties ; 1) l'axe socio-professionnel, 2) l'axe social (qualité et habitude de vie), 3) l'axe satisfaction résidentielle et 4) l'axe équité environnementale. Une partie des personnes ayant accepté de répondre aux questionnaires ont participé aux entrevues : l'échantillon est composé de 10 participant.e.s dont la moyenne d'âge est 35 ans et la durée des entrevues est entre 20 et 40 minutes. Les répondants étaient composés à 50% d'hommes et 50% de femmes et à 70% de personnes résidant dans Duff-Court. Pour les résident.e.s du quartier, la moyenne du temps d'habitation est de 12,5 ans; la moitié de ces personnes s'identifient comme blanche et l'autre moitié non blanche (un flou volontaire est gardé pour préserver la confidentialité), et

finalement, 60% se considèrent dans la classe économique moyenne contre 40% dans une classe économique plus vulnérable.

Le premier axe de questions sur les enjeux socio-professionnels révèle deux grandes tendances. En premier lieu, la dimension socio-économique de la vie dans Duff-Court est la préoccupation centrale pour les participant.e.s et, selon eux, c'est aussi le cas pour l'ensemble de la population du quartier qui se préoccupe surtout des problèmes sociaux et économiques : c'est ce qui rythme le quotidien des locaux. Par la suite, l'environnement ne constitue pas un enjeu majeur pour les habitant.e.s du quartier selon les perspectives des participant.e.s et considérant le manque d'amélioration des espaces verts dans le quartier (à travers le regard des populations locales).

Concrètement, la catégorie employé/bénévole est caractérisée par un taux de scolarisation plus élevé que la moyenne du quartier (au moins un diplôme d'études du cégep ou l'équivalence) surtout en ce qui concerne les employés issus de l'immigration qui sont majoritairement surqualifiés. À l'opposé, la totalité de la catégorie résident.e.s s'inscrit dans le taux de scolarisation du quartier (en dessous de la moyenne montréalaise) avec une majorité qui ne possède pas de diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, et les participant.e.s travaillent principalement dans des emplois à salaire modique ou encore ne possèdent pas d'emploi. Les deux catégories s'accordent dans l'ensemble pour affirmer que l'environnement n'est pas une préoccupation centrale pour les populations locales et que le quartier n'a pas beaucoup changé à travers le temps en termes d'amélioration des espaces verts. La majorité des personnes dans la catégorie employé/bénévole précise que pour améliorer la perspective de l'environnement à l'égard de la population, il faut en parallèle améliorer les conditions sociales.

Les perspectives de la totalité des participant.e.s à l'égard du quartier s'articulent à travers trois enjeux majeurs attachés à des problématiques sociales, à savoir : la pauvreté, la sécurité et, dans une moindre mesure, l'alimentation. Par pauvreté, il est question de la difficulté à trouver un bon emploi, de payer les factures, du coût de la vie et autres préoccupations d'ordre économique. Par sécurité, il s'agit de la criminalité dans le quartier (surtout le soir), de la présence policière, de la vente de drogue et du grabuge nocturne lié à la délinquance ou autre préoccupation de sécurité physique (surtout pour les femmes). Enfin, par alimentation, il s'agit de l'accessibilité à des sources alimentaires abordables ou simplement des lieux d'approvisionnement (désert alimentaire). Ces enjeux reflètent l'image que les répondant.e.s ont de Duff-Court, mais aussi à l'inverse de la perspective que ces dernier.ère.s ont du regard des personnes à l'extérieur du quartier sur ce dernier.



Les réponses du deuxième axe social (habitude et qualité de vie) des entrevues dévoilent deux grandes tendances. D'abord, il y a un consensus sur la vision positive des effets sociaux engendrés par les espaces verts à l'égard des personnes qui fréquentent ces derniers pour des raisons sociales comme physiques, ainsi que le constat d'un manque d'entretien de ces espaces verts publics. Par la suite, il est possible de constater des perspectives très divergentes sur les causes et conséquences du manque d'entretien des espaces verts et des personnes responsables de ce manquement, ou encore des solutions pour régler cette problématique.

En pratique, l'ensemble des catégories de participant.e.s s'entendent pour dire que les espaces verts (ce qui comprend la plantation d'arbres) ont des effets positifs autant pour la santé physique (p. ex : activités sportives et qualité de l'air) que sociale (p. ex : activités de socialisation et détente) des personnes qui fréquentent ces espaces. De plus, ils contribuent favorablement à la vie communautaire par une meilleure inclusion sociale et une diminution des tensions sociales. En majorité, les participant.e.s affirment que les espaces verts, surtout le parc Michel-Ménard, sont très fréquentés par les populations locales durant l'été, mais selon la période de la journée les types de personnes changent beaucoup, par exemple, des familles le jour et des adolescent.e.s le soir. Toujours selon la majorité des entrevues, les espaces verts ne sont pas bien entretenus et ils sont souvent parsemé de déchets (voir figure 12 en annexe), ces derniers manquent d'installations correspondant aux différents besoins des populations (p. ex : module d'entraînement) ou encore d'un désir d'esthétique (p. ex : des fleurs). Or, les raisons justifiant ces perspectives sont beaucoup plus ambivalentes, car pour certaines personnes ce sont les résident.e.s qui sont la cause du mauvais entretien et du manque d'esthétisme, puisqu'elles détruisent les nouveaux aménagements, tandis que d'autres participant.e.s affirment qu'il s'agit d'un manque d'intérêt des autorités municipales concernées.

Le troisième axe sur la satisfaction résidentielle permet de constater trois grandes tendances. Premièrement, le sentiment d'appartenance au quartier Duff-Court et le sentiment d'être chez soi dans les espaces verts publics ne semble pas être très présent ou fort dans les perspectives des participant.e.s, voire au contraire absent des discours. Deuxièmement, le sentiment de satisfaction résidentielle à l'égard de Duff-Court est plutôt ambivalent et dépend pour une partie des répondants des enjeux de salubrité et de sécurité, puis pour une autre partie de la qualité des espaces publics. Enfin, l'ensemble des personnes considèrent qu'il y a une bonne accessibilité aux espaces verts, mais que ces derniers devraient être améliorés.

Les données d'entrevues révèlent qu'une grande majorité des personnes croient qu'il n'y a pas réellement de sentiment d'appartenance au quartier, ainsi qu'un fort sentiment d'être chez soi dans les espaces verts publics, car les populations locales résident dans le quartier pour des

raisons économiques (bas prix des logements) et qu'elles se considèrent dans un lieu de transition (surtout pour les populations immigrantes). De plus, la moitié des participant.e.s considèrent que le manque d'entretien des espaces verts et l'enjeu de la sécurité le soir (encore plus pour les femmes) influencent la satisfaction résidentielle des populations ainsi que les deux dimensions précédemment mentionnées. L'autre moitié croit que les espaces verts devraient être améliorés pour favoriser la satisfaction résidentielle dans Duff-Court, qui n'est présentement pas très bonne. La totalité des participant.e.s affirment qu'il y a une bonne accessibilité aux espaces verts, mais qu'il serait important d'améliorer la qualité de ceux-ci avec un meilleur entretien et de nouveaux aménagements urbains correspondant aux besoins des populations, mais aussi d'encourager une plus grande implication dans la vie de quartier.

Le dernier axe portant sur l'équité environnementale démontre deux tendances dominantes. En premier lieu, l'image que les résident.e.s de Duff-Court ont de leurs propres lieux de résidence en comparaison avec d'autres quartiers de l'arrondissement de Lachine s'enracine dans une perspective d'inéquité environnementale basée sur l'impression que le quartier n'est pas une priorité. Par la suite, l'image des quartiers extérieurs (meilleur entretien et plus sécuritaire) qu'ont les résident.e.s. Duff-Court contribue à renforcer cette impression d'être délaissés et d'une situation d'injustice.

Concrètement, il est clair pour l'ensemble des participant.e.s que Duff-Court ne bénéficie pas des mêmes investissements (temps et argent) dans les espaces verts publics que les autres quartiers de l'arrondissement de Lachine et surtout ceux aux bords du fleuve (Lachine-Est et Lachine-Ouest) possédant des aménagements urbains de qualité et adaptés aux différentes franges des populations (p. ex : enfants et personnes âgées). De plus, l'entretien des espaces verts publics est à leur avis beaucoup mieux dans les autres quartiers de Lachine bordant le fleuve et, dans une moindre mesure, les participant.e.s ont souligné une meilleure sécurité assurée pour les populations locales, ce qui renforce l'impression pour plusieurs personnes que Duff-Court n'est pas une priorité pour l'arrondissement. Une minorité des répondant.e.s ont affirmé qu'il n'y avait pas une grande différence avec les autres quartiers du point de vue de la densité d'arbres ou encore de l'accessibilité aux espaces verts.

Maintenant que les synthèses des informations ont été structurées et présentées, il devient intéressant de les analyser puis des les interpréter au regard des questions et objectifs de recherche.



### **3. Analyse et interprétation : au-delà des arbres de Duff-Court**

Cette partie du projet a pour intérêt premier de répondre aux questions de recherche à partir des données récoltées lors du terrain dans le quartier Duff-Court et des grandes tendances qui ont été découvertes à travers les synthèses de celles-ci. En répondant à ces questions, il sera possible de saisir la portée des retombées du projet de recherche pour les populations locales comme pour l'organisme communautaire le GRAME. Pour ce faire, il est d'abord question d'analyser de manière transversale les grandes tendances issues des questionnaires et des entrevues aux regards des variables et indicateurs proposés dans le précédent chapitre. Ensuite, il s'agit de répondre à la problématique initiale et aux questions de recherche, puis interpréter les résultats de l'analyse transversale pour saisir les retombées du projet de recherche chez les populations locales concernées et le GRAME.

#### **3.1 Analyse transversale : des résultats inattendus**

En premier lieu, il est important d'analyser le profil socio-économique des participant.e.s aux questionnaires et entrevues au regard des informations récoltées auprès de Statistique Canada et des organismes communautaires présentés dans la première partie de la recherche. D'abord, l'échantillonnage des participant.e.s à l'étude confirme dans l'ensemble le portrait socio-démographique du quartier Duff-Court, notamment en matière de diversité des populations (p. ex : noires, asiatiques, latino-américaine, blanches, etc.), ainsi que parmi celles-ci des personnes s'identifiant comme minorités visibles et issues de l'immigration, ou encore du point de vue des langues parlées à la maison.

Cela dit, il est possible de constater que le nombre de femmes est beaucoup plus élevé dans notre échantillonnage et cette observation est expliquée par une haute densité de familles monoparentales (surtout des femmes) dans le quartier, mais surtout par une plus grande implication des femmes concernant la question de l'alimentation, par exemple aller dans les lieux de distribution alimentaire. Considérant que la majeure partie des activités de terrain (questionnaires et entrevues) se sont déroulées dans le cadre ou en lien avec la distribution alimentaire organisée par le COVIQ, il est tout à fait normal d'avoir un nombre plus élevé de participantes. Cela indique aussi que celles-ci sont dans des situations de précarité économique et donc de vulnérabilité sociale.

Les indicateurs de vulnérabilité sociale sont semblables aux données exposées en première partie avec certaines variations. L'enjeu économique révèle une importante précarité des participant.e.s basée sur un salaire annuel situé dans le seuil de la pauvreté. Par exemple, plus de 55% vivent avec moins de 19 999\$ par année et par individu, dont une majorité est constituée de familles monoparentales et biparentales, alors que Statistique Canada parle de 50% de la population qui est à faible revenu. De plus, 55% de ces ménages habitent des HLM dans le quartier Duff-Court et ces habitations sont reconnues pour connaître depuis plusieurs années des problèmes de vieillissement et d'insalubrité. Pour l'ensemble de l'échantillonnage, il est aussi possible de constater que plus de la moitié des répondants ne travaillent pas à temps plein, dont au moins 30% sont sur le chômage ou sans emploi. Il s'agit d'un indicateur contribuant à la vulnérabilité économique des populations locales.

Autre indicateur de vulnérabilité sociale, la dimension de l'éducation révèle un taux de non-diplomation (secondaire ou équivalent) inférieur (environ 20%) aux données de Statistique Canada (33%), mais il est fort intéressant de constater qu'un niveau d'éducation plus élevé (p. ex : 50% avec un diplôme d'études du Cégep ou équivalent et 15% de niveau universitaire) n'est pas forcément traduit par de meilleurs revenus annuels. Cet écart est expliqué principalement par l'échantillonnage des entrevues, dont plus 50% des participant.e.s ont des emplois qui demandent de manière générale minimalement un diplôme d'études secondaires voire universitaire, mais qui en occurrence malgré leurs formations gagnent un salaire ne dépassant pas les 29 999\$ par année. Parmi ces personnes, la majorité est issue de l'immigration ou encore s'identifie comme une minorité visible (plus de 50%) et celles-ci résident dans le quartier Duff-Court depuis 12.5 ans en moyenne (environ 90%).

Ce dernier indicateur est aussi lié à une vulnérabilité sociale liée à l'enjeu socio-culturel des populations locales, et plus particulièrement les dimensions d'immigrations et d'origine ethnique (minorité visible). Précédemment, il a été mentionné que l'échantillonnage représente bien la diversité ethnique et culturelle illustrée par Statistique Canada à travers le recensement de 2016 dans Duff-Court, mais la proportion de citoyen.ne.s canadien.ne.s est beaucoup plus haute dans notre échantillonnage (75%), tandis que les immigrant.e.s et nouveaux arrivants est plus basse (15%). Ceci dit, une importante partie des citoyen.ne.s sont issus de l'immigration (plus de 55%) et parmi ces personnes, 35% se considèrent être une minorité visible (plus à risque d'être touché par la discrimination ou le racisme). Cet écart avec les données de Statistique Canada s'explique en partie par le fait que les personnes nouvellement arrivées ne connaissent pas l'existence de la distribution alimentaire pour des raisons de langues (ne parlent pas l'anglais ou le français) et d'accès à l'information (ne

possèdent pas internet) ou encore de temps pour fréquenter ces services dû à leur situation financière qui est précaire (travail plus de 10 heures par jour).

En d'autres mots, le profil socio-économique émanant du terrain possède plusieurs similarités avec les données offertes par Statistique Canada et des organisations communautaires dans Lachine en démontrant la présence d'importants indicateurs de vulnérabilité (revenu, éducation et socio-culturel), mais surtout, les différences soulignées permettent de constater que : les femmes (souvent monoparentale) sont beaucoup plus impliquées dans l'enjeu de la distribution alimentaire; malgré un niveau d'éducation plus élevé, les revenus annuels restent très bas (surtout des femmes en terme de pourcentage) et; selon leurs représentations dans Duff-Court, les populations immigrantes fréquentent moins les services de distribution alimentaire. Ces différents éléments permettent de mettre en perspective différentes réalités réunies sous l'égide de la vulnérabilité sociale et économique.

En gardant ce profil socio-économique en tête, il est intéressant d'analyser les autres grandes tendances issues du terrain de recherche, mais surtout de vérifier comment la chaîne événementielle du verdissement (voir figure 6 dans la méthodologie) s'imbrique dans le contexte de Duff-Court afin de constater ou non la présence d'une relation entre verdissement, effets socio-spatiaux des espaces verts sur les populations locales, et équité environnementale favorisée par l'accessibilité aux espaces verts et favorisant la satisfaction résidentielle (les perspectives des populations locales).

### **3.1.1 Verdissement et effets socio-spatiaux : constance dans les tendances**

Tout d'abord, il est question d'analyser la première et deuxième partie de cette chaîne d'événements (voir figure 6 dans la méthodologie), soit le verdissement et les effets socio-spatiaux qui correspond au groupe de variables « verdissement » dans notre méthodologie de recherche (voir les figures 9 et 10 en annexe). Celle-ci renvoie aux données collectées à la catégorie qualité et habitudes de vie (axe social) dans les questionnaires et les entrevues, ainsi que de manière transitoire l'enjeu de l'accessibilité aux espaces verts urbains et publics (variable intermédiaire, voir les figures 9 et 10 en annexe).

Les différentes informations collectées permettent de constater que les participant.e.s reconnaissent dans l'ensemble des activités de recherche que le verdissement des espaces urbains ou encore les espaces verts ont des effets positifs sur les populations locales à travers des bénéfices sociaux (p. ex : activités de socialisation) et physiques (p. ex : meilleure qualité de l'air et activités physiques). Selon les différentes personnes interrogées, les espaces verts

renvoient à une image positive pour les populations locales qui est particulièrement perceptible avec les questionnaires. En d'autres termes, d'après l'échantillonnage des résident.e.s de Duff-Court, il est possible de confirmer que les activités de verdissement menant à la création ou l'amélioration des espaces verts engendre des effets positifs liés aux habitudes de vie pour les populations locales.

Toutefois, les grandes tendances observées à travers les entrevues, les questionnaires et les données du profil socio-économique, mais aussi des photos prises lors du terrain de recherche viennent mettre de l'avant l'enjeu de la qualité des espaces verts urbains. Spécifiquement, les dimensions de la salubrité et de la sécurité se sont imposées chez plusieurs répondant.e.s comme une source d'inquiétude pouvant affecter l'appréciation des espaces verts et l'accessibilité à ceux-ci. Bien que les perceptions à l'égard de ces dimensions ne soient pas uniformes, voire qu'elles soient ambiguës, elles constituent une source de préoccupation pour une importante proportion des personnes interrogées.

Premièrement, la dimension de la salubrité (p. ex : cannettes vides, condoms usés et sachets vides de drogues dans les parcs) réfère à l'entretien des espaces verts (p. ex : parc) qui, selon une majorité de participant.e.s dans les questionnaires (50%) et les entrevues (80%), sont mal entretenus pour différentes raisons (p. ex : manque d'implication des autorités concernées et/ou des résident.e.s), ce qui diminue l'appréciation des populations locales à l'égard des espaces verts, ainsi que l'intérêt de les fréquenter (surtout pour les familles).

Deuxièmement, la sécurité dans les espaces verts (p. ex : peur d'être victime de violence physique et/ou psychologique) s'applique surtout à la fréquentation de ces derniers durant le soir et la nuit. Pour une majorité des entrevues (60%) et une minorité des répondant.e.s aux questionnaires (20% perçoivent comme non sécuritaire, mais 35% ne savent pas), l'enjeu de la sécurité est préoccupant et ce dernier affecte l'accessibilité aux espaces verts selon la période de la journée. L'une des entrevues résume bien ce problème d'accessibilité en proposant l'existence d'un Duff-Court de jour où tout le monde peut avoir accès aux espaces verts et un Duff-Court de nuit où ceux-ci sont occupés par des populations plus jeunes, ainsi que rythmées par des activités supposées illicites (p. ex : vente et consommation de drogues selon les interviewés P7 et P8 en annexe au tableau 5).

En résumé, le verdissement des espaces publics constituant une transformation de l'environnement physique est perçu positivement par les populations locales et celles-ci associent aussi les espaces verts (résultat du verdissement) à des effets sociaux et physiques positifs. Ceci étant dit, l'accessibilité à ces espaces peut être réduite par les enjeux de salubrité et surtout de sécurité (diminution de la fréquentation), ce qui amène à relativiser la force de la

relation entre verdissement et effets bénéfiques des espaces verts, constituant la première étape de la chaîne événementielle du verdissement.

### **3.1.2 Équité environnementale et satisfaction résidentielle : une absence remarquée**

Dans un second temps, il s'agit d'analyser les troisième et quatrième parties de la chaîne d'événements (voir figure 6 dans la méthodologie), soit l'équité environnementale et la satisfaction résidentielle qui correspond au deuxième groupe de variables appelé « perspective » (voir les figures 9 et 11 en annexe). Celle-ci renvoie dans les données collectées aux catégories des mêmes noms dans les questionnaires et les entrevues, ainsi que de manière transversale à l'enjeu de l'accessibilité aux espaces verts (variable intermédiaire).

Le terrain de recherche a permis de constater qu'il existe un sentiment d'inéquité environnementale concernant les espaces verts publics dans Duff-Court lorsque le secteur est comparé avec d'autres quartiers de l'arrondissement de Lachine. Cette perception d'inéquité environnementale s'enracine dans le constat général d'un manque d'intérêt envers les espaces verts du quartier par les autorités concernées se traduisant à travers un manque d'entretien (p. ex : mieux entretenu dans les quartiers aux abords du fleuve) et d'investissement monétaire dans l'aménagement d'espaces verts (p. ex : une meilleure esthétique et du mobilier urbain), ainsi que, dans une moindre mesure, une meilleure sécurité dans les quartiers socialement et économiquement plus aisés. Cet ensemble de constats contribue à créer un sentiment d'injustice appuyé sur l'idée d'être délaissé; l'une des participantes aux entrevues a bien exprimé celui-ci par les propos suivants : «c'est comme si notre quartier avait été oublié (...) Lachine ce n'est pas juste sur le bord de l'eau, c'est aussi ici (...) il manque d'amour dans les espaces verts comme celui en face du COVIQ donnant sur la rue Duff-Court» (selon l'interviewé P4, 11:56-12:56, en annexe au tableau 5).

Cependant, la dimension de l'équité environnementale reliée à l'accessibilité physique (à proximité du lieu de résidence) est perçue de manière plutôt positive, car plus de la moitié des répondant.e.s considèrent : qu'il y a suffisamment d'espaces verts, que ces derniers sont accessibles peu importe son apparence (origine ethnique, genre ou âge) et surtout, que les parcs sont beaucoup fréquentés (surtout le jour) par les populations locales. Par contre, comme précisé précédemment, cette accessibilité aux espaces verts peut aussi être diminuée par des enjeux de sécurité ou d'entretien. De plus, il est intéressant de constater des perceptions mitigées des participant.e.s à l'égard de l'idée qu'une augmentation des projets de verdissement (p. ex : plantation d'arbres) contribue à l'amélioration de la satisfaction



résidentielle des populations locales. Cette dimension semble être conditionnée par le fait que l'environnement ou les espaces verts ne sont pas une préoccupation centrale pour les populations locales contrairement aux problématiques sociales de la pauvreté, la sécurité et l'alimentation.

Ensuite, les grandes tendances sur la satisfaction résidentielle à l'échelle du quartier (y compris les espaces verts) exposent un important clivage dans les perspectives à l'endroit de ce dernier. En effet, l'image qu'ont les résident.e.s de Duff-Court de leur quartier est plutôt négative, en ce sens que moins de la moitié de l'échantillonnage considère se sentir être chez eux ou encore d'appartenir au quartier Duff-Court, ou encore qu'il s'agisse d'un lieu de transition ou intéressant uniquement pour sa dimension abordable (monétaire) au niveau des logements. Or, paradoxalement, la satisfaction à l'égard des résidences (à l'échelle du logement) est positive et elle a même augmenté à travers le temps pour les personnes résidant depuis plusieurs années dans le quartier, mais cette dimension n'incorpore pas les espaces verts à proximité de leurs lieux de résidence. Cet important clivage semble être causé par un sentiment d'injustice sociale favorisé par un sentiment d'inéquité environnementale particulièrement visible dans l'entretien et l'aménagement des espaces verts. L'imbrication de ces deux enjeux est particulièrement bien exprimée dans l'une des entrevues au sein de laquelle l'interviewé explique que l'amélioration des parcs et autres espaces verts dans Duff-Court ne peut pas suffire à améliorer la qualité de vie des populations locales et vulnérables, car il faut aussi parallèlement contribuer à résoudre ou atténuer les problèmes sociétaux liés aux enjeux économiques, de sécurité et d'alimentation (selon l'interviewé P4 en annexe au tableau 5).

Autrement dit, l'absence d'une équité environnementale dépassant la seule dimension d'accessibilité physique limite dans son ensemble la satisfaction résidentielle des populations à l'égard du quartier, et non uniquement à l'échelle des résidences. L'accessibilité aux espaces verts ou encore l'augmentation des projets de verdissement ne sont pas suffisants en soi pour améliorer la perception des populations locales à l'endroit de leur propre quartier, ainsi que le sentiment de satisfaction résidentiel à l'échelle du quartier.

En somme, l'analyse de la chaîne événementielle dans le contexte de Duff-Court montre que les projets de verdissement par l'entremise des espaces verts publics sont perçus positivement par les populations locales et contribuent aussi à engendrer des effets sociaux bénéfiques pour ces dernières. Cette relation peut toutefois être amoindrie par une diminution de l'accessibilité (p. ex : dû à l'enjeu de la sécurité) et/ou de la fréquentation aux espaces verts (p. ex : manque d'intérêt causé par un mauvais entretien). Ensuite, bien que l'accessibilité aux espaces verts

soit bonne malgré les problématiques mentionnées précédemment, celle-ci ne permet pas de contribuer de manière significative à l'amélioration de la satisfaction résidentielle des populations locales, et surtout des individus socialement et économiquement vulnérables. De plus, cette accessibilité ne contribue que partiellement à un sentiment d'équité environnementale.

### **3.2 Interprétation des résultats : réflexion sur les différentes réalités**

Avant de répondre aux questions de recherche et d'interpréter les résultats des précédentes analyses appuyées sur les grandes tendances observées à partir du terrain de recherche, il est important de rappeler notre problématique initiale mobilisant des enjeux socio-environnementaux attachés aux dimensions de satisfaction résidentielle et d'équité environnementale.

Le verdissement des espaces publics à travers des activités participatives, comme dans le cas de l'organisme communautaire le GRAME, conduit à la création ou l'amélioration de divers espaces verts (p. ex : plantation d'arbres dans des cours de HLM) et cette transformation engendre des effets physiques sur l'environnement (p. ex : meilleure qualité de l'air et création d'îlots de fraîcheur), mais aussi des effets sociaux sur les populations locales vivant à proximité de ces nouveaux espaces verts. La nature de ces effets socio-spatiaux reste plutôt floue lorsqu'il est question des perspectives de ces populations à l'égard des espaces verts ou encore de la signification qui leur est accordée, d'autant plus pour les populations socialement et économiquement vulnérables plus sensibles aux effets sociaux générés par des transformations urbaines. C'est dans ce contexte que les questions de recherche ont été formulées.

#### **3.2.1 Réponses aux questions de recherche : enjeux socio-environnementaux**

L'ensemble de la recherche a permis de recueillir les informations nécessaires pour répondre à nos questions de recherches et surtout contextualiser celles-ci dans une étude de cas permettant de saisir la nature de la problématique de recherche. La première question de recherche s'intéresse à savoir si le verdissement d'espaces urbains dans les quartiers paupérisés (haute densité de personnes vulnérables), comme celui de Duff-Court dans l'arrondissement de Lachine, est bénéfique pour les populations vulnérables. La réponse à cette question doit être nuancée, puisque les espaces verts issus du verdissement ont des effets bénéfiques directs sur les populations locales, et ce, autant d'un point de vue social en contribuant aux activités de socialisation qui renforcent le tissu social d'un quartier, que

physique en offrant des lieux avec une meilleure qualité environnementale (p. ex : moins de pollution et d'îlots de chaleurs) et plus attrayants pour la pratique d'activités physiques. Or, ces effets bénéfiques pour les populations locales restent conditionnels à l'accessibilité de ces espaces verts qui ne peuvent pas être résumés à un simple enjeu de distance, mais aussi à des considérations sociales liées à leur entretien, leur aménagement et leur sécurité.

Ensuite, la seconde question de recherche interroge comment les activités de verdissement favorisent l'équité environnementale par une meilleure accessibilité aux espaces verts. Encore une fois, la réponse doit être nuancée, car la création ou l'amélioration des espaces verts par des activités de verdissement contribue directement à une plus grande accessibilité aux espaces verts pour les populations locales et celle-ci favorise l'équité environnementale puisqu'elle contribue de manière bénéfique aux personnes vulnérables en répondant à certaines inégalités socio-environnementales. Cependant, l'accessibilité aux espaces verts, toujours conditionnelle à des considérations sociales, n'est qu'une dimension de l'équité environnementale qui comprend également une distribution des ressources urbaines en fonction des besoins sociaux selon les quartiers, ce qui n'est pas forcément le cas ici (du moins de façon perçue).

Finalement, est-ce qu'une plus grande équité environnementale contribue à améliorer la satisfaction résidentielle (perspectives) des populations locales à l'endroit de leurs quartiers ? Toujours dans une posture nuancée, une équité environnementale incorporant accessibilité et justice distributionnelle contribue sans aucun doute à améliorer la satisfaction résidentielle des populations locales ou à tout le moins elle ne la détériore pas, puisqu'une meilleure justice environnementale favorise le sentiment d'appartenance (être chez soi) à un quartier, ce qui contribue à améliorer la qualité de vie sociale de l'ensemble des populations. À l'inverse, une inéquité environnementale peut non seulement détériorer la satisfaction résidentielle de l'ensemble des résident.e.s à l'égard du quartier, mais aussi contribuer à des inégalités sociales et renforcer les situations précaires des populations vulnérables en ne contribuant pas à l'amélioration de leur situation sociale.

### **3.2.2 Effets sociaux du verdissement : accessibilité, équité et satisfaction**

Il n'est pas suffisant de répondre aux questions de recherche, car il faut aussi interpréter les significations de ces réponses dans le contexte spécifique de Duff-Court en lien avec les activités de verdissement du GRAME, ainsi que de manière plus large à travers la littérature scientifique portant sur les enjeux à l'étude. Ces interprétations vont permettre d'identifier les

retombées contribuant à la compréhension générale des effets sociaux des actions de verdissement sur l'amélioration de la qualité de vie des populations, ainsi qu'à la participation de l'amélioration des pratiques de verdissement et à la réflexion générale concernant les éléments de mesure de l'impact social de ces pratiques.

### **3.2.2.1 Les effets sociaux du verdissement : une portée limitée**

Premièrement, le verdissement d'espaces urbains effectué par le GRAME dans le quartier Duff-Court situé dans l'arrondissement de Lachine est directement et indirectement bénéfique pour les populations locales caractérisées par une haute densité de personnes socialement et économiquement vulnérables. Il est important de préciser que ces activités de verdissement s'inscrivent aussi dans des espaces urbains qui ont souvent déjà été l'objet d'interventions, par exemple des autorités publiques, et donc les sources de ces effets bénéfiques doivent être partagées. D'abord, les effets positifs sont d'ordre physique pour les populations locales, c'est-à-dire que celles-ci, par la fréquentation des espaces verts, ou encore la présence de ces derniers dans leurs quartiers, bénéficient d'une amélioration de leur santé physique, car les espaces verts prédisposent les individus habitant à proximité à faire de l'activité physique, et une meilleure condition physique réduit les effets négatifs liés aux problèmes de morbidité (Beaudoin et Levasseur, 2017). Ces espaces améliorent aussi la santé mentale des populations vivant à proximité, car ils ont une influence positive sur la diminution du niveau de stress et d'anxiété, ainsi que sur le bien-être (Beaudoin et Levasseur, 2017). De plus, la plantation d'arbres contribue à une meilleure biodiversité et se traduit par une qualité d'air supérieure, ainsi qu'à la création d'îlots de fraîcheurs pouvant contre-balancer les effets négatifs des îlots de chaleurs (Beaudoin et Levasseur, 2017).

Le GRAME a contribué significativement à améliorer les espaces verts de Duff-Court et donc à sa biodiversité avec la plantation de 341 arbres entre 2014 et 2019 (voir figure 5) sur une superficie de 306 376,06 mètres carrés occupée par 2 730 résident.e.s. Cette contribution doit être comprise dans la perception globale du quartier et de ses espaces verts par ses résident.e.s, c'est-à-dire que la plantation d'arbres faite par l'entremise des activités du GRAME peut se faire dans un lieu spécifique de Duff-Court (p. ex : Rue Esther-Blondin), mais cette amélioration vient affecter la perception d'ensemble du quartier. Ces activités de verdissement permettent d'augmenter le couvert végétal qui contribue à diminuer les effets négatifs des îlots de chaleurs présents dans le quartier (voir figure 4), qui touchent disproportionnellement les populations vulnérables (Lareau et Beaudouin, 2015). Bien que les personnes questionnées n'ont pas nécessairement fait un lien direct entre le GRAME et les activités de verdissement, ces dernières ont largement reconnu l'existence des effets positifs des espaces verts sur leur

santé physique, mais dans une moindre mesure sur la santé mentale puisque les personnes inquiétées par les enjeux de sécurité et d'entretien sont moins disposées à bénéficier d'une diminution de leurs niveaux de stress et d'anxiété.

Les effets positifs des activités de verdissement du GRAME sont aussi d'ordre social, car ces dernières favorisent les activités de socialisation et les échanges entre les différentes populations du quartier au sein des espaces verts (Beaudoin et Levasseur, 2017), soit des éléments omniprésents dans Duff-Court et qui contribuent à la cohésion sociale, ainsi qu'à créer une perspective positive des espaces verts tout aussi présente chez les personnes interrogées. Les informations collectées démontrent bien que les interactions sociales dans Duff-Court sont favorisées au sein des espaces verts, puisque ces lieux sont accessibles à tout le monde peu importe leurs origines, genres ou autres traits distinctifs, et l'amélioration des espaces verts découlant de la plantation d'arbres par le GRAME vient renforcer l'image positive de ceux-ci comme des lieux de socialisation importants pour les populations locales.

Toutefois, bien que la littérature scientifique abordée dans la première partie suggère que les activités de verdissement peuvent notamment contribuer à réduire la présence des déchets dans les espaces verts publics, à encourager la sécurité alimentaire ou encore réduire la criminalité par un accroissement de la surveillance des espaces verts attribuable à une augmentation de leur utilisation par les populations locales (Beaudoin, 2016), il n'est pas possible d'affirmer ici que les activités du GRAME ont créé ces types d'effets sociaux bénéfiques pour les populations vulnérables. Par contre, les activités de verdissement n'ont certainement pas créé d'effets négatifs. Ceci étant dit, il est possible de constater que le manque d'entretien des espaces verts et l'enjeu de la sécurité le soir dans Duff-Court viennent nuire à la création et/ou l'augmentation des effets sociaux positifs liés à la fréquentation des espaces verts, et donc à la portée des activités de verdissement du GRAME. Cette observation est particulièrement visible lorsque nous observons les priorités sociales des personnes interrogées pour lesquelles l'environnement ne se trouvait pas en tête de liste, dominée plutôt par des enjeux socio-économiques.

### **3.2.2.2 Accessibilité, espaces verts et équité environnementale : des effets diffus**

Deuxièmement, il faut considérer que l'accessibilité aux espaces verts dépendant de la distance par rapport aux lieux de résidence, de la qualité de ces espaces (p. ex : entretien, esthétique et aménagement) et des entraves à leur fréquentation (p. ex : sécurité physique et psychologique) (Séguin et Apparicio, 2013). Les activités de verdissement du GRAME ont favorisé certaines des dimensions de l'accessibilité aux espaces verts, soit l'amélioration de la qualité des espaces verts avec la plantation d'arbres et la distance par la plantation de végétaux

sur les artères principales du quartier (p. ex : rue Duff-Court et Esther-Blondin), ce qui contribue aussi à renforcer l'image positive de ces espaces. Or, il n'est pas possible de constater une amélioration des autres dimensions de l'accessibilité en lien avec les activités de verdissement du GRAME alors que celles-ci sont centrales dans les préoccupations des populations locales, puisque les activités de verdissement n'intègrent pas conjointement des activités d'entretien sur le long terme, ou encore des considérations liées à l'enjeu de la sécurité.

Les effets positifs des activités de verdissement du GRAME sur l'équité environnementale dans Duff-Court ont une portée plutôt limitée qui se résume surtout aux contributions liées à l'accessibilité des espaces verts (aménagement et distance) permettant une diminution partielle des inégalités sociales liées à la santé (activité physique et diminution du stress), puisque les enjeux d'entretien et de sécurité peuvent limiter l'accessibilité et faire diminuer la fréquentation des espaces verts publics (Gosselin et Blais, 2016; Beaudoin et Levasseur, 2017). Cette contribution permet de réduire les inégalités d'exposition aux nuisances urbaines (ici pollution atmosphérique et îlots de chaleurs), et plus timidement aux inégalités liées à l'accès à un cadre de vie de qualité en milieu urbain (amélioration et création des espaces verts) puisque les liens entre activités de verdissement et amélioration de la qualité de vie sont plus ténus selon les perspectives des résident.e.s.

Cependant, les activités de verdissement du GRAME ne contribuent pas significativement à une diminution des autres inégalités associées à la notion d'équité environnementale, à savoir les inégalités attachées au développement des territoires urbains par un aménagement plus important des espaces verts (p. ex : dépasser la seule plantation d'arbres ou d'installation de bas à fleurs) et à la capacité d'agir sur la perspective des populations à l'égard de l'environnement (p. ex : activité de sensibilisation) (Laigle et Tual, 2007 ; Carrier, Apparicio et Séguin, 2016 ; Gosselin et Blais, 2016; Beaudoin et Levasseur, 2017).

De plus, les effets sociaux des activités de verdissement du GRAME n'ont pas contribué clairement à améliorer le sentiment de justice environnementale auprès des populations locales et plus spécifiquement de créer un sentiment de justice distributionnelle, c'est-à-dire une meilleure répartition des ressources urbaines (p. ex : monétaire) selon laquelle les populations vulnérables devraient bénéficier davantage des bienfaits environnementaux liés aux espaces verts (p. ex : meilleur entretien et aménagement) que les populations socialement et économiquement non vulnérables (Séguin et Apparicio, 2013 ; Beaudoin et Levasseur, 2017). Les données collectées concernant les perspectives des résident.e.s à l'endroit de Duff-Court en comparaison d'autres quartiers de Lachine illustre bien ce sentiment d'injustice souvent

traduit par l'idée d'un manque de considération des autorités envers les populations de Duff-Court, voire d'un sentiment d'oubli pour certaines personnes.

### **3.2.2.3 Satisfaction résidentielle : un statu quo socio-environnemental**

Finalement, puisque les activités de verdissement du GRAME ont contribué partiellement à une meilleure équité environnementale (p. ex : favoriser les activités de socialisation, l'accessibilité et la biodiversité au sein des espaces verts), il est difficile d'établir un lien clair entre ces activités et une amélioration significative de la satisfaction résidentielle des populations locales à l'endroit de leur quartier. Cette interprétation est alimentée par les observations relatives à l'absence d'une relation positive entre espace vert et sentiment d'appartenance au quartier ou la sensation d'être chez soi. Les espaces verts peuvent contribuer à une meilleure satisfaction résidentielle, mais celle-ci est conditionnelle à des facteurs sociaux et économiques, comme un meilleur entretien, des aménagements adaptés et une plus grande sécurité dans les espaces verts (Bélanger, 2010; Youssoufi, 2011; Beaudoin, 2016), ce qui selon une majorité des personnes interrogées n'est pas le cas dans Duff-Court. De plus, une plus grande satisfaction résidentielle encourage les populations locales à s'investir dans le quartier en s'impliquant dans différentes activités communautaires (p. ex : activité de verdissement ou de nettoyage) ou encore simplement en prenant soin du quartier (p. ex : propreté des lieux publics). En d'autres mots, si les activités de verdissement du GRAME n'ont pas créé d'insatisfaction résidentielle, elles n'ont pas non plus amélioré le sentiment de satisfaction à l'égard du quartier, et ce alors que la littérature sur le sujet suggère que les espaces verts contribuent à ce sentiment.

Toutefois, il est important de reconnaître que plusieurs dimensions centrales de la satisfaction résidentielle dépassent largement le mandat et les objectifs des activités de verdissement du GRAME. L'organisme communautaire ne possède pas la responsabilité légale ou encore les moyens financiers nécessaires à améliorer la satisfaction résidentielle des résident.e.s. Entretien du quartier, aménagement du mobilier urbain répondant aux besoins des populations locales, assurer la sécurité des résident.e.s ou encore offrir des points de services alimentaires pour l'ensemble de la population et selon leurs réalités sont des services qui doivent être assurés par les autorités publiques. Cela dit, les lacunes des institutions publiques dans la mise en oeuvre de ces services peuvent être complétées dans une certaine mesure par des activités communautaires, ce que le GRAME fait en partie.

### **3.2.2.4 Retombées actuelles et envisageables : plus qu'un enjeu de verdissement**

Pour terminer, il est possible de dégager d'entrée de jeu une retombée positive des effets sociaux découlant des activités de verdissement du GRAME, à savoir que celles-ci améliorent la qualité de vie de l'ensemble des populations locales de Duff-Court. Cette amélioration s'enracine surtout dans les contributions liées à : une meilleure biodiversité des espaces verts dans le quartier se traduisant par des effets positifs pour la santé physique (p. ex : diminution des îlots chaleur et problématiques connexes), des espaces verts favorisant les activités de socialisation et donc la cohésion sociale par la multiplication des interactions, ainsi qu'une plus grande accessibilité aux espaces verts au niveau physique. Cependant cette amélioration de la qualité de vie est restreinte par des enjeux socio-environnementaux de qualité des espaces verts publics (propreté, aménagement urbain, sécurité). Incidemment, la portée des effets sociaux des activités de verdissement peut être limitée par des réalités socio-économiques associées aux espaces verts publics (p. ex : manque d'entretien), mais aussi par un manque d'amélioration des sentiments d'équité environnementale et de la satisfaction résidentielle à l'égard de Duff-Court.

Pour envisager étendre la portée des effets sociaux positifs découlant des pratiques de verdissement du GRAME et donc de l'amélioration de la qualité de vie des populations locales et plus particulièrement les franges vulnérables (puisque ces dernières devraient bénéficier d'une meilleure redistribution des ressources urbaines selon leurs besoins), il est nécessaire d'incorporer des considérations dépassant la seule dimension environnementale lors des activités de verdissement, c'est-à-dire incorporer des préoccupations d'ordre socio-économique ancrées dans une meilleure connaissance des réalités et perspectives locales. Cette prise de connaissance mène ensuite à des pratiques de verdissement mobilisant les différents acteurs locaux permettant d'introduire des pratiques sociales répondant aux besoins des populations, et celles-ci peuvent contribuer à améliorer les sentiments d'équité environnementale et de satisfaction résidentielle des populations locales, ou en d'autres mots à améliorer la qualité de vie des populations par une plus grande portée des effets sociaux bénéfiques générés par des activités de verdissement.





## **4. Conclusion et recommandations: comprendre pour améliorer les pratiques**

### **4.1 Ce qu'il faut retenir, où regarder à l'avenir !**

Enfin, le projet de recherche a permis de contribuer à une meilleure compréhension générale de la relation entre verdissement et effets socio-environnementaux en milieux urbains à travers l'évaluation des activités du GRAME. Il faut d'abord y retenir l'importance de construire un profil socio-démographique avec une attention particulière aux indicateurs de vulnérabilité socio-économique des quartiers où se déroulent les activités de verdissement, ainsi que parallèlement répertorier la nature et le volume de ces activités.

Cette première étape offrant une vision globale du contexte social et de la place qu'y occupent les activités de verdissement permet d'y repérer les lieux à étudier pour évaluer les impacts sociaux du verdissement. De plus, c'est à partir de la construction de ce contexte qu'il est possible de repérer des enjeux et/ou problématiques propres aux réalités de chaque quartier, et donc de cibler une littérature scientifique adaptée à des besoins spécifiques. Cette posture a permis d'identifier le quartier Duff-Court dans Lachine (haute densité d'activités de verdissement et indicateurs de vulnérabilités importants) comme un lieu permettant une évaluation claire de la relation entre verdissement et impacts sociaux, ainsi que de la problématique attachée aux espaces verts et de ses enjeux de qualité de vie (effets bénéfiques), d'accessibilité, d'équité environnementale (justice socio-environnementale) et de satisfaction résidentielle (perspectives).

La seconde contribution à retenir est de réaliser le rôle central qu'occupe une méthodologie de recherche appuyée sur une étude de cas enracinée dans les différentes réalités et besoins des populations étudiées, et cela, afin de permettre de mesurer convenablement les impacts sociaux des pratiques de verdissement. De plus, l'intérêt de l'étude de cas et de la méthodologie développée ici est qu'il s'agit d'instruments d'évaluation pouvant être appliqués à l'extérieur du quartier Duff-Court pour de nouvelles études, par exemple dans le quartier Saint-Pierre dans Lachine qui possède d'importantes similarités.

Cette deuxième étape vient ancrer la recherche dans des données empiriques, et surtout offrir une voix aux populations concernées par les effets des activités de verdissement. Cette approche a permis d'illustrer les effets sociaux perçus et ressentis par les participant.e.s à l'égard des activités de verdissement (espaces verts), et ce, en lien avec leur réalité socio-

économique et les enjeux de qualité de vie, de satisfaction résidentielle ou encore d'équité environnementale, qui constituent tous des éléments de mesure des effets sociaux des activités de verdissement.

La troisième contribution amène à retenir l'importance d'analyser et d'interpréter de manière transversale les différentes informations collectées, c'est-à-dire en incorporant à la fois les grandes tendances observées lors du terrain de recherche, mais aussi la littérature scientifique pour approfondir la compréhension générale de l'impact des actions de verdissement sur l'amélioration de la qualité de vie des populations. Cet exercice permet d'évaluer les effets sociaux des activités de verdissement en exposant comment les espaces verts (produit du verdissement) sont incorporés et perçus dans les quotidiens des résident.e.s interrogés, mais aussi de comprendre les contributions et limitations de ces activités dans l'amélioration de la qualité de vie des populations vulnérables.

Cette troisième étape de la recherche a mis en lumière des effets bénéfiques sur la santé physique et sociale des populations étudiées et l'amélioration de l'accessibilité aux espaces verts qui constitue un élément déterminant pour bénéficier de ces effets positifs, ainsi que dans une moindre mesure un certain sentiment d'équité environnementale. Cela dit, cette troisième contribution renvoie aussi à certaines limitations liées aux activités de verdissement et principalement à la portée des effets sociaux bénéfiques pour les populations locales, bien qu'il n'ait pas été possible de constater des effets sociaux négatifs. Certaines limitations ont été repérées quant à la portée des effets bénéfiques, à savoir que les activités de verdissement n'ont pas amélioré significativement la qualité des espaces verts d'un point de vue de l'entretien ou des aménagements (esthétique et mobilier urbain), ni, par effet boule de neige, le sentiment d'équité environnementale et de satisfaction résidentielle chez les populations locales.

Devant ces contributions et surtout les limitations, il est important de poursuivre la réflexion générale sur la portée des effets sociaux bénéfiques pour les populations et sur les pratiques de verdissement en proposant des points à améliorer répondant aux limitations invoquées.

## **4.2 Contribuer aux pratiques de verdissement : une grille de terrain**

L'ensemble du projet de recherche constitue en soi un protocole de recherche pouvant être employé pour évaluer les effets sociaux des activités de verdissement du GRAME dans les différents quartiers où il mène ses activités, voir au-delà de Lachine. Ceci étant dit, considérant la réalité du terrain et des limitations soulevées précédemment, il m'apparaît important d'offrir ici un instrument d'évaluation/préparation plus organique à utiliser pour les activités de

verdissement et plus particulièrement avant d'entreprendre celles-ci afin d'augmenter la portée des effets sociaux bénéfiques issus du verdissement et des espaces verts. Cet instrument pratique prend la forme d'une grille d'enjeux sociaux, économiques et, dans une moindre mesure, politiques à prendre en considération (voir tableau 6 en annexe), et celle-ci intègre l'ensemble des contributions de la présente recherche, ainsi que des propositions pour répondre aux limitations invoquées plus tôt.

L'intérêt général de cette grille est d'améliorer les sentiments d'équité environnementale (qualité des espaces verts), de justice socio-environnementale (dimension distributionnelle) et de satisfaction résidentielle (sentiment d'être chez soi) pour augmenter la portée des effets sociaux bénéfiques du verdissement à travers les espaces verts, puisque ces deux aspects sont centraux pour améliorer la qualité de vie (sociale et environnementale) des résident.s. Cet instrument est créé dans l'optique d'être incorporé aux pratiques déjà en place pour améliorer celles-ci dans leur portée sociale, et non de remplacer les différents outils déjà employés pour décider des lieux où prendront place les activités de verdissement. Évidemment, cet instrument n'est pas un outil possédant toutes les réponses, ou encore qui est sans failles, mais il constitue une tentative de réponse à des limitations inhérentes aux présentes pratiques (voir tableau 6 en annexe).

### **4.3 Approfondir la réflexion : activités du GRAME et équité environnementale**

En conclusion, il est intéressant d'offrir une piste de réflexion sur un enjeu abordé tout au long du projet de recherche et de l'appliquer à l'entièreté des activités de verdissement du GRAME, c'est-à-dire l'enjeu de l'équité environnementale aussi considéré comme la justice distributionnelle. La présente recherche a exposé à différentes reprises et sous différents angles l'importance d'offrir une distribution des ressources urbaines (p. ex : aménagement d'espaces verts publics de qualité) correspondantes aux besoins et réalités des populations urbaines vulnérables qui sont surexposées aux nuisances urbaines (p. ex : les îlots de chaleurs). Ces personnes devraient avoir une meilleure accessibilité aux effets positifs d'un environnement de vie de qualité, puisqu'elles sont plus à risque d'être touchées par les nuisances urbaines d'ordre social comme physique. De plus, une situation d'inéquité environnementale favorise les sentiments d'injustice sociale et d'insatisfaction résidentielle, ce qui limite la portée des effets sociaux bénéfiques liés aux verdissements et aux espaces verts publics.

Or, il est intéressant de constater que des bonifications à la plantation d'arbres qui pourraient correspondre aux capacités du GRAME ne sont pour l'instant que très peu mises de l'avant. Le GRAME pourrait ainsi entreprendre des projets de verdissement à plus haute valeur sociale en

évaluant mieux les besoins des populations locales, en mêlant davantage ses activités à celles des citoyens et organismes locaux, en planifiant un plan d'entretien sur un plus long terme et qui implique les citoyens susceptibles d'être concernés, en creusant davantage la dimension esthétique des aménagements planifiés et en complétant le tout avec des activités de sensibilisation.

## 5. Références bibliographiques

- Anguelovski, A, Connolly, J et Irazabal, C. (2018, December). Grabbed Urban Landscapes: Socio spatial Tensions in Green Infrastructure Planning in Medellín: Grabbed urban landscapes. *International Journal of Urban and Regional Research*. Repérée à <https://www.researchgate.net/publication/329767672>
- Artemov, G Aleinikov, A , Abgadzava, D Pinkevich, A et Abalian, A . (2017). Social tension: The possibility of conflict diagnosis (On the example of St.Petersburg). *Economics & Sociology*, 10(1), p. 192-208.
- Barlatier, P-J. (2018). Chapitre 7 : Les études de cas. *Business Science Institute*, p. 126-139.
- Beaudoin, M. (2016). Faire d'une pierre deux coups : retombées positives d'actions contre les îlots de chaleur urbains. *Environnement, Risques & Santé*, 15(4), p. 326-331.
- Beaudoin, M et Levasseur, M-E. (2017). Verdir les villes pour la santé de la population : changements climatiques. *Institut national de santé publique du Québec*.
- Bélanger, H. (2010). Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada). *Lien social et politique*, 63, p.143-154.
- Béliveau, G. (2018, 3 avril). L'éco-gentrification. *Le réseau Villes Régions Monde*. Repéré à <http://www.vrm.ca/leco-gentrification/>.
- Bidou, J-E, et Droy, I. (2015). Peut-on mesurer la vulnérabilité sociale et économique des ménages et des individus. *Communication au Colloque organisé par le GEMDEV*, « La mesure du développement », Paris, 1-3 février 2012.
- Billette, V, Lavoie, J-P, Séguin, A-M et Van Pevenage, I. (2012). Réflexions sur l'exclusion et l'inclusion sociale en lien avec le vieillissement. L'importance des enjeux de reconnaissance et de redistribution. *Frontières*, 25(1), p. 10-30.
- Bordes, V. (2015). L'approche socio-ethnographique ou comment trouver des résultats que nous ne cherchons pas. *Champs social*, 1(7), p. 27-44.
- Carrier, M, Apparicio, P et Séguin, A-M. (2016). Road traffic noise in Montreal and environmental equity: What is the situation for the most vulnerable population groups?. *Journal of Transport Geography*, 51, p. 1-8.
- Centraide, du Grand Montréal. (2020). *Lachine*. Repéré à [https://www.centraide-mtl.org/documents/79373/upload/documents/Lachine\\_fr.pdf](https://www.centraide-mtl.org/documents/79373/upload/documents/Lachine_fr.pdf).
- Checker, M. (2011). Wiped Out by the "Greenwave": Environmental Gentrification and the Paradoxical Politics of Urban Sustainability. *City & Society*, 23(2), p. 210-229.
- Collignon, B. (2010). *L'éthique et le terrain*. L'information géographique, 74 (1), p. 63-83.
- COVIQ. (2021). Comité de vie de quartier Duff-Court. Repéré à <https://www.coviq.org/>.
- Dooling, S et Simon, G. (2012). *Cities, Nature and Development: The Politics and Production of Urban Vulnerabilities*. Abingdon, United Kingdom : Routledge.

- Dooling, S. (2009). Ecological Gentrification: A Research Agenda Exploring Justice in the City. *International journal of urban and regional research*, 33 (3), p. 621-39.
- Flyvbjerg, B. (2001). *Making Social Science Matter*. Cambridge, United-Kingdom : Cambridge University Press.
- Forgues, K. 2018. Mesure Environnement favorable à la santé : Cadre de référence pour la mesure 17 de santé publique. *Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal*. Repéré à <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/>.
- Garcia Lamarca, M. (2020, 24 march). How One of Montréal's Poorest Neighborhoods Became Ripe for Green Gentrification. *Barcelona laboratory for urban environmental justice and sustainability*. Repéré à <http://www.bcnuej.org/2020/03/24/how-one-of-montreals-poorest-neighborhoods-became-ripe-for-green-gentrification/>.
- Gauthier, B. (2010). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec, Canada : Presse de l'Université du Québec.
- Giguère, M. (2009, juillet). Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains. Institut national de santé publique du Québec. Repéré à <http://www.inspq.qc.ca>.
- Giugni, M. (2019). Le paradigme positiviste et le paradigme interprétatif. *De Baripedia*. Repéré à <https://urlz.fr/cQY3>.
- Glass, R. (1964). *London: Aspects of Change*. London, United Kingdom : Centre for Urban Studies and MacGibbon and Kee.
- Gouvernement du Québec. (2016). Carte Interactive. *Partenariat Données Québec*, Repéré à <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/ilots-de-chaleur-fraicheur-urbains-et-temperature-de-surface/resource/82a3e8be-45d2-407e-8803-fcc994830fcc>.
- Helbrecht, I. (2018). *Gentrification and Resistance : Researching Displacement Processes and Adaption Strategies*. Allemagne, Wiesbaden: Springer.
- Laigle, L et Tual, M. (2007). Conceptions des inégalités écologiques dans cinq pays européens : quelle place dans les politiques de développement urbain durable ? *Développement durable et territoire*, Repérée à <http://journals.openedition.org/developpementdurable/4262>.
- Lareau, F et Beaudouin, Y. (2015). Évaluation et cartographie de la vulnérabilité à la chaleur dans l'agglomération de Montréal. *L'Association canadienne des géographes*, 59 (2), p.234-245.
- Leboeuf, M. (2006). *Arbres et plantes forestières du Québec et des maritimes*. Québec, Canada : Éditions Michel Quintin
- Maassen, A, et Galvin, M. (2019). What Does Urban Transformation Look Like? Findings from a Global Prize Competition. *Journal of Sustainability*, 11(17), p. 1-21.
- Mangueneau, D. (2012). Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et Analyse du Discours*, 9, p. 1-18.
- Marissal, P. (2017). La mixité sociale résidentielle favorise-t-elle la mixité scolaire ? Le cas Bruxellois. *Belgeo*, Repérée à <https://journals.openedition.org/belgeo/20313#ftn4>.

- Massey, Doreen. (2005). *For space*. Thousand Oaks, United States : Sage Publications.
- Morin, M. (2014, 1 mars). Les 100 mots de la sociologie. *Sociologie*. Repéré à <https://journals.openedition.org/sociologie/2367>.
- Najib, K. (2017). Inégalités socio-spatiales dans les villes et leurs évolutions récentes : comparaison de Besançon, Mulhouse et Strasbourg. *Cybergeo*. Repéré à <https://doi.org/10.4000/cybergeo.27964>.
- Ngom, R, Gosselin, P et Blais, C. (2016). Reduction of disparities in access to green spaces: Their geographic insertion and recreational functions matter. *Applied Geography*, 66, p.35-51.
- Paquin, C. (2018). Portrait statistique de la population du territoire de l'arrondissement de Lachine. *Concert'Action Lachine*. Repéré à <https://www.concertactionlachine.com/portrait-du-quartier-statistique-s->.
- Perret, B. (2003). Indicateurs sociaux et théorie sociale. *Revue du MAUSS*, 1(21), p. 261-275.
- Pham, T, Apparicio, P, Séguin, A-M, Landry, S et Gagnon, M. (2012). Spatial distribution of vegetation in Montreal: An uneven distribution or environmental inequity?. *Landscape and Urban Planning*, 107(3), p. 214-224.
- Quastel, N. (2009). Political Ecologies of Gentrification. *Urban Geography*, 30(7), p. 694-725.
- Reuter, Y. (2021). L'écriture de recherches «qualitatives», une écriture particulière, une formation spécifique ? Dans Forget, M-H et Malo, A (dir). (Se) *Former à et par l'écriture du qualitatif* (151-168), Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Reynaud, A. (1981). *Société, espace et justice : Inégalités régionales et justice socio-spatiale*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Rogers, A, Castree, N, et Kitchin, R. (2013). *Social space. A dictionary of human geography*. Oxford University Press. eISBN: 9780191758065.
- Savin-Baden, M et Howell Major, C. (2010). *New Approaches to Qualitative Research: Wisdom and uncertainty*. New-York, United-States: Routledge.
- Séguin, A-M et Apparicio. (2013). Justice environnementale. *Cahier de géographie du Québec*, 57(161), p. 211-214.
- Smith, N. (2002). New Globalism, New Urbanism: Gentrification as Global Urban Strategy. *Antipode*, 34 (3), p. 427-450.
- Smith, N. (1979). Toward a Theory of Gentrification A Back to the City Movement by Capital, not People. *Journal of the American Planning Association*, 45(4), p. 538-549.
- Statistique Canada. (2017). *Profil du recensement, Recensement de 2016 : Montréal, Lachine, Québec*. Gouvernement du Canada, Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp pd/prof/index.cfm?Lang=F>.
- Ville de Montréal. (2012). Plan d'action canopée 2012-2021. *Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs*.
- Van Nest, S et Royer, J-P. (2019). Pièges et défis des quartiers écologiques. *Relations*, 804.
- Ville de Montréal. (2018, mai). Profil sociodémographie : Recensement 2016. *Montréal en statistique*. Repéré à [ville.montreal.qc.ca/montrealenstatistiques.qc.ca/](http://ville.montreal.qc.ca/montrealenstatistiques.qc.ca/).



Wisner, B, Blaikie, P, Cannon, T et Davis, I. (2003). *At Risk : Natural hazards, people's vulnerability and disasters*, United-Kingdom, Abingdon: Routledge.

Yamasaki, S, Hernandez, M, Louvel, J et Olar, Maria. *Rapport final : Première étude en vue de développer une méthodologie pour évaluer les vulnérabilités socio-économiques des communautés forestières du Québec aux changements climatiques*. Ouranos en collaboration avec Resource naturelles Canada, Repérée à [https://www.ouranos.ca/publication\\_scientifique/RapportYamasaki2012\\_FR.pdf](https://www.ouranos.ca/publication_scientifique/RapportYamasaki2012_FR.pdf).

Youssofi, S. (2011). Satisfaction résidentielle et configurations spatiales en milieu périurbain. Repérée à <http://www.theses.fr/2011BESA1049>.

Zhou, X, et Parves Rana, M. (2012). Social benefits of urban green space. *Management of Environmental Quality: An International Journal*, 23 (2), p. 173 – 189.

## 6. Annexes

Figure 7. – Variation de la population de Lachine, 2011-2016

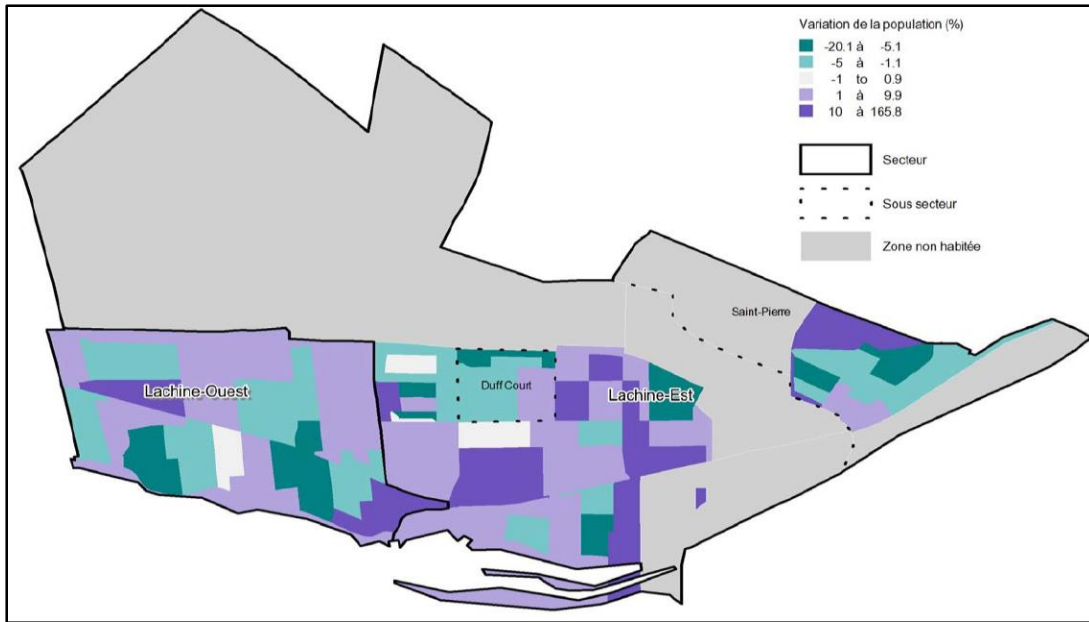


Figure 7 : Reproduit de «Portrait statistique de la population du territoire de l'arrondissement de Lachine», par Paquin, 2018.

Figure 8. – Proportion de ménages locataires en 2016



Figure 8 : Reproduit de «Portrait statistique de la population du territoire de l'arrondissement de Lachine», par Paquin, 2018.

Figure 9. – Les deux groupes de variables (verdissement et perspective)

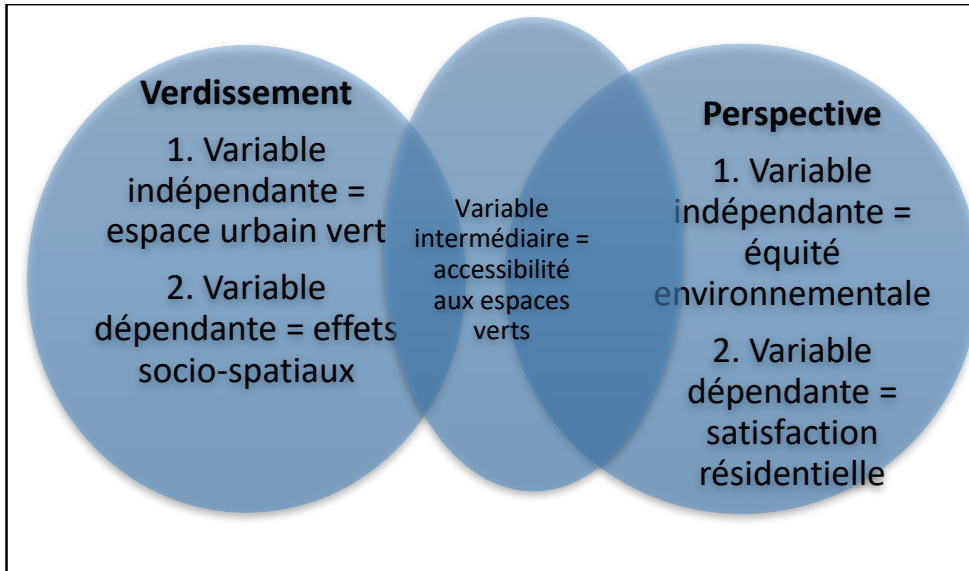


Figure 9 : Note : relations entre les deux groupes de variables

Figure 10. – Relation au sein du groupe verdissement

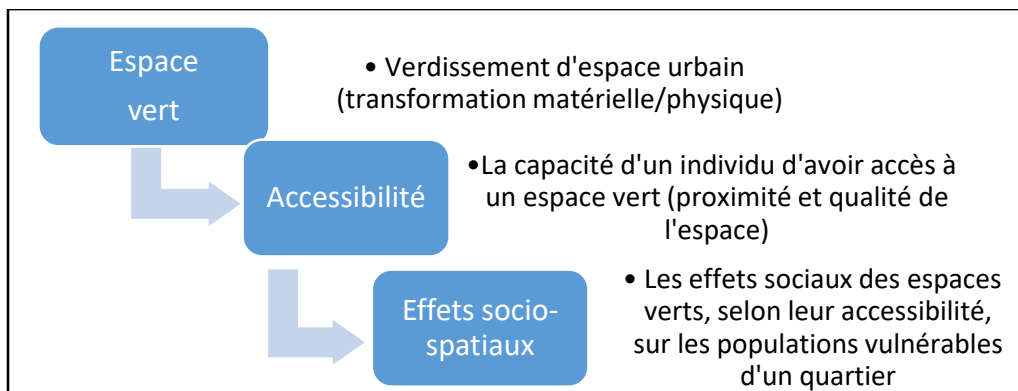


Figure 11. – Relation au sein du groupe perspective

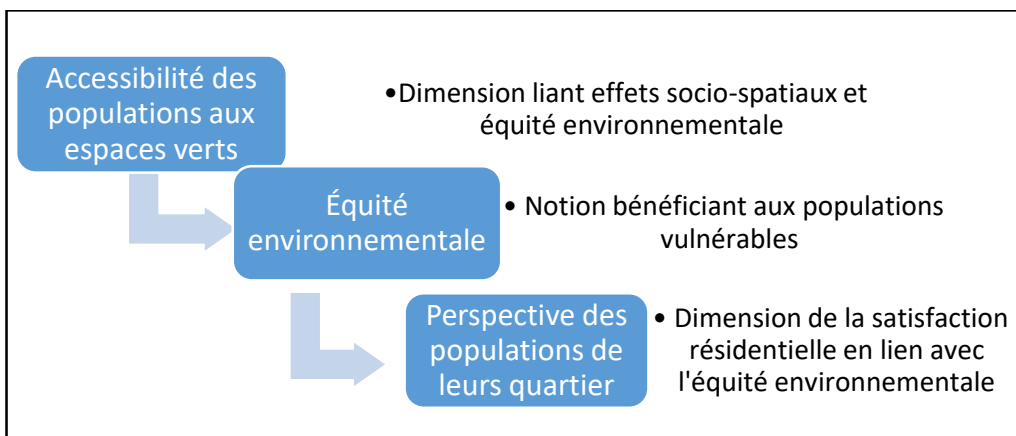


Figure 12. – Série photos du quartier Duff-Court : espaces verts et habitations



**Photo 1 : Note : Derrière la rangée d'arbres bordant la rue Duff-Court au nord, il y a un espace vert et puis les locaux du COVIQ, situé au coeur des habitations Place Lachine. À gauche, il est possible de remarquer un petit amoncellement de déchets, ce qui est fréquent d'après les populations locales.**



**Photo 2 : Note : Idem à la photo 1 mais prise à l'est de la rue Duff-Court. Cet angle permet de constater que l'espace vert entre les arbres et le COVIQ est assez grand et les arbres offrent un bon couvert.**



**Photo 3 : Note : Il s'agit de l'immeuble du 1830 rue Duff-Court, soit l'une des habitations de Place Lachine et des locaux du COVIQ. L'ensemble des appartements sont des logements à loyer modique.**



**Photo 4 : Note : Prise du côté nord de la rue Duff-Court, cette photo permet d'avoir une vue sur une autre partie des habitations (1735, 1845) devant les locaux du COVIQ. Celle-ci permet de constater que l'ensemble des immeubles sont identiques.**



**Photo 5 : Note : À gauche, les locaux du COVIQ et une rangée d'arbres, au centre la rue Croissant Roy, puis à droite le parc Michel-Ménard (jeux pour enfants et patinoire).**



**Photo 6 : Note : À gauche, la rue Croissant Roy bordée par une rangée d'arbres et à droite, le parc Michel-Ménard avec les modules de jeux pour enfants.**



**Photo 7 : Note : À gauche, la rue Croissant Roy bordée par une rangée d'arbres et à droite, le parc Michel-Ménard avec la patinoire fermée au printemps.**



**Photo 8 : Note : L'intersection de la rue Esther-Blondin et Duff-Court (prise du côté nord). La rue Esther-Blondin est bordée par deux rangées d'arbres et ces derniers ont été plantés par le GRAME. À noter que sur l'image, il n'y a pas que des arbres plantés par le GRAME. Ceux-ci représentent la plus haute densité des projets de verdissement de l'organisme communautaire dans le quartier.**



**Photo 9 : Note : Idem à la photo 2 mais prise à l'est de la rue Duff-Court. Cette photo rappelle que l'enjeu de la salubrité est important pour les populations locales.**



**Photo 10 : Note : Il s'agit du parc Michel-Mérnard et selon certaines personnes interrogées il y a toujours des déchets, car les autorités municipales ne s'occupent pas suffisamment de l'entretien du parc.**





**Photo 11 : Note : À l'intersection de la rue Duff-Court et Croissant Roy. Un autre exemple de l'enjeu de la salubrité dans le quartier.**



**Photo 12 : Note : Prise devant les locaux du COVIQ (idem photo 2), celle-ci rappelle que l'enjeu de la sécurité est aussi présent dans le quartier, puisque les interventions policières sont fréquentes.**



**Photo 13 : Note : Cette photo prise devant les locaux du COVIQ (idem photo 3) permet d'illustrer l'implication de l'organisme communautaire au sein de l'enjeu alimentaire dans Duff-Court, puisque l'organisme offre un service de distribution alimentaire et participe à un réseau de marché locaux.**



**Photo 14 : Note : Cette photo prise devant les locaux du COVIQ (idem photo 3 et 13) montre la boutique du COVIQ qui vend (voire donne à certaines occasions) des légumes et autres produits alimentaires, dont une partie provient du jardin communautaire de l'organisme situé à côté du parc Michel-Ménard et de la rue Croissant Roy.**

**Tableau 1. – Les catégories d'indicateurs de recherche par thématique**

Thématiques	Indicateurs
<p><b>Socio-économique &amp; vulnérabilité</b></p>	<p><i>Social (intersectionnalité):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Statut d'immigration : Citoyen.ne.s ou non citoyen.ne.s, statut d'immigré, nouveaux immigrant.e.s, minorités visibles.</li> <li>- Portrait population : Âge, genre et origine ethnique (religions*)</li> <li>- Portrait des ménages : taille, célibataire ou non (au sens de la loi), famille (monoparentale, etc.), union libre</li> <li>- Profil linguistique : langue maternelle, connaissance et langue parlée</li> <li>- Scolarité : niveau de scolarité</li> </ul> <p><i>Économique (monétaire):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marché du travail : Employé ou non employé, activité, chômage</li> <li>- Revenu : individuel et par ménage (bas, moyen et élevé)*voir statistique Canada, dépenses par rapport au revenu/coût de la vie (inférieure, égale ou supérieure)</li> <li>- Logement : prix du loyer (avec les coûts afférents, p.ex : électricité), l'état du logement, types de logements (taille, construction –condominium-), logement subventionné, condition d'habitation</li> </ul>
<p><b>Socio-spatial &amp; perception (satisfaction résidentielle)</b></p>	<p><i>Social (individu et groupe):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Composition du quartier : se référer à la dimension sociale précédente*</li> <li>- Changements sociaux : mixité/non-mixité et interaction, inclusion/exclusion (marginalisation), perception et utilisation/appropriation de l'espace,</li> </ul> <p><i>Spatial (matériel et immatériel):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace relationnel urbain (milieu de vie) : types, qualité, sécurité, fréquentations, entretiens.</li> <li>- Mobilité : (déménagements dans les 5 dernières années ou la dernière année, intra ou extérieur au quartier), temps d'occupation d'un logement</li> <li>- Accessibilité : lieux de travail, transport en commun et marchés de proximité.</li> <li>- Changements physiques : environnement bâti, nouvelles infrastructures et/ou les espaces aménagés</li> </ul>
<p><b>Socio-environnementale &amp; Accessibilité + Équité environnementale</b></p>	<p><i>Social (santé physique et sociale):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Profil de santé physique : État de santé (mauvais, normal, bon)</li> <li>- Environnement favorable à la santé physique : qualité de l'air, îlots de fraîcheur, infrastructures de qualité (transport)</li> <li>- Environnement favorable à la santé sociale : activités sportives, interactions sociales.</li> </ul> <p><i>Environnementale (équité):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité : aux espaces verts (vivre à proximité)</li> <li>- Distribution des ressources et nuisance de la ville : espaces verts dans le quartier, projets de verdissement, îlots de fraîcheur vs de chaleur,</li> <li>- Écosystémique : changements externes et internes de l'environnement selon les catégories sociales</li> </ul>

**Tableau 1 : Note : Adapté de Pham et al, 2012; Dooling et Simon, 2012; Ngom, Gosselin et Blais, 2016; Helbrecht, 2018**

## Tableau 2. – Modèle de questionnaire

### QUESTIONNAIRE «ESPACES VERTS À DUFF-COURT»

#### 1<sup>re</sup> partie : Habitude de vie et espaces verts

##### 8 questions

- Question 1) Est-ce que vous jugez que votre quartier (Duff-Court) contient suffisamment d'espaces verts (par exemple rues avec des arbres, parcs et ruelles vertes) ?  
A) Oui B) Non C) Je ne sais pas
- Question 2) Est-ce que vous fréquentez les espaces verts à proximité de chez vous ?  
A) À chaque jour B) Plusieurs moments par semaine C) À l'occasion D) Non
- Question 3) Selon votre perspective, est-ce que les espaces verts à proximité de votre logement sont bien entretenus ?  
A) Très satisfaisant B) Satisfaisant C) Insatisfaisant D) Très insatisfaisant E) Je ne sais pas
- Question 4) Selon votre perspective, est-ce que les espaces verts à proximité de votre logement sont sécuritaires ?  
A) Oui B) Non C) Je ne sais pas
- Question 5) Quelles sont vos raisons pour fréquenter des espaces verts (plusieurs réponses sont possibles) ?  
A) Sportive B) Sociale (p. ex : discuter avec des amis) C) Récréatif D) Durant les périodes de chaleur E) Festif (p. ex : fêter un anniversaire) F) Autre
- Question 6) Quelle importance accordez-vous aux espaces verts à proximité de votre logement ?  
A) Très important B) Important C) Peu important D) Aucune importance E) Je ne sais pas
- Question 7) Êtes-vous en faveur pour la mise en place de projets de verdissement dans votre quartier (Duff-Court) ?  
A) Très favorable B) Favorable C) Défavorable D) Très Défavorable E) Je ne sais pas
- Question 8) Est-ce que les espaces verts dans votre quartier (Duff-Court) sont fréquentés ?  
A) Oui B) Non C) Je ne sais pas

#### 2<sup>e</sup> partie : Satisfaction résidentielle à l'égard du quartier

##### 7 questions

- Question 1) Depuis votre arrivée dans le quartier (Duff-Court), est-ce que vous avez remarqué des changements dans l'environnement physique (le paysage) ? C'est-à-dire l'aménagement d'espaces verts (p. ex : plantation d'arbres).  
A) Oui B) Non C) Je ne sais pas
- Question 2) Quel type de sentiment accordez-vous à votre quartier (Duff-Court) (plusieurs réponses sont possibles) ?  
A) Joie B) Indifférence C) Attachement D) Fierté E) Tristesse F) Honte E) Ambigüe
- Question 3) Depuis votre arrivée, est-ce que vous avez le sentiment de vous être approprié (sensation d'être chez soi) le quartier (Duff Court) ?  
A) Oui, beaucoup B) Oui, un peu C) Parfois D) Jamais E) Je ne sais pas
- Question 4) Est-ce que vous avez un sentiment d'appartenance à votre quartier (Duff-Court)?  
A) Oui, beaucoup B) Oui, un peu C) Parfois D) Jamais E) Je ne sais pas
- Question 5) Quel était votre niveau de satisfaction résidentielle à l'égard du quartier (Duff-Court) à votre arrivée ?  
A) Très satisfaisant B) Satisfaisant C) Insatisfaisant D) Très insatisfaisant E) Je ne sais pas
- Question 6) Aujourd'hui, quel est votre niveau de satisfaction résidentielle à l'égard du quartier (Duff-Court) ?  
A) Très satisfaisant B) Satisfaisant C) Insatisfaisant D) Très insatisfaisant E) Je ne sais pas

Question 7) Est-ce qu'une augmentation du verdissement (espaces verts) dans votre quartier (Duff-Court) pourrait améliorer votre satisfaction résidentielle ?  
A) Très positif B) Positif C) Négatif D) Très négatif E) Je ne sais pas

---

**3<sup>e</sup> partie : L'équité environnementale et accessibilité**  
**7 questions**

- Question 1) Est-ce que les personnes chargées de s'occuper de l'entretien (p. ex : propreté) des espaces verts accomplissent bien cette tâche ?  
A) Oui B) Non C) Je ne sais pas
- Question 2) Est-ce que vous pensez que les espaces verts dans votre quartier (Duff-Court) sont accessibles pour tout le monde ? C'est-à-dire peu importe le genre, l'origine ethnique, la classe ou autre distinction sociale.  
A) Très en accord B) En accord C) Un peu en désaccord D) Très en désaccord  
E) Je ne sais pas
- Question 3) En comparaison d'autres quartiers (p. ex : Lachine-Ouest) dans l'arrondissement de Lachine, est-ce que vous jugez que les autorités municipales offrent suffisamment d'espaces verts accessibles dans votre quartier (Duff-Court) ?  
A) Oui B) Non C) Je ne sais pas
- Question 4) Est-ce que vous êtes satisfait de la qualité environnementale de votre quartier (Duff-Court) en comparaison d'autres quartiers (p. ex : Lachine-Ouest) dans l'arrondissement de Lachine ?  
A) Oui, beaucoup B) Oui, un peu C) Parfois D) Jamais E) Je ne sais pas
- Question 5) Connaissez-vous l'organisme communautaire « Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement » GRAME ?  
A) Oui B) Non
- Question 6) Avez-vous déjà participé à des activités de verdissement pour la municipalité ou des organismes communautaires dans votre quartier (Duff-Court) ?  
A) Oui B) Non
- Question 7) Est-ce que vous pensez que votre quartier (Duff-Court) subit disproportionnellement les effets négatifs des habitats urbains (p. ex : pollution de l'air et malpropreté) en comparaison d'autres quartiers (p. ex : Lachine-Ouest) dans l'arrondissement de Lachine ?  
A) Oui B) Non C) Je ne sais pas
- 

**4<sup>e</sup> partie : profil social, économique et spatial**  
**12 questions**

- Question 1) Quel est votre genre (identité sexuelle) ?  
A) Femme B) Homme C) Autres
- Question 2) Quel est votre état civil ?  
A) Citoyen canadien.ne. B) Résident.e. permanent.e C) Immigrant.e. D) Autres
- Question 3) À quelle population vous identifiez-vous ?  
A) Les populations noires B) Les populations asiatiques C) Les populations blanches  
D) Les populations latino-américaines E) Les populations autochtones F) Autres populations
- Question 4) Considérez-vous que vous faites partie d'une minorité visible ?  
A) Oui B) Non C) Je ne sais pas
- Question 5) Dans quel quartier habitez-vous ?  
A) Duff-Court B) Autre
- Question 6) Depuis combien d'années habitez-vous Duff-Court ?  
A) Moins de 1 an B) Entre 1 et 3 ans C) Entre 3 et 5 ans D) Plus de 5 ans
- Question 7) Quel type de ménage vous concerne ?  
A) Famille avec conjoints B) Famille monoparentale C) Célibataire D) Union libre (couple)
- Question 8) Quelle est votre langue maternelle ?  
A) Français B) Anglais C) Langues asiatiques D) Espagnol F) Autre
- Question 9) Quel est votre niveau de scolarité ?  
A) Aucun certificat, diplôme ou grade B) Diplôme d'études secondaires C) Diplôme ou certificat d'études d'une école de métier D) Diplôme ou certificat d'études d'un cégep E) Diplôme ou certificat universitaire
- Question 10) Quel est votre revenu personnel total (après impôt) ?

- A) Moins de 10 000\$    B) 10 000\$ à 19 999\$    C) 19 999\$ à 29 999\$    D) 30 000\$ à 39 999\$  
 E) 40 000\$ à 49 999\$    F) 50 000\$ à 59 999\$    G) 60 000\$ et plus

Question 11) Quel est votre statut d'activité économique ?

- A) Employé à temps plein    B) Employé à temps partiel    C) Chômage    D) Non employé

Question 12) Quel type de logement habitez-vous ?

- A) Condominium    B) Habitation à prix modique    C) Bloc appartement    D) Maison    E) Je ne sais pas

-----  
 Conclusion

Merci beaucoup de votre participation, j'aimerais pour une dernière fois réitérer votre consentement verbal pour incorporer notre discussion et les informations qu'elle contient dans mon projet de recherche.

Date\_\_\_\_\_

Âge\_\_\_\_\_

### Tableau 3. – Modèle d'entrevue semi-dirigée

#### ENTREVUE

##### 1<sup>re</sup> partie (profil social et professionnel)

*Section 1.1 : Dans cette section, je souhaite faire un rapide profil social du répondant.e.*

- Dans quels arrondissement et quartier habitez-vous?
- À quelle fréquence fréquentez-vous Duff-Court ? (Si la personne n'habite pas le quartier)
  - Est-ce que vous pouvez me décrire votre parcours académique et professionnel ?
- Quelle est votre perspective sur l'enjeu de l'environnement dans le quartier Duff-Court ? ( p. ex : central ou secondaire)

*Section 1.2 : Il est question ici d'avoir une idée du profil professionnel du participant.e.*

- Pour quels organismes, entreprises ou regroupements travaillez-vous ?
  - Quel est le rôle (mandat) de l'organisme dans Duff-Court ?
    - Quel est votre rôle dans l'organisation ?
- Depuis combien de temps travaillez-vous pour cet organisme, et quel est votre bilan aujourd'hui ?
- Selon vous, quelle est la perception des populations de Duff Court à l'égard de votre organisation ?
- Est-ce que votre organisation possède les moyens financier, humain et autres pour atteindre ses objectifs (mandat) ?
- À partir de votre expérience dans Duff Court, quelle est votre perspective sur le quartier et ses populations (au niveau social, économique, etc.) ?
- Selon votre expérience, est-ce qu'il existe des liens entre le mandat de votre organisation et la dimension environnementale (p. ex : le verdissement d'espaces publics) dans Duff-Court ?

##### 2<sup>e</sup> partie : L'axe social (qualité de vie et habitudes de vie)

*Section 2.1 : Dans cette section, je souhaite savoir la perspective du participant.e. sur les impacts des projets de verdissement sur la qualité de vie (physique et sociale) des populations vivant à proximité de ces projets.*

- Qu'est-ce qu'un espace vert pour vous ?
- Selon vous, est-ce que les espaces verts (p. ex : parcs, ruelles vertes, etc.) dans Duff-Court ont des effets positifs sur la santé physique des populations du quartier ? Et si oui, quels seraient ces effets ?

- Selon vous, est-ce que les espaces verts (p. ex : parcs, ruelles vertes, etc.) dans Duff-Court ont des effets positifs sur la santé sociale des populations du quartier ? Et si oui, quels seraient ces effets ?
  - Est-ce que les espaces verts favorisent les interactions sociales ?
  - Est-ce que les espaces verts favorisent l'inclusion sociale des individus dans le quartier ?
- Est-ce que ces espaces favorisent la cohésion sociale, la solidarité sociale, la mixité sociale ou tout autres processus qui renforcent le tissu social du quartier ?
  - Est-ce que les espaces verts peuvent favoriser à briser l'isolement social ?
- Selon votre perspective, est-ce que vous croyez que les espaces verts favorisent l'implication sociale des habitant.e.s dans le quartier ? Si oui de quelle manière ?

*Section 2.2 : Il est question ici de s'intéresser plus particulièrement aux habitudes de vie en lien avec les espaces verts.*

- Est-ce que les espaces verts dans Duff-Court sont fréquentés par ses populations ? Et si oui à quelle fréquence approximativement.
  - Est-ce que ces espaces sont des lieux de rassemblement pour diverses activités ?
- Selon vous, pour quelle raison les espaces verts sont fréquentés ? (Par exemple, sport, discussions, etc.)
  - Est-ce que les espaces verts sont bien entretenus selon vous ?
  - Est-ce que les espaces sont des lieux sécuritaires d'après votre expérience ?
- Toujours selon votre expérience, quelle est l'importance accordée par les populations aux enjeux environnementaux ? Et puis plus précisément sur les espaces verts.
- Est-ce que vous croyez qu'il existe un attachement émotionnel entre ces espaces verts et les populations qui le fréquentent ? (p. ex : à partir de souvenirs positif)
  - Est-ce qu'il y a suffisamment d'espaces verts dans Duff-Court ?
- Est-ce qu'il serait pertinent d'avoir plus de projets de verdissement ? Si oui pourquoi ?

### **3<sup>e</sup> partie : L'axe socio-spatial (satisfaction résidentielle à l'égard du quartier)**

*Section 3.1 : Dans cette section, il est question d'aborder la notion de satisfaction résidentielle au niveau du quartier.*

- Depuis que vous travaillez dans le quartier, avez-vous remarqué des changements importants dans l'environnement bâti/physique (p.ex : immeubles et route) ? Et l'environnement naturel (p.ex : la biodiversité) ?
- Est-ce que vous avez remarqué une augmentation des espaces verts dans Duff-Court depuis vos débuts ?
  - Qu'est-ce que la satisfaction résidentielle pour vous ?
- Selon vous, quel est le niveau de satisfaction résidentielle des locataires des habitations place Lachine à l'égard de leurs logements ? Ainsi que dans le quartier Duff-Court en général ?
- Selon vous, quelle est le niveau de satisfaction résidentielle des locataires des habitations place Lachine à l'égard de leurs environnements (au sens large) immédiats ? Ainsi que dans le quartier Duff-Court en général ?
- Est-ce que vous croyez qu'il existe un lien entre espaces verts et satisfaction résidentielle ? Et si oui lequel ?
- Est-ce qu'une augmentation du verdissement (espaces verts) dans le quartier Duff-Court pourrait améliorer la satisfaction résidentielle des populations ?
- Est-ce que vous avez l'impression que les populations de Duff-Court s'approprient les espaces verts ? Dans l'optique d'un sentiment d'être chez soi.
- Est-ce que vous pensez que les espaces verts peuvent favoriser ce sentiment d'être chez soi ?
- Est-ce que vous pensez que les populations dans Duff-Court ont un sentiment d'appartenance au quartier ?
- Est-ce que vous pensez que les espaces verts peuvent favoriser ce sentiment d'appartenance ?

### **4<sup>e</sup> partie : L'axe équité environnementale (la dimension de l'accessibilité)**

*Section 4.1 : Dans cette section, l'objectif est de connaître la relation entre inégalités socio-environnementales, inégalités socio-environnementales et projets de verdissement.*

- Qu'est-ce que l'équité environnementale selon vous ?
- Qu'est-ce que l'accessibilité aux espaces verts pour vous ?

- Est-ce que les espaces verts dans Duff-Court sont accessibles (à la marche) aux populations du quartier ?
  - Est-ce que vous connaissez quels sont les organismes ou institutions s'occupant de l'aménagement ou l'entretien des espaces verts ?
- Et est-ce que ces derniers mettent suffisamment d'efforts (humain et économique) dans la création ou l'entretien de ces espaces ?
- Avez-vous l'impression que les autorités municipales ne s'impliquent pas suffisamment dans l'environnement (biodiversité) de Duff-Court ?
- En comparaison d'autres quartiers dans l'arrondissement de Lachine (p. ex : Lachine-Ouest), est-ce que vous jugez que les autorités municipales accordent suffisamment de fonds monétaires aux espaces verts dans votre quartier ?
- En comparaison d'autres quartiers dans l'arrondissement de Lachine, est-ce que vous jugez que les autorités municipales offrent suffisamment d'espaces verts accessibles dans votre quartier ?
  - Est-ce que vous êtes satisfait de la qualité environnementale (biodiversité) de Duff Court en comparaison d'autres quartiers dans l'arrondissement de Lachine ?
  - Est-ce que vous pensez que les espaces verts dans Duff-Court sont accessibles pour tout le monde ? C'est-à-dire peu importe le genre, l'origine ethnique, la classe ou autre distinction sociale.
- Selon votre perspective, est-ce que vous avez l'impression qu'il existe un lien entre statut social (p. ex : personne défavorisée vs favorisée) et accessibilité aux espaces verts ?
  - Est-ce que vous pensez que Duff-Court bénéficie suffisamment des effets positifs des espaces verts (p. ex : activités physique et sociale) en comparaison d'autres quartiers dans l'arrondissement de Lachine ?
  - Finalement, aux vues de dernières informations discutées, est-ce que les populations de Duff-Court bénéficient de l'équité environnementale en comparaison des autres quartiers de Lachine, ou encore d'autres municipalités ?
  - Est-ce qu'il y a suffisamment d'arbres ? Est-ce qu'il faut plus d'arbres ? Est-ce que ceux-ci sont bénéfiques ?

-----  
**Conclusion**

Merci beaucoup de votre participation, j'aimerais pour une dernière fois réitérer votre consentement verbal pour incorporer notre discussion et les informations qu'elle contient dans mon projet de recherche.

**Tableau 3 : Note : \* Les effets modérés sont pris en compte, soit ni négatif ni positif, ou négatif et positif. \* Expliquer celui-ci dans le cas d'une réponse négative. De plus, les questions sont adaptées selon le participant.e., c'est-à-dire si la personne travaille pour un organisme communautaire ou non.**

**Tableau 4. – Compilation des 20 questionnaires**

Parties et Questions	Choix de réponse par personne et en %						Caractérisation des données majorité, minorité et médiane*
	A	B	C	D	E	F	
<b>1<sup>re</sup> partie</b>							
<b>1</b>	11 (55%)	6 (30%)	3 (15%)				Majorité = A. Médiane = B. Minorité = C.
<b>2</b>	6 (30%)	4 (20%)	8 (40%)	2 (10%)			Majorité = C. Médiane = A et B. Minorité = D.
<b>3</b>	4 (20%)	5 (25%)	4 (20%)	6 (30%)	0	1 (5%)	Majorité =D . Médiane = A,B,C. Minorité = F.
<b>4</b>	7 (35%)	5 (25%)	7(35%)	0	0	1	Majorité = aucune. Médiane = A et C. Minorité = B.
<b>5*</b>	7	14	7	6	4	6	Majorité = B. Médiane = A,C,D, F. Minorité = E.



<b>6</b>	10 (50%)	8 (40%)	2 (10%)	0	0		Majorité = A. Médiane = B. Minorité = C.
<b>7</b>	14 (70%)	6 (30%)	0	0	0		Majorité A= . Médiane = aucune. Minorité = B.
<b>8</b>	12 (60%)	3 (15%)	5 (25%)				Majorité = A. Médiane = C. Minorité = B.
<b>2<sup>e</sup> partie</b>							
<b>1</b>	9 (45%)	8 (40%)	3 (15%)				Majorité = A. Médiane = B. Minorité = C.
<b>2*</b>	6	2	5	4	9	3	Majorité = E. Médiane = A, C,D. Minorité = B.
<b>3</b>	5(25%)	5(25%)	4 (20%)	2(10%)	4 (20%)		Majorité = Aucune. Médiane = Aucune. Minorité = D.
<b>4</b>	6(30%)	7(35%)	3(15%)	2(10%)	2(10%)		Majorité = B. Médiane = A. Minorité = Aucune.
<b>5</b>	3(15%)	10(50%)	4 (20%)	0	3(15%)		Majorité = B. Médiane = C. Minorité = Aucune.
<b>6</b>	5(25%)	10(50%)	1(5%)	1(5%)	3(15%)		Majorité = B. Médiane = A, E. Minorité = Aucune.
<b>7</b>	6(30%)	4(20%)	7(35%)	3(15%)	0		Majorité = C. Médiane = A. Minorité = C.
<b>3<sup>e</sup> partie</b>							
<b>1</b>	5(25%)	7(35%)	8(40%)				Majorité = C. Médiane = B. Minorité = A.
<b>2</b>	5(25%)	5(25%)	6(30%)	2(10%)	2(10%)		Majorité = C. Médiane = A,B. Minorité = Aucune.
<b>3</b>	5(25%)	10(50%)	5(25%)				Majorité = B. Médiane = A,C. Minorité = D.
<b>4</b>	3(15%)	7(35%)	4(20%)	3(15%)	2(10%)		Majorité = B. Médiane = A,C,D. Minorité = E.
<b>5</b>	13(65%)	7(25%)					Majorité = A. Médiane = B. Minorité = C.
<b>6</b>	11(55%)	9(45%)					Majorité = A. Médiane = B. Minorité = C.
<b>7</b>	7(35%)	5(25%)	8(40%)				Majorité = C. Médiane = A. Minorité = B.
<b>4<sup>e</sup> partie</b>							
<b>1</b>	13 (65%)	5 (25%)	2(10%)				Majorité = A. Médiane = B. Minorité = C.
<b>2</b>	15(75%)	2(10%)	3(15%)	0			Majorité = A. Médiane = C. Minorité = B.
<b>3</b>	5 (25%)	2(10%)	7(35%)	3(15%)	1(5%)	2(10%)	Majorité = C. Médiane = A,B,D,F. Minorité = E.
<b>4</b>	6(30%)	7(35%)	7(35%)				Majorité = Aucune. Médiane = Aucune. Minorité = A.
<b>5</b>	14(70%)	6(30%)					Majorité = A. Médiane = Aucune. Minorité = B.
<b>6</b>	3(15%)	5(25%)	3(15%)	9(45%)			Majorité = D. Médiane = B. Minorité = Aucune.
<b>7</b>	4(20%)	4(20%)	9(45%)	3(15%)			Majorité = C. Médiane = B,A. Minorité = D.
<b>8</b>	7(40%)	4(25%)	0	4(25%)	2(10%)		Majorité = A. Médiane = B,C,D,F. Minorité = E.
<b>9</b>	4(20%)	3(15%)	0	10(50%)	3(15%)		Majorité = D. Médiane = A. Minorité = Aucune.
<b>10</b>	4(20%)	7(35%)	5(25%)	4(20%)	0	0	Majorité = B. Médiane = C. Minorité = A,D.
<b>11</b>	9(45%)	5(25%)	0	6(30%)			Majorité = A. Médiane = B. Minorité = D.
<b>12</b>	2(10%)	11(55%)	5(25%)	3(15%)	0		Majorité = C. Médiane = B,D,E. Minorité = A.

**Tableau 4 : note : La moyenne d'âge est de 40,35 ans et l'échantillon est composé de 13 femmes et 5 hommes, ainsi que deux personnes qui ne se reconnaissent dans aucun de ces genres.**

**\*Pour la colonne partie et question, il s'agit de questions à choix multiples et donc les pourcentages ne s'appliquent pas. Pour la colonne caractéristique des données, la majorité correspond au plus haut pourcentage, la minorité au plus bas pourcentage et la médiane les réponses entre la majorité et la minorité. Si les valeurs sont égales, cela ne correspond à aucune distinction (majorité, minorité ou médiane).**

**Tableau 5. – Compilation des 10 entrevues semi-dirigées**

Catégories et profil*	Axe de questionnement <i>Social, économique, spatial, environnemental et culturel</i>	Réponses générales (*résumé)
<p><b>(résident.e.s et employer/bénévole), durée de l'entrevue et profil (genre, lieux de résidence, âge, race, classe socio-économique et nombre d'années)</b></p> <p><b>P1</b> (employer/bénévole) - 39:45 (durée) Femme, Duff-Court (5 ans), 25 ans, non blanche, classe économique moyenne.</p> <p><b>P2</b> (employer/bénévole) - 27 :34 (durée) Femme, N/A (extérieure du quartier), 30 ans, non blancs, classe économique moyenne.</p> <p><b>P3</b> (employer/bénévole) - 24:00 (durée) Femme, Duff-Court (6 ans), 40 ans, non blanche, classe économique moyenne.</p> <p><b>P4</b> (employer/bénévole) - 44:53 (durée) Homme, N/A (extérieure du quartier), 20 ans, blanc, classe économique moyenne.</p> <p><b>P5</b> (employer/bénévole) - 39:21 (durée) Homme, N/A (extérieure du quartier), 40 ans, blanc, classe économique moyenne.</p> <p><b>P6</b> (employer/bénévole) - 24 :56 (durée) Homme, Duff Court (4 ans), 45 ans, non</p>	<p><b>1. Axe socioprofessionnel</b> <b>2. Axe social qualité et habitude de vie</b> <b>3. Axe satisfaction résidentielle</b> <b>4. Axe équité environnementale</b></p> <p><b>Section 1.1 :</b> Est-ce que vous pouvez me décrire votre parcours académique et professionnel ? Quelle est votre perspective sur l'enjeu de l'environnement dans le quartier Duff Court ? <b>Section 1.2 :</b> À partir de votre expérience dans Duff Court, quelle est votre perspective sur le quartier et ses populations (au niveau social, économique, etc.) ?</p> <p><b>Section 2.1 :</b> Selon vous, est-ce que les espaces verts (p. ex : parcs, ruelles vertes, etc.) dans Duff Court ont des effets positifs sur la santé physique et sociale des populations du quartier ? Et si oui, quels seraient ces effets ? Est-ce que les espaces verts favorisent les interactions sociales (inclusion, solidarité et cohésion) ? <b>Section 2.2 :</b> Est-ce que les espaces verts dans-Duff Court sont fréquentés par ses populations ? Selon vous, pour quelle raison les espaces verts sont fréquentés ? Est-ce que les espaces verts sont bien entretenus selon vous ? Quelle est l'importance accordée par les populations aux enjeux environnementaux ? Est-ce qu'il y a suffisamment d'espaces verts dans Duff Court ?</p> <p><b>Section 3.1 :</b> Est-ce que vous avez remarqué une augmentation des espaces verts dans Duff Court depuis votre arrivée dans le quartier ? Selon vous, quel est le niveau de satisfaction résidentielle des locataires des habitations place Lachine à l'égard de l'environnement immédiat (espaces verts) ? Ainsi que dans le quartier Duff Court en général ? Est-ce qu'une augmentation du verdissement (espaces verts) dans le quartier Duff Court pourrait améliorer la satisfaction résidentielle des populations ? Est-ce que vous avez l'impression que les populations de Duff Court s'approprient les espaces verts ? Est-ce que vous pensez que les espaces verts peuvent favoriser ce sentiment d'être chez sois ?</p>	<p><b>1.1 :</b> Parcours d'immigration (complexe) et formations diverses (p. ex : universitaire psychologie et éducation, santé animale, ou aucune) qui ne sont pas en lien avec l'emploi actuel, mais l'idée d'aider est omniprésente (P1-P2-P3-P6). Parcours professionnel atypique qui n'indiquait pas de travailler dans le domaine communautaire et n'a pas grandi à Montréal (P4-P5). Il faut conscientiser les personnes à aussi apprécier l'environnement et les espaces verts, car ce n'est pas toujours le cas, il faut améliorer l'environnement, mais aussi les conditions sociales. Il faut créer une culture de l'environnement (P1-P2-P3-P6). Il n'y a pas beaucoup eu de transformations physiques (espaces verts) (P3). Les populations locales se préoccupant d'abord des enjeux économiques et dans une moindre mesure les enjeux environnementaux (P4-P5). Il n'y a pas un problème de sécurité (P3).</p> <p><b>1.2 :</b> Ici il y a beaucoup de nouveaux arrivants, immigrants, et d'assistés sociaux, quartier pauvre, avec beaucoup de problèmes sociaux, comme l'accessibilité alimentaire (diversité nutritionnelle), la sécurité, et beaucoup de familles monoparentales (mères surtout) souvent des nouveaux arrivants (P1-P2-P3-P4-P5-P6). Ce n'est pas la pauvreté matérielle, mais physiologique. Il y a un manque d'éducation, pauvreté de pensée, soit une pauvreté différente d'autres pays (mon pays d'origine) (P2-P4).</p> <p><b>2.1 :</b> Un meilleur environnement (espace vert) a des effets bénéfiques sur les dimensions physiques et sociales, cela aide la cohésion sociale et l'inclusion (pas trop de tensions sur les origines et une communauté multiculturelle) (P1-P2-P3-P4-P5-P6). Les espaces verts favorisent l'appropriation du quartier, mais il faut améliorer les espaces en soi pour l'ensemble des populations selon leurs besoins et réalité (P1-P2-P3-P4-P5-P6).</p> <p><b>2.2 :</b> Les espaces verts ne sont pas beaucoup fréquentés (p. ex : les enfants), mais cela commence à changer, les populations occupant des espaces verts changent selon les heures de la journée et la période de l'année (P1-P2-P4). Les espaces sont vraiment beaucoup fréquentés (P3-P5-P6). Il faut plus d'espaces verts et surtout une meilleure esthétique, cela manque d'amour et d'entretien (pas très bien entretenu), et il faut des agents de sensibilisation (P1-P2-P3-P4-P5-P6). Il manque d'aménagements pour les différentes franges de la population (p. ex : personnes âgées, etc.) (P1-P2-P3). Les espaces verts sont bien entretenus grâce à l'arrondissement, mais pas aux populations locales (p. ex : déchet par terre) (P2-P5). Il y a suffisamment d'espaces verts, mais un plus d'arbres serait bien, cela dit l'important est de sensibiliser les populations locales (dont les nouveaux arrivants) (P2-P4). Les personnes sont fières d'être chez soi, mais il manque d'amour dans les espaces (P3).</p> <p><b>3.1 :</b> Les lieux ne sont pas bien entretenus et cela affecte la satisfaction résidentielle, ainsi que le manque de sécurité, mais celle-ci est plus présente le soir (p. ex : vente de drogue et prostitution) et il y a une présence policière (P1-P2-P3-P6). Il manque de lumière le soir dans les espaces verts et cela affecte le sentiment de sécurité (P7). L'accessibilité aux espaces verts est bien, mais il faut améliorer les espaces en soi (qualité, salubrité, attractivité) (P1-P2-P3-P4-P5-P6). De meilleurs et plus nombreux espaces verts pourrait aider à la qualité de vie et à la satisfaction résidentielle, mais il faut que les personnes les apprécient (P1-P2-P3-P4-P5). Les populations ne sont pas vraiment fières d'être ici, pas de sentiment de satisfaction (lieux de transition pour les immigrants), les personnes n'ont pas de sentiment d'être chez soi, et encore moins pour la communauté immigrante, de plus un</p>

<p>blanc, classe économique moyenne.</p>	<p><b>Section 4.1</b> : Est-ce que les autorités chargées de l'entretien des espaces verts publics mettent suffisamment d'efforts (humain et économique) dans ceux-ci ? En comparaison d'autres quartiers dans l'arrondissement de Lachine (p. ex : Lachine-Ouest), est-ce que vous jugez que les autorités municipales accordent suffisamment de fonds monétaires pour la création ou l'entretien des espaces verts dans votre quartier ? Est-ce que vous êtes satisfait de la qualité environnementale (biodiversité) de Duff Court en comparaison d'autres quartiers dans l'arrondissement de Lachine ? Est-ce que les populations de Duff Court bénéficient de l'équité environnementale en comparaison des autres quartiers de Lachine? Est-ce que vous pensez que Duff Court bénéficie suffisamment des effets positifs des espaces verts (p. ex : activités physique et sociale) en comparaison d'autres quartiers dans l'arrondissement de Lachine ?</p>	<p>manque d'implication (P1-P2-P3-P4-P6). Une plus grande implication des populations pourrait améliorer le sentiment d'être chez soi et de satisfaction résidentielle (P2-P4-P5-P6).</p> <p><b>4.1</b> : Comparativement à Westmount où il y avait beaucoup plus d'espaces verts et d'arbres, le quartier ici est différent, plus spéciaux moins d'attention aux espaces verts. (P1-P2-P3-P4). Les autorités investissent moins dans Duff Court, clairement, par exemple en comparaison avec le parc LaSalle ici c'est triste, il manque d'arbres ou des aménagements (p. ex : fleurs) (P1-P2-P3-P4-P5-P6). L'enjeu de l'entretien est ambivalent, car les espaces pourraient avoir un meilleur entretien des autorités, mais certaines populations locales n'aident pas à conserver les améliorations (P1-P2-P3-P4-P5). Clairement, Duff Court n'a pas les mêmes investissements qu'ailleurs à Lachine, au bord de la rivière c'est vraiment plus joli et il y a plus de modules pour les enfants (P1-P2-P3-P4-P5-P6). La ville investit plutôt au bord de l'eau et dans les espaces visibles, donc pas à Duff Court, le quartier est oublié comparativement aux quartiers du bord de l'eau, alors qu'ici les personnes en ont plus besoin (p. ex : louer un canot à 20\$/heure). Il s'agit d'une injustice parce que le quartier ne bénéficie pas des investissements, par exemple quelques tables pour l'ensemble des populations (juste 4 pour 1000 personnes) (P1-P2-P3-P4-P5-P6).</p>
--	--	--

<p><b>(résident.e.s et employeur/bénévole), durée de l'entrevue et profil (genre, lieux de résidence, âge, race, classe socio-économique et nombre d'années)</b></p> <p>P7 et P8 (résident.e.s) – 21 :23 (durée) doubles entrevues simultanées Homme, Duff Court (25 ans), 55 ans, blanc, classe économique pauvre. Femme, Duff Court (30 ans), 50 ans, blanc, classe économique pauvre.</p> <p>P9 (résident.e.s) – 31 :67 (durée) Homme, Duff Court (11 ans), 45 ans, blanc, classe économique pauvre.</p> <p>P10 (résident.e.s) – 23 :22 (durée) Femme, Duff Court (7 ans), 35 ans, blanc, classe économique pauvre.</p>	<p><b>1. Axe socioprofessionnel</b> <b>2. Axe social qualité et habitude de vie</b> <b>3. Axe satisfaction résidentielle</b> <b>4. Axe équité environnementale</b></p> <p><b>Section 1.1 :</b> Est-ce que vous pouvez me décrire votre parcours académique et professionnel ? Quelle est votre perspective sur l'enjeu de l'environnement dans le quartier Duff Court ? <b>Section 1.2 :</b> À partir de votre expérience dans Duff Court, quelle est votre perspective sur le quartier et ses populations (au niveau social, économique, etc.) ?</p> <p><b>Section 2.1 :</b> Selon vous, est-ce que les espaces verts (p. ex : parcs, ruelles vertes, etc.) dans Duff Court ont des effets positifs sur la santé physique et sociale des populations du quartier ? Et si oui, quels seraient ces effets ? Est-ce que les espaces verts favorisent les interactions sociales (inclusion, solidarité et cohésion) ? <b>Section 2.2 :</b> Est-ce que les espaces verts dans Duff Court sont fréquentés par ses populations ? Selon vous, pour quelle raison les espaces verts sont fréquentés ? Est-ce que les espaces verts sont bien entretenus selon vous ? Quelle est l'importance accordée par les populations aux enjeux environnementaux ? Est-ce qu'il y a suffisamment d'espaces verts dans Duff Court ?</p> <p><b>Section 3.1 :</b> Est-ce que vous avez remarqué une augmentation des espaces verts dans Duff Court depuis votre arrivée dans le quartier ? Selon vous, quel est le niveau de satisfaction résidentielle des locataires des habitations place Lachine à l'égard de l'environnement immédiat (espaces verts) ? Ainsi que dans le quartier Duff Court en général ? Est-ce qu'une augmentation du verdissement (espaces verts) dans le quartier Duff Court pourrait améliorer la satisfaction résidentielle des populations ? Est-ce que vous avez l'impression que les populations de Duff Court s'approprient les espaces verts ? Est-ce que vous pensez que les espaces verts peuvent favoriser ce sentiment d'être chez soi ?</p> <p><b>Section 4.1 :</b> Est-ce que les autorités chargées de l'entretien des espaces verts publics mettent suffisamment d'efforts (humain et économique) dans ceux-ci ? En comparaison d'autres quartiers dans l'arrondissement de Lachine (p. ex : Lachine-Ouest), est-ce que vous jugez que les autorités municipales accordent suffisamment de fonds monétaires pour la création ou l'entretien des espaces verts dans votre quartier ? Est-ce que vous êtes satisfait de la qualité environnementale (biodiversité) de Duff Court en comparaison d'autres</p>	<p><b>1.1 :</b> Travailler des années des métiers de première ligne comme la construction, la restauration (service et cuisine) ou autres emplois ne demandant pas une formation spécialisée, et à travers ces années plusieurs moments difficiles avec aucun emploi ou encore des problèmes de santé qui empêchent de travailler. Dans les formations générales, c'est plutôt un secondaire 5 ou non (P7-P8-P9-P10). Les seuls changements dans Duff Court c'est la construction d'un nouvel HLM et sinon il n'y a pas beaucoup de changement, y compris au niveau de l'environnement (P7-P8). Il y a plus d'arbres qu'avant, mais sinon le parc devant le COVIQ et les autres espaces verts n'ont pas vraiment changés (P9-P10). L'environnement ce n'est pas un enjeu central ici, mais c'est plutôt les questions d'argent, de nourriture ou de sécurité (P7-P8-P9-P10). <b>1.2 :</b> Ici, on voit des choses (p. ex : l'autre jour une personne avec un gun) pas très rassurantes et souvent, il y a beaucoup de présence policière, des personnes on peur le soir (surtout pour les femmes). Le quartier a toujours été comme ça, un peu dangereux (p.ex : avant les ambulanciers). C'est sûr que Duff Court c'est un endroit plus pauvre et il y a plein de problèmes sociaux (famille, éducation, etc.)(P7-P8- P9-P10).</p> <p><b>2.1 :</b> Le parc est souvent fréquenté par le monde du quartier pour socialiser, mais pas vraiment les autres espaces verts de Duff Court, sauf le COVIQ, et les personnes qui les fréquentent ne sont pas les personnes extérieures à Duff Court car elles ont peur d'ici (P7-P8-P9-P10). C'est sûr que les espaces verts sont bons pour la santé physique et mentale du monde, mais parfois il y a des tensions avec les jeunes qui sont malveillants ou encore impliqués dans le crime (P7-P8).</p> <p><b>2.2 :</b> Les espaces verts sont pas bien entretenus (P7-P8). Les espaces ne sont pas vraiment bien entretenus, c'est souvent sale, les gens y jettent leurs déchets, le monde d'ici n'est pas vraiment respectueux (P9-P10). Ce serait bien d'avoir plus d'espaces verts pour le quartier, mais avec les malfaisants ça va se faire détruire, les enfants s'ils sont seuls ils vont faire des conneries, et aussi parce que rien n'appartient à personne (P7-P8-P9-P10). Il y a un Duff Court de jour et de soir, il faudrait plus de sécurité dans le quartier (P7-P8). Les espaces ne sont vraiment pas bien entretenus, le monde de la ville ne passe pas souvent ici, c'est un peu délaissé et ces espaces ne sont pas vraiment améliorés avec le temps (P9-P10).</p> <p><b>3.1 :</b> Le monde ne sont pas particulièrement fiers de venir d'ici et il n'y a pas de sentiment d'appartenance, c'est le fait que le logement ne soit pas cher qui attire du monde (P7-P8-P9-P10). Les personnes qui vivent ici ne sont pas vraiment satisfaites du quartier, que ce soit leurs appartements ou l'ensemble de Duff Court, c'est un peu un lieu de transition ou encore quand tu n'as pas d'autres options (P9-P10). C'est clair que plus d'espaces verts ça ne peut pas être négatif, mais ce n'est pas ça qui va améliorer l'image du quartier à l'extérieur et pour les habitants mêmes du quartier, ou encore un sentiment d'appartenance fort (P7-P8-P9-P10). Il y a une double utilisation des espaces verts selon l'heure de la journée et des personnes et ce n'est pas toujours compatible, ce qui fait que le sentiment d'être chez soi s'annule un peu selon l'occupation de ces espaces (P9-P10).</p> <p><b>4.1 :</b> Les autres quartiers de Lachine sont différents parce que plus riches, mais il y a du mauvais monde partout (P7-P8). L'arrondissement investit à peu près pareil partout parce qu'ils doivent suivre les règlements et ils entretiennent bien les espaces publics (P7-P8). Il y a plus de sécurité dans les autres quartiers que dans Duff Court (P7-P8). Les autorités n'investissent pas suffisamment d'argent ici comparativement aux quartiers proches du bord de l'eau et là-bas il y a de grosses maisons qui coûtent très cher alors qu'ici ce n'est pas du tout la même chose (P8-P9-P10). Les espaces verts sont beaucoup mieux entretenus dans les autres quartiers de Lachine, mais surtout il y a de bien meilleurs aménagements, par exemple module d'entraînement ou pour les enfants (P7-P8-P9-P10). La qualité de l'environnement est satisfaisante, mais il manque d'amour (P9-P10). Le quartier est beaucoup soumis à de la pollution à cause de l'autoroute, et c'est moins agréable de marcher avec le bruit des autos, en comparaison des quartiers le long du fleuve, mais ce n'est pas toujours accessible d'aller là-bas (P7-P8-P9-P10). Il y a une forte impression que Duff Court n'est pas la priorité pour l'arrondissement contrairement à</p>
--	---	---

	<p>quartiers dans l'arrondissement de Lachine ? Est-ce que les populations de Duff Court bénéficient de l'équité environnementale en comparaison des autres quartiers de Lachine? Est-ce que vous pensez que Duff Court bénéficie suffisamment des effets positifs des espaces verts (p. ex : activités physique et sociale) en comparaison d'autres quartiers dans l'arrondissement de Lachine ?</p>	<p>d'autres endroits ou c'est propre, sécuritaire et les espaces sont bien aménagés (P9-P10).</p>
--	---	---

**Tableau 5 : Note : \*Les réponses sont résumées à partir des retranscriptions des entrevues. De plus, l'ensemble des questions n'a pas été posé à chaque entrevue pour des raisons de temps, d'éthique et de fluidité. Les données sur l'âge et la race des participant.e.s sont volontairement approximative pour ne pas permettre de reconnaître les personnes interviewées.**

**Tableau 6. – Grille de terrain : augmenter la portée des effets sociaux bénéfiques**

<b>Étapes création et réalisation</b>	<b>Objectifs Les éléments à prendre en considération</b>	<b>Effets sociaux désirés Améliorer la qualité de vie</b>	<b>Intérêts Justifications des objectifs et des effets sociaux désirés</b>	<b>Obstacles à envisager Propositions pour surmonter les obstacles</b>
<b>1<sup>er</sup> Préliminaire Avoir une vue d'ensemble</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les quartiers avec une haute densité d'indicateurs de vulnérabilité</li> <li>- Choisir le quartier en fonction des besoins sociaux (qui a le plus besoin des effets bénéfiques des espaces verts)</li> <li>- Choisir en fonction de la qualité des espaces verts (lieux à améliorer)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la qualité de vie des populations en considérant leurs besoins socio-économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes socialement et économiquement vulnérables sont beaucoup plus à risque de connaître des problèmes de santé. Puisque les espaces verts contribuent positivement à la santé d'une personne, les franges vulnérables d'une population devraient être les premières à bénéficier de ces effets positifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens/ressources limités d'un organisme communautaire et limitations liées aux choix des espaces à verdir (les décisions devraient être orientées dans un esprit de justice sociale et donc aider en premier lieu les populations vulnérables).</li> </ul>
<b>2<sup>e</sup> Préparation du terrain Comprendre les réalités locales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire un profil socio-économique du quartier ciblé</li> <li>- Dégager les besoins sociaux auxquels les pratiques de verdissement peuvent contribuer.</li> <li>- Repérer les organismes communautaires impliqués dans des activités redondantes aux besoins sociaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la qualité de vie des populations en considérant leurs réalités sociales et économiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes réalités des populations doivent être comprises pour être en mesure de saisir les liens entre leurs besoins et les activités de verdissement (espaces verts). Une fois ces liens exposés, il est possible de connaître la nature des effets sociaux bénéfiques générés par le verdissement et puis de l'expliquer aux populations concernées par la suite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les données sur les populations peuvent être difficiles à trouver ou encore trop nombreuses (croiser les sources fiables de Statistiques Canada et de Centraide).</li> </ul>
<b>3<sup>e</sup> Consultation Participer à la vie du quartier et comprendre les différents besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des liens avec les organisations locales.</li> <li>- Comprendre les besoins locaux (p. ex : à l'aide de questionnaires et d'entrevues).</li> <li>- Participer à des activités des organismes communautaires pour aller à la rencontre des populations.</li> <li>- Incorporer les recommandations des participant.e.s aux activités de verdissement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser un sentiment de justice sociale et environnementale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une participation aux différents organismes locaux permet de créer des liens de confiance avec les populations, ainsi que de consulter celles-ci pour confirmer l'intérêt des activités de verdissement en fonction de leurs besoins. De plus, une participation pré activité de verdissement permet de découvrir des dimensions inconnues. Cette approche vient favoriser le sentiment de justice sociale, puisque les populations sont écoutées et leurs besoins considérés dans des pratiques ciblant leurs réalités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La dimension de temps, d'espace (superficie du territoire) et de ressources financières peut limiter les consultations (une participation aux activités des organismes communautaires permet de concentrer les occasions de consultation dans des lieux répondant aux besoins des populations et donc représentatifs de leurs réalités).</li> </ul>
<b>4<sup>e</sup> En pratique Des activités multifformes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incorporer au verdissement des activités déjà présentes redondantes aux besoins sociaux (p.ex : distribution alimentaire et petit marché).</li> <li>- Inclure les résident.e.s dans les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la qualité des espaces verts.</li> <li>- Favoriser la satisfaction résidentielle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des pratiques participatives mobilisant différents types d'activités conjointement permettent d'incorporer la dimension environnementale aux préoccupations sociales et économiques, puisque l'environnement n'est pas souvent une préoccupation centrale. En</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un faible taux de participation des résident.e.s aux activités de verdissement (incorporer aux activités de verdissement des activités parallèles qui les interpellent directement et</li> </ul>

	<p>activités de verdissement</p> <p>- Les activités de verdissement doivent se concentrer dans des espaces spécifiques pour maximiser les effets sociaux.</p> <p>- Incorporer une dimension esthétique et pratique (p. ex : mobilier urbain et aménagement paysager).</p>		<p>plus de sensibiliser les populations aux enjeux environnementaux, ces activités multiformes renforcent un sentiment d'appartenance découlant de l'implication et celui-ci favorise la satisfaction résidentielle. De plus, l'amélioration des espaces verts vient contribuer à cette satisfaction.</p>	<p>correspondent à des enjeux importants, comme la distribution alimentaire ou la propreté des espaces verts publics).</p>
<p><b>5<sup>e</sup> Implication durable</b> <b>Prévoir une participation à long terme</b></p>	<p>- Fixer un calendrier d'opérations de nettoyage dans les espaces ciblés par le verdissement.</p> <p>- Conjointement aux nettoyages, réaliser des activités de sensibilisation en collaboration avec les organismes locaux.</p> <p>- Solliciter l'implication des autorités municipales.</p>	<p>- Favoriser la satisfaction résidentielle.</p> <p>- Favoriser un sentiment d'équité environnementale.</p> <p>- Améliorer la qualité des espaces verts.</p>	<p>- Pour conserver la satisfaction résidentielle et favoriser le sentiment d'équité environnementale des résident.e.s, il est important d'entretenir les espaces qui ont été verdés et par la même occasion poursuivre la sensibilisation aux enjeux environnementaux en lien avec les besoins sociaux des populations. L'implication des autorités municipales est aussi nécessaire pour l'entretien à long terme et surtout contribuer au sentiment d'équité environnementale.</p>	<p>- L'implication des autorités municipales peut être très difficile à obtenir et surtout au niveau du financement (pour favoriser une participation plus importante des institutions publiques, les dimensions d'activités multiformes et l'implication des organismes communautaires peuvent constituer de bons arguments).</p>

**Tableau 6 : À noter que la grille de terrain n'offre pas un outil d'évaluation pour la qualité des espaces verts, mais plutôt un instrument pour prévenir les effets négatifs du verdissement dans les espaces sociaux avec d'importants indices de vulnérabilité socio-spatiales.**

**Tableau 7. – Inventaire des projets de verdissement du GRAME de 2014 à 2019 : par secteur et nombre d'arbre**

Année	Saint-Pierre	Lachine-Est	Duff-Court	Lachine-Ouest	Extérieur
2014	0	45	0	44	0
2015	19	24	0	19	0
2016	1	18	89	117	25
2017	0	128	31	82	9
2018	0	0	220	101	0
2019	30	9	1	189	23
<b>Total</b>	50	224	341	552	57